

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

AUTONOMIE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
AU MEXIQUE ZAPATISTE : LA PART DES ORGANISATIONS SOCIALES

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR
STÉPHANE GUIMONT MARCEAU

JANVIER 2006

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je ne peux me passer de remercier plusieurs personnes ayant participé, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire. Je voudrais commencer par remercier mon directeur de recherche, le professeur Juan-Luis Klein, de même que les employés et professeurs, ainsi que mes collègues du département de Géographie de l'Université du Québec à Montréal. Merci à Alexandra Gilbert pour avoir ouvert la voie, à Marie-josée Béliveau pour avoir cheminé sur un territoire parallèle et à Marie-Noëlle Roy pour sa vision anthropologique. Je tiens à remercier aussi les professeurs Pierre Beaucage, Nathalie Gravel, Jean Carrière, Marie J. Bouchard et Anne Latendresse. Un chaleureux merci à Benoît Poirier pour la révision des textes. La réalisation de mon mémoire a bénéficié de l'appui logistique ou financier de certaines institutions : le Centro de Estudios Sociológicos du Colegio de México ; le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) ; le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) ; ainsi que la Faculté des sciences humaines, le Bureau de la coopération internationale et le Vice-rectorat aux études de l'UQAM.

Quiero agradecer a las personas que facilitaron mi trabajo de campo : Francisco López Bárcenas, Araceli Burguete Cal y Mayor, Miguel Pickard y todo el equipo del CIEPAC, Monika Firl, Madeleine Desnoyers, Carlos Tejeda Cruz, Eva, Alma, mis compañeros de casa, así como a Chloée Campero, Rachel Spire y Gérald Cadet. Un agradecimiento sincero a tod@s l@s que me dieron una entrevista o que aceptaron compartir conmigo su visión de «la gran licuadora» que es Chiapas...

Merci à mon père, pour m'avoir transmis sa soif d'apprendre ; à ma mère, pour m'avoir aidée à formuler mes propres questions de recherche ; à mon frère et à ma sœur avec toute leur petite famille, du plus vieux, avec ses grandes questions, au plus petit qui devrait voir le jour en même temps que ce travail... Con todo mi corazón, entre otras cosas por sus talentos de diseñador, agradezco a Israel, sin quien, quizás, esta tesis no existiría, y quien no existiría, en mi vida, sin esta tesis. Los debo muchísimo a los dos...

Finalement, je me permets de paraphraser Guillermo Bonfil Batalla (*Pensar nuestra cultura*, 1991) et de dire que, puisque d'eux j'ai voulu apprendre, ce mémoire ne peut que leur être dédié : aux femmes et aux hommes qui s'organisent, qui luttent, d'une façon ou d'une autre, pour faire reculer la misère et l'injustice sur le territoire chiapanèque et au Mexique.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	ivii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
RÉSUMÉ.....	ix
RESUMEN.....	ix
INTRODUCTION.....	10
Objet d'étude.....	12
L'éclairage de la géographie.....	13
Questions de recherche et hypothèses.....	14
Démarche méthodologique.....	15
Plan du mémoire.....	18
CHAPITRE 1 LA DEMANDE D'AUTONOMIE DES MOUVEMENTS AUTOCHTONES.....	19
1.1 Les mouvements autochtones latino-américains à l'entrée du XXI ^e siècle.....	19
1.1.1 Le contexte.....	21
1.1.2 Les caractéristiques des mouvements autochtones.....	24
1.1.3 Les outils de lutte.....	26
1.1.4 Les enjeux soulevés.....	26
1.1.5 L'ancrage territorial des mouvements autochtones.....	28
1.2 L'autonomie : au cœur des actions collectives des mouvements autochtones.....	29
1.2.1 Qu'est-ce que l'autonomie ?.....	31
1.2.2 Débats et enjeux entourant l'autonomie.....	35
1.2.3 Autonomie et gestion territoriale.....	37

CHAPITRE 2

ACTIONS COLLECTIVES ET DÉVELOPPEMENT

À L'HEURE DE LA « GLOCALISATION »	40
2.1 De la globalisation à la « glocalisation »	40
2.1.2 Structuration de l'espace local et communautaire	42
2.2 Actions collectives et mouvements sociaux.....	44
2.2.1 Introduction de certaines définitions	44
2.2.2 La place des acteurs	46
2.2.3 Mouvements sociaux et identité	48
2.2.4 La nouvelle territorialité des mouvements sociaux	49
2.3 La question du développement	50
2.3.1 Historique et remise en question du modèle de développement.....	50
2.3.2 Le «local» comme espace de développement.....	53
2.3.3 Les acteurs du développement : de la conscience territoriale à la participation....	55
2.3.4 De l'initiative locale... ..	56
2.3.5 ... à l'organisation locale.....	58
Conclusion	60

CHAPITRE 3

LE TERRITOIRE AUTONOME ZAPATISTE DE

LOS ALTOS DE CHIAPAS ET SON CHEF-LIEU, OVENTIC.....

3.1 Le cas du Mexique	62
3.1.1 Le long cheminement du mouvement autochtone mexicain	63
3.1.2 Au-delà des tensions et des contradictions :	
l'effet unificateur de la demande d'autonomie.....	66
3.1.3 La municipalité : maillon local d'un puissant pouvoir étatique.....	68
3.1.4 La communauté : base de l'organisation autochtone.....	69

3.2 Le mouvement zapatiste	72
3.2.1 Le Chiapas : isolement et marginalité	72
3.2.2 Bref historique du mouvement zapatiste	76
3.2.3 L'organisation politique	83
3.2.4 Existence de territoires parallèles	91
3.3 Oventic et <i>Los Altos de Chiapas</i>	92
3.3.1 Pauvres entre les pauvres	93
3.3.2 Oventic	97
Conclusion	101
CHAPITRE 4	
L'EXERCICE DE L'AUTONOMIE À TRAVERS SES ACTEURS	102
4.1 L'exercice de l'autonomie à Oventic	102
4.1.1 Les instances politiques et la gestion territoriale	103
4.1.2 Les organisations sociales : un rôle clé à tous les niveaux	107
4.2 Les acteurs d'Oventic	110
4.2.1 Les pouvoirs politiques	111
4.2.2 Les organisations sociales comme actrices du développement	119
4.2.4 Les acteurs autochtones non zapatistes aussi concernés par la gestion territoriale	126
4.2.5 Les bases de soutien : réellement à la base de la structure	126
4.2.6 Les étrangers, pas si étrangers	127
4.2.7 L'EZLN : au-dessus de tous	129
Conclusion	130

CHAPITRE 5	
L'AUTONOMIE, UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ?	131
5.1 Les enjeux de la gestion territoriale autonome	131
5.1.1 Les enjeux internes	132
5.1.2 Les enjeux externes	135
5.1.3 Les enjeux liés aux ressources	137
5.2 L'appropriation d'un territoire par la construction d'une nouvelle territorialité sociale.....	137
5.3 L'exercice de l'autonomie à travers de nouvelles pratiques sociales territorialisées..	139
5.4 Le rôle des initiatives locales dans le développement des territoires autonomes	142
CONCLUSION	146
BIBLIOGRAPHIE	151
APPENDICE A LISTE DES ENTREVUES	163
APPENDICE B GUIDES D'ENTRETIEN	165

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Schéma de l'effet structurant des initiatives locales.....	58
3.1 Carte du Chiapas et de ses régions	73
3.2 Carte de l'aire d'influence du mouvement zapatiste (1994-2001)	79
3.3 Schéma de la structure du pouvoir zapatiste	84
3.5 Carte de la région de <i>Los Altos de Chiapas</i>	94
3.4 Carte des principales capitales municipales de <i>Los Altos de Chiapas</i>	94
3.6 Photos des façades colorées d'Oventic.....	98
3.7 Croquis d'Oventic	99
4.1 Photo du panneau annonçant l'entrée d'Oventic.....	106
4.2 Photo du bureau du Conseil de bon gouvernement	112
4.3 Photo du <i>Caracol</i> d'Oventic.....	115
4.4 Carte et liste des Municipalités autonomes zapatistes en 2003	116
4.5 Photos de l'École primaire rebelle autonome zapatiste d'Oventic.....	121
4.6 Photo de la coopérative d'artisanat <i>Mujeres por la Dignidad</i>	124
5.1 Schéma de l'effet structurant des initiatives locales appliqué au cas de l'autonomie	143

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Comparaison des échelles territoriales d'autonomie	34
3.1 Tableau comparatif de la situation sociodémographique du Chiapas et du Mexique	74
3.2 Nouveaux organes de gouverne zapatistes	88
4.1 Principales organisations sociales d'Oventic	108
4.2 Principaux acteurs d'Oventic	130

RÉSUMÉ

Ce mémoire se penche sur un mouvement social et sur sa relation au territoire. Le mouvement zapatiste a développé, depuis plus de 10 ans, une relation singulière au territoire, qui s'exprime particulièrement par l'autonomie *de facto* instaurée pour assurer sa gouverne. Il a bâti une structure de gestion à trois paliers (le local, le municipal et le régional) qui s'érige parallèlement à celle de l'État et se charge des affaires de la collectivité. Le niveau régional ayant été ajouté depuis peu, 2003, il nous intéressait de voir comment cette innovation se développe. Le mouvement zapatiste représente l'un des mouvements autochtones les plus importants de notre époque. Il s'inscrit clairement dans la «glocalisation» qui marque le monde actuellement et qui se traduit par la globalisation des flux financiers, l'érosion des pouvoirs de l'État et la «restructuration» de l'espace local et communautaire. Le mouvement zapatiste est altermondialiste et connu internationalement, mais aussi, et peut-être surtout, il constitue un mouvement local, à travers lequel des autochtones mexicains pauvres et marginalisés ont mis de l'avant des actions collectives qui tentent d'améliorer leur position au sein des rapports de pouvoir nationaux. Cette recherche a essayé de mettre au jour les stratégies et les moyens que ces exclus prennent pour s'organiser. En étudiant l'une des régions autonomes, celle de *Los Altos de Chiapas* et son chef-lieu, Oventic, nous nous sommes penchée sur l'organisation politique du mouvement zapatiste, sur les outils de gestion du territoire autonome qu'il élabore, ainsi que sur les organisations sociales de toutes sortes qui fleurissent sur ce territoire. Les zapatistes s'organisent, entre autres, à l'aide des collectifs (coopératives de production, de consommation, etc.) et des services de santé et d'éducation qui ont remplacé ceux de l'État. Ces organisations sociales innovent par de nouvelles pratiques socioterritoriales porteuses d'une nouvelle territorialité sociale. Ce sont ces pratiques qui territorialisent l'autonomie zapatiste et encouragent le développement du territoire.

Mots clés : autonomie, développement territorial, organisations sociales, mouvements autochtones, mouvement zapatiste.

RESUMEN

Esta tesis estudia un movimiento social y su relación con el territorio. Desde hace más de 10 años, el movimiento zapatista desarrolla una relación particular con el territorio, lo cual se expresa, más que todo, en una autonomía *de facto*. Los zapatistas han construido una estructura de gestión a tres escalas, local, municipal y regional, que se erige paralelamente a la del Estado y que se encarga de los asuntos de la colectividad. El nivel regional fue creado en 2003 y con ello el interés de ver cómo se desarrolla esta innovación. El movimiento zapatista representa a uno de los movimientos indígenas más importantes de nuestra época. Participa claramente en la «glocalización» que ocurre en el mundo actualmente provocado por la globalización de los flujos financieros, la disminución del poder del Estado y la «re-estructuración» del espacio local y comunitario. El movimiento zapatista es altermundista y conocido internacionalmente, pero más que todo, es un movimiento local, a través del cual indígenas mexicanos, pobres y marginados, han creado acciones colectivas que buscan mejorar su posición en las relaciones de poder nacionales. Esta investigación intentó encontrar las estrategias y los métodos que los sectores excluidos utilizan para organizarse. Estudiando una de las regiones autónomas, la de Los Altos de Chiapas, y su cabecera, Oventic, hemos observado la organización política del movimiento zapatista y las herramientas de gestión del territorio autónomo que este utiliza, además de las diversas organizaciones sociales que existen en este territorio. Los zapatistas se organizan, entre otras cosas, en colectivos (cooperativas de productores, de consumo, etc.) y también ofrecen servicios de salud y educación que reemplazan los del Estado. Estas organizaciones sociales experimentan nuevas prácticas socio-territoriales que crean una nueva territorialidad social. Son estas prácticas que territorializan la autonomía zapatista y impulsan el desarrollo territorial. **Palabras claves:** autonomía, desarrollo territorial, organizaciones sociales, movimientos indígenas, movimiento zapatista.

Me voy a un rincón de la madrugada y enciendo la pipa y la duda...
En me réfugiant dans un coin de l'aube, j'allume ma pipe et mon doute...

Marcos, *La Treceava Estela*, 2003¹

INTRODUCTION

Le XXI^e siècle s'ouvre sur un monde à la fois globalisé et morcelé qui implique des remises en question auxquelles participent activement les mouvements sociaux. Alors que l'enjeu de la gouvernance se manifeste à toutes les échelles, de nouveaux mouvements socioterritoriaux sont apparus. Parmi eux, les mouvements autochtones² mettent de l'avant des revendications politiques qui interpellent les États sur l'espace de la territorialité autochtone au sein de leur propre territoire politico-administratif. Ils visent à instaurer un modèle de gouvernance qui leur assure une place. Ils veulent pouvoir participer à une forme de cogestion avec les gouvernements nationaux. Comment entrevoit-on, dans ce contexte, le rôle futur des États-nations, d'une part, et des instances locales de gouvernance, d'autre part ? Comment articuler, dans un monde globalisé, autonomie locale, régulation nationale et contrôle international des pouvoirs politiques et économiques ? Alors que la société civile semble être de plus en plus investie de certains pouvoirs et que les gouvernements nationaux sont entraînés sur la voie d'un désengagement majeur, comment peut-on penser l'autonomie locale ? Et quel espace est effectivement réservé, au sein de cette autonomie, aux organisations de la société civile ?

Ces questions se voient soulevées de façon pressante par l'un de ces nouveaux mouvements socioterritoriaux, qui jouit d'une incroyable popularité : le mouvement zapatiste. À la limite

¹ Nous avons traduit librement cette citation, à l'instar de toutes celles que l'on retrouve dans ce mémoire et qui étaient originellement exprimées en espagnol ou en anglais.

² Les termes désignant les premiers habitants de l'Amérique sont nombreux. Tous comportent des avantages et des inconvénients, souvent liés à l'histoire de leur utilisation. Dans ce mémoire, nous avons choisi d'employer l'adjectif et le nom «autochtone». Nous aurions préféré utiliser la traduction exacte de l'espagnol *indígena* utilisé au Mexique et en Amérique latine, d'autant plus que sa signification nous semble plus respectueuse de la réalité des Amériques. Cependant, le terme «indigène» a acquis, en français, une très forte connotation péjorative qui nous a fait pencher pour le terme «autochtone».

sud de l'Amérique du Nord, aux confins du Mexique, une collectivité autochtone, pauvre, marginalisée, exclue, tient en effet le monde en haleine. Les progrès et les reculs de ce mouvement social ne peuvent qu'intéresser le monde entier puisqu'il s'agit de l'un des plus significatifs de notre ère. Son apparition marque effectivement un important changement pour les luttes de résistances, tant sur le plan des moyens que des fins, et fut l'un des éléments déclencheurs du retour de la vague d'opposition à l'injustice qui s'était essoufflée partout sur la planète après l'effondrement des systèmes communistes. Le mouvement zapatiste est tout cela, mais il s'illustre aussi à l'échelle locale. C'est, nous semble-t-il, par la création de nouvelles options locales de gouvernance que les zapatistes se distinguent. Leur prise en charge locale d'un développement qui leur faisait défaut depuis 500 ans pourrait non seulement redonner espoir à d'autres, tant au Nord qu'au Sud, mais, surtout, mettre de l'avant des initiatives qui seraient susceptibles de changer nos manières de voir et de faire à toutes les échelles. Pour les peuples autochtones, l'enjeu du développement demeure, aujourd'hui, primordial. Ces communautés sont souvent aux prises avec de graves problèmes sociaux, politiques, économiques et environnementaux. Elles poussent donc à repenser la gestion territoriale en mettant de l'avant un développement durable, local et intégré.

Le mouvement zapatiste, un mouvement autochtone, a, depuis plus de 10 ans, initié plusieurs actions collectives qui n'ont cessé d'avoir des répercussions sur la vie politique et sociale mexicaine. L'une d'entre elles, peut-être la plus importante, est celle de l'instauration de territoires autonomes *de facto*. Certaines communautés du Chiapas, où les citoyens³ se rattachent majoritairement au mouvement zapatiste, ont en effet créé des «municipalités autonomes» gérées par ce qu'ils appellent une «démocratie directe communautaire». Elles sont chapeautées par des «conseils autonomes», dirigeant une structure de gestion alternative érigée par les communautés locales. Qui plus est, ces municipalités membres du mouvement zapatistes ont annoncé la création, le 9 août 2003, d'un nouvel organisme pour assurer le développement de leurs communautés : les «Conseils de bon gouvernement» (*Juntas de Buen Gobierno*). Le rapport de ces collectivités au territoire a donc été profondément modifié et continue de l'être. En outre, les revendications du mouvement zapatiste sont liées au passé, à l'histoire des peuples autochtones, mais sont aussi campées dans le présent, en réaction à la

³ Dans tout ce mémoire, le masculin inclut le féminin.

globalisation du monde et, surtout, tournées vers l'avenir, dans une perspective de développement viable et durable de leurs territoires et de leurs communautés.

Objet d'étude

Le mouvement zapatiste, l'un des plus célèbres mouvements sociaux contemporains, constitue à la fois l'un des précurseurs de la lutte altermondialiste et l'un des détonateurs de l'explosion du mouvement autochtone qui déferle à l'heure actuelle sur le continent latino-américain. Mais il s'agit aussi d'un mouvement local. Le mouvement zapatiste est ancré dans des communautés autochtones gravement marginalisées, dans un pays où l'État se voit aujourd'hui poussé aux limites de la légitimité par une multitude de mouvements, aussi bien urbains que ruraux, de protestations sociales et d'actions collectives souvent intenses, voire violentes. Plusieurs privilégient la constitution d'entités autonomes comme moyen de résoudre certaines de ces crises sociales.

Notre étude de maîtrise porte sur trois principaux sujets : a) la création d'une nouvelle territorialité sociale par un mouvement social, b) la gestion territoriale autonome et c) le développement local de territoires autonomes. Étant donné l'ampleur de ces thèmes, nous nous sommes concentrée sur une étude de cas. Cette étude concerne donc l'un des territoires autonomes et rebelles zapatistes, la région de *Los Altos de Chiapas*, et son chef-lieu, Oventic.

Oventic servira de base pour observer l'impact d'une gestion autonome sur le développement socioéconomique d'un territoire. Nous verrons que le mouvement zapatiste met de l'avant une structure de gestion territoriale parallèle à celle de l'État. Cette structure de gestion, qui existe depuis les débuts du mouvement, s'est raffinée en 2003. C'est cette nouvelle structure, dotée dorénavant de trois paliers –local, municipal et régional– que nous étudierons pour tenter de comprendre comment fonctionne l'autonomie. En plus de la structure de gestion, il existe, sur le territoire, des organisations sociales. Nous nous attarderons à essayer de comprendre quel est le rôle de ces organisations dans l'autonomie et dans le développement des communautés. L'autonomie se révèle donc au centre de notre réflexion. Nous avons observé le fonctionnement, les acteurs et les enjeux d'une formule particulière d'autonomie.

Ce concept côtoiera, dans notre recherche, des concepts comme ceux de mouvement social, d'action collective et de développement.

Nous tâcherons de voir comment le mouvement zapatiste transforme l'espace local et national par des actions collectives socioterritoriales. Nous nous demanderons comment l'autonomie qu'il met de l'avant construit un nouveau type de rapport au territoire. Comment cette forme d'autonomie s'inscrit dans une appropriation du territoire et comment elle influence le développement des communautés locales. Le mouvement zapatiste prétend avoir parmi ses priorités le développement socioéconomique de son territoire. Nous tâcherons de voir quelle place occupe l'autonomie dans ce développement. La mise sur pied de formes de gouvernements autonomes a-t-elle influencé le développement d'initiatives locales ? L'autonomie pourrait-elle servir d'instrument de développement ? Une chose est sûre, le mouvement zapatiste fait face au défi de concilier «autonomie» et «développement». Ce mémoire tente de montrer la façon dont ce défi est relevé. Il brosse un tableau du rapport entre le mouvement zapatiste et le territoire autonome, et examine la gestion du territoire autonome zapatiste. Il vise à apporter une double contribution : 1) étudier l'exercice de l'autonomie dans le contexte zapatiste et 2) analyser le rapport entre l'autonomie et les organisations sociales dans une perspective de développement.

L'éclairage de la géographie

On le voit, notre problématique, en plus de soulever des enjeux politiques, sociaux et économiques, interroge la place de l'espace, du lieu et du territoire dans la structuration des mouvements sociaux. La géographie nous permet d'adopter une position privilégiée pour étudier ce problème. Par le regard spécifique qu'elle jette sur les sociétés, dans leurs rapports à l'espace et par son objet particulier, le territoire, elle se trouve en position idéale pour observer les transformations de l'espace entraînées par l'autonomie, ainsi que le rapport des entités autonomes avec leur territoire. Elle permet d'analyser la place du territoire dans les revendications des mouvements autochtones et l'articulation de ces mouvements au niveau local. En plus d'offrir les outils nécessaires à une lecture multidisciplinaire, la géographie permet l'éclairage approfondi des différentes facettes et échelles de ce thème. Comme le fait

ressortir une lecture géographique, le sens du lieu découle, entre autres, de l'interaction entre les échelles. L'approche géographique permet d'aborder les problématiques multiscales. Ce que nous nous proposons d'étudier dans ce mémoire est un mouvement socioterritorial. Le territoire constitue un pivot de ses revendications, et ce, non seulement à cause de l'importance qu'il revêt pour lui, mais surtout parce que ses principales actions collectives et son développement s'articulent au territoire.

Martin (2001: 57) résume bien comment le géographe peut participer à l'étude des mouvements sociaux contemporains.

À notre époque, où le processus de mondialisation s'intensifie, il y a cependant un développement des mouvements sociaux localisés [...]. Il nous semble que c'est une tâche prioritaire pour les géographes que de chercher à comprendre et à expliquer cet évident paradoxe. [...] Selon nous, l'objet de la géographie est bien plutôt la territorialisation, c'est-à-dire l'appropriation sociale, nécessairement multidimensionnelle, de l'espace.

Pour Algranati *et al.* (2004: 137), «toute appropriation sociale du territoire signifie sa transformation et la constitution d'une «nouvelle territorialité sociale» reposant sur les relations (pratiques) sociales qui y sont configurées». Notre contribution adoptera donc le point de vue de la géographie pour se pencher sur l'appropriation sociale d'un espace et la territorialisation des pratiques et actions collectives des communautés autochtones locales, en milieu zapatiste.

Questions de recherche et hypothèses

Dans ce travail, nous cherchons à comprendre la relation qu'a développée un mouvement social, comme le mouvement zapatiste, avec le territoire où il se développe. Nous nous attardons donc à la nouvelle territorialité sociale qu'il y crée et à la structure de gestion territoriale autonome qu'il met en place. Nous tentons de voir comment l'autonomie participe à la création de cette nouvelle territorialité sociale. Nous essayons par ailleurs de mettre en lumière les mécanismes de développement qui fonctionnent sur ce territoire, dans un contexte de gestion autonome. Pour ce faire, nous étudions la place réservée, au sein de cette structure, aux initiatives locales de développement.

Nous voulons donc répondre aux questions de recherche suivantes :

- 1) Comment le mouvement zapatiste s'approprie-t-il un territoire ?
- 2) Comment s'exerce l'autonomie sur le territoire zapatiste ?
- 3) Quel place la structure de gestion territoriale accorde-t-elle aux initiatives locales?

Ces questions nous ont amenée à formuler des hypothèses de recherche qui se lisent comme suit :

- 1) Le mouvement zapatiste construit une nouvelle territorialité sociale en érigeant une structure et des pratiques sociales, politiques et économiques de gestion autonome d'un territoire.
- 2) L'autonomie du mouvement zapatiste s'appuie principalement sur des organes de pouvoir politique et sur des organisations sociales pour s'implanter, c'est-à-dire pour assurer sa territorialisation.
- 3) Les organisations sociales jouent un rôle clé dans la territorialisation de l'autonomie, de même que dans l'apparition d'initiatives locales qui encouragent le développement du territoire autonome.

Démarche méthodologique

Cette recherche est exploratoire. Nous avons suivi une démarche permettant de valider les hypothèses que nous venons d'énoncer et de répondre à nos questions de recherche. Ainsi, nous avons eu recours à plusieurs outils méthodologiques, du schéma opérationnel à la fiche de lecture. Nous avons également retenu trois techniques de cueillette d'information : la revue de littérature, l'entretien semi dirigé et l'observation de terrain. Nos données, essentiellement sous forme de commentaires, d'opinions et de perceptions, rendent la quantification difficile. Notre recherche s'appuie donc sur une méthodologie qualitative.

La région que nous avons choisie pour notre étude de cas s'est imposée par son accessibilité et par sa signification. Les Hautes-Terres figurent en effet parmi les régions les plus connues du territoire zapatiste et parmi celles qui ont suscité le plus de recherches. Nous espérons ainsi compter sur une meilleure diversité de sources. Oventic, le chef-lieu zapatiste des Hautes-Terres, représente aussi la capitale régionale située le plus près de San Cristóbal de Las Casas, ce qui avait l'avantage de nous permettre des allers-retours fréquents.

Nous avons débuté le travail par une recension des écrits. Celle-ci comprend des essais, des rapports de conférence, des articles scientifiques, des récits, des articles de quotidiens, des communiqués de presse, des documents officiels, de même que des cyber-publications. Tous ces documents nous ont permis de contextualiser notre sujet, c'est-à-dire de cerner les revendications des zapatistes, les implications de leurs demandes, ainsi que leur organisation. Ils nous ont en outre aidée à élaborer les guides d'entretien que nous avons utilisés pour mener nos entrevues semi dirigées⁴.

Nous avons poursuivi notre travail par une recherche sur le terrain. Un séjour de quatre mois au Mexique nous a permis d'enrichir notre recension des écrits dans les bibliothèques des universités et dans les centres de documentation d'organisations non gouvernementales (ONG), dans la capitale du pays et au Chiapas. Nous avons aussi eu des échanges non directifs avec des chercheurs intéressés par notre sujet. Au Chiapas et à Mexico, nous avons mené des entrevues semi dirigées avec des acteurs engagés dans le développement des territoires autonomes ou qui ont suivi et étudié son processus⁵. Ces personnes ont été choisies en fonction de leur disponibilité, tout en essayant de faire de la place aux différentes opinions. Ces entretiens ont duré entre 30 minutes et deux heures. Tous nous ont apporté un éclairage particulier, qui a participé à notre compréhension de la situation, au demeurant fort complexe, des territoires zapatistes.

Finalement, notre séjour au Chiapas nous aura donné l'occasion de faire des entrevues semi dirigées avec des acteurs zapatistes. Toutefois, nous avons dû réduire énormément nos ambitions de départ à ce sujet, puisque le territoire zapatiste est étroitement contrôlé. Il nous a en effet fallu passer par un long processus pour être acceptée par les autorités zapatistes, qui nous ont finalement autorisée à faire quelques entrevues. La commission de réception du Conseil de bon gouvernement d'Oventic nous a reçue à quatre reprises, munie chaque fois des prérequis exigés la fois précédente, avant de nous laisser séjourner au village et mener nos entrevues. Celles-ci ont suivi strictement les guides d'entretiens que nous leurs avons

⁴ L' Appendice B, à la fin de ce mémoire, présente les quatre guides d'entretien qui nous ont servi pour faire nos entrevues selon le type de personne interviewée.

⁵ L' Appendice A présente la liste de ces personnes.

soumis au préalable et ont duré entre 20 et 45 minutes. La majorité de nos entretiens ont été enregistrés et retranscrits. Nos séjours à Oventic nous ont permis de connaître le village, puisque les représentants zapatistes nous faisaient généralement attendre toute la journée avant de nous rencontrer ou de nous transmettre leur décision à notre sujet. Nous avons aussi eu l'occasion de séjourner dans d'autres communautés autochtones, zapatistes ou non. Notre approche n'est pas celle d'une anthropologue, mais ces séjours dans les communautés nous ont tout de même ouvert une fenêtre sur les cultures autochtones du territoire que nous étudions. Avoir habité la ville de San Cristóbal de Las Casas nous a aussi permis de rencontrer de multiples acteurs, locaux et étrangers, qui gravitent, d'une façon ou d'une autre, autour de la lutte zapatiste.

Ce sont donc trois méthodes différentes qui nous ont servie à cueillir des données. Cette triangulation entre différentes méthodes, recension d'écrits, entrevues semi dirigées et observations non participantes, nous permet de croire que nos données sont valides. Cela dit, nous sommes aussi consciente de leurs limites, ne serait-ce que par le caractère particulier de notre terrain d'étude, autour duquel plusieurs informations clés sont gardées confidentielles. Nous avons reçu des instructions claires et formelles pour mener les entrevues que nous avons faites avec des zapatistes, et nous croyons qu'il en avait été de même pour eux. De plus, nous savons que, notre sujet étant propre à soulever les passions, les opinions qu'il provoque sont souvent soit radicalement pour, soit radicalement contre. Les clans sont clairement partagés, surtout sur le terrain, ce qui entraîne, parfois, des opinions partiales et partielles. Sans oublier les effets du désir de protection et de sécurité des zapatistes, comme de leurs opposants, dans un contexte de «guerre de basse intensité» qui n'en continue pas moins à faire peser une menace constante et quotidienne sur les communautés autochtones.

Voilà donc pour les limites entourant notre collecte de données. Nous avons traité ces dernières, fiches de lecture, transcriptions d'entrevues, notes de terrain, à l'aide d'une grille d'analyse et de fiches thématiques élaborées en fonction des grandes thématiques de notre recherche. Ce procédé nous a permis de regrouper nos données en fonction des principaux objets abordés par les questions que nous avons d'abord posées pour baliser notre réflexion, et de rassembler les réponses à ces questions.

Plan du mémoire

Ce mémoire se divise en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous introduirons plus en détails notre objet d'étude. Nous observerons d'abord les mouvements autochtones qui secouent actuellement l'Amérique latine, et dont fait indéniablement partie le mouvement zapatiste, pour en arriver à présenter l'une de leurs principales actions collectives, la demande d'autonomie. Le deuxième chapitre nous aidera à tracer le cadre théorique entourant notre réflexion. Nous reviendrons aux concepts clés de notre recherche, soit la globalisation, les mouvements sociaux et les actions collectives, ainsi que le développement. Au troisième chapitre, nous présenterons notre étude de cas, le territoire autonome zapatiste de *Los Altos de Chiapas* et son chef-lieu, Oventic. Nous introduirons d'abord le mouvement autochtone mexicain et ses revendications, pour ensuite broser un tableau, le plus concis possible, du mouvement zapatiste. Après avoir abordé la région où il s'implante, le Chiapas, nous verrons comment sont apparus les territoires autonomes et rebelles. Puis, nous positionnerons la structure de gestion territoriale zapatiste. Nous examinerons comment elle se déploie sur le territoire et entre les différentes instances de pouvoir. En dernier lieu, ce chapitre servira à tracer un portrait géographique, politique et socioéconomique de notre cas d'étude, Oventic et *Los Altos de Chiapas*. Dans le chapitre quatre, nous nous attarderons à l'exercice de l'autonomie sur ce territoire. Nous présenterons pour commencer les acteurs présents à Oventic ainsi que leurs actions et leurs stratégies. Nous observerons leurs réalisations et les perspectives qui en découlent. Finalement, dans le cinquième chapitre, nous étudierons les grands enjeux, internes et externes, soulevés par la gestion autonome. Il nous permettra ensuite de revenir sur les aspects théoriques énoncés dans les deux premiers chapitres et de les mettre en relation avec l'étude de cas développée dans les deux suivants. Nous essaierons de mieux comprendre l'aspect territorial du mouvement zapatiste et de voir ce qu'il nous enseigne, à la fois sur l'autonomie et sur le développement.

CHAPITRE 1

LA DEMANDE D'AUTONOMIE

DES MOUVEMENTS AUTOCHTONES

Le mouvement zapatiste représente aujourd'hui l'un des mouvements autochtones les plus importants. Pour certains, le soulèvement zapatiste aurait même constitué le principal déclencheur de la montée en force des mouvements autochtones partout en Amérique latine. Ces mouvements autochtones modifient non seulement la gouvernance à plusieurs échelles, mais aussi les caractéristiques mêmes des mouvements sociaux. Il s'agit de mouvements socioterritoriaux qui affichent un ancrage territorial sur lequel s'articulent des actions collectives autonomistes. Le mouvement zapatiste figure parmi ceux qui ont poussé le plus loin l'exercice de l'autonomie.

1.1 Les mouvements autochtones latino-américains à l'entrée du XXI^e siècle

Des mouvements autochtones secouent aujourd'hui l'Amérique latine, et même le monde. Les actions collectives entreprises par divers groupes autochtones (qu'ils se revendiquent ou non comme tels) à travers le continent ne cessent de se structurer et d'augmenter en nombre et en intensité depuis les années 1960-1970, et surtout depuis la dernière décennie du XX^e siècle. En fait, selon certains auteurs, le mouvement autochtone pourrait bien être le mouvement social le plus important, aux côtés de l'altermondialisme, en ce début de XXI^e siècle (Le Bot, 2000; Warren et Jackson, 2002). L'Organisation des Nations unies (ONU), qui avait instauré une première Décennie internationale des populations autochtones (1994-2004), a jugé nécessaire de la prolonger et a voté, en décembre 2004, une Deuxième décennie internationale des populations autochtones (2005-2015). Cette organisation, de même que l'Organisation des États américains, devraient toutes deux publier sous peu une

Déclaration des droits des peuples autochtones. La nécessité d'une protection de ces droits avait été mise à l'ordre du jour, entre autres, par la ratification, en 1989, de la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux peuples indigènes et tribaux. Puis, en 1992, la célébration du 500^e anniversaire de la supposée «découverte» des Amériques par Cristóbal Colón a soulevé et réuni les peuples autochtones de tout le continent en une vaste opposition à cette fête qui niait leur existence et leur condition de colonisés. Depuis, leurs revendications n'ont cessé de prendre de l'importance dans l'agenda international.

En effet, les groupes autochtones étant fortement réseautés, reliés entre eux et à d'autres organisations, la vague produite par leurs actions déferle avec d'autant plus d'impact. Toutefois, cette apparente efficacité n'en fait pas pour autant un mouvement monolithique. Plusieurs, comme nous, préfèrent d'ailleurs se référer à ces luttes en parlant de mouvements, au pluriel, plutôt que d'un mouvement, comme s'il était possible de les rassembler, déjà, sous une même bannière. L'appellation plurielle permet à chacune de ces luttes d'avoir son identité propre, tout en montrant que cette vague d'actions collectives qui animent le continent présente de plus en plus les caractéristiques communes d'un véritable mouvement social.

Par ailleurs, la caractéristique principale des mouvements autochtones actuels semble être leur ancrage territorial. Les mouvements autochtones s'inscrivent dans une nouvelle génération de mouvements sociaux qui possèdent une importante base territoriale locale (nous y reviendrons au chapitre suivant). Ce qui n'en fait pas pour autant un mouvement replié ou passéiste, puisqu'il se veut aussi ouvert sur le global et tourné vers l'avenir. Les mouvements autochtones affichent presque tous une forte sensibilité aux enjeux de la globalisation. Ainsi, leur ancrage territorial est non seulement local, mais aussi global. Ils s'inscrivent nettement dans le phénomène de la glocalisation, auquel nous reviendrons aussi (voir Chapitre 2).

1.1.1 Le contexte

Yvon Le Bot (1997, 2000, 2001) soutient que les mouvements autochtones constituent aujourd'hui l'expérience la plus intéressante de mouvement social, de par leur caractère créatif et innovateur. Depuis leur apparition dans les années 1960 et 1970, les mouvements autochtones tentent de redéfinir la société, non pas nécessairement en utilisant le parcours habituel de la prise du pouvoir, mais à partir de la société civile. Les mouvements de résistance autochtones existent depuis la colonisation, mais il semble aujourd'hui que les Premières nations soient en train de se réinventer une identité, à travers la nation et la globalisation. Les populations autochtones ont longtemps été perçues par les nations latino-américaines à travers la loupe de l'indigénisme qui visait à les assimiler à la nation (Dauzier, 1993; Díaz-Polanco, 1992, 2003). L'indigénisme de l'État a eu pour effet «de neutraliser ou d'absorber les revendications autochtones» pendant de nombreuses années (Le Bot, 1997: 31). Les affrontements ethniques étaient nombreux. Les organisations sociales autochtones existaient, mais leurs revendications demeuraient marginalisées. Puis, dans les années 1990, la pensée indigéniste a pris du recul (Dauzier, 1993), en même temps que l'idée d'une nation multiculturelle faisait son chemin. Plusieurs pays du continent ont en effet adopté des modifications constitutionnelles reconnaissant le multiculturalisme intrinsèque à leur nation⁶.

Le renforcement des organisations autochtones est aussi lié au processus de démocratisation que vivent la plupart des pays latino-américains depuis une ou deux décennies (Yashar, 1998) et à l'augmentation de la présence de la société civile, face à l'État, précisément due à la croissance des organisations sociales (Otero et Jugenitz, 2003). De plus, les formes d'organisations politiques appliquées traditionnellement par certaines communautés autochtones apparaissent comme des solutions plausibles à la crise de confiance que vit le politique actuellement. Il serait hasardeux de généraliser cette pratique à tous les mouvements, mais certains d'entre eux tentent de mettre de l'avant une gestion interne par consensus s'appuyant sur une démocratie directe participative (Le Bot, 2000). Ces formes de

⁶ Par exemple, la Colombie, en 1991, la Bolivie, en 1994 et le Venezuela, en 1999.

gestion questionnent la démocratie représentative des États qui bat aujourd'hui de l'aile. Les mouvements autochtones poussent à la révision de l'application actuelle de la démocratie. Ils s'insèrent ainsi dans un mouvement plus large d'individus et de groupes revendiquant le respect de leur différence (ethnique ou autre) et leur inclusion au sein de la société⁷.

La globalisation participe aussi à l'émergence des mouvements autochtones. Paradoxalement, les mesures économiques néolibérales adoptées par les États latino-américains, qui ont mené à la marginalisation, voire à l'exclusion, d'une partie de plus en plus importante des populations déjà défavorisées (Hamel, 1997; Klein 1999), dont les Premières nations, ont aussi mis en place les conditions nécessaires à l'éclosion de la grogne populaire. La fracture sociale grandissante a obligé les groupes à s'organiser et à revendiquer. Alors que l'État national, gestionnaire des «affaires autochtones», est la première victime de l'érosion des pouvoirs qu'entraîne la globalisation (voir Chapitre 2) (Badie, 1995; Klein, 1999), le déséquilibre existant dans le partage des pouvoirs au sein même de cet État se fait de plus en plus dérangeant. Les relations de pouvoir asymétriques qui ont caractérisé la gestion territoriale et sociale de ces États commencent à être remises en question. Ainsi, la question de l'autonomie des peuples autochtones au sein de l'État-nation, mise à l'ordre du jour entre autres par la ratification de la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (Dehouve, 2003), constitue aujourd'hui l'un des enjeux majeurs d'une bonne partie des sociétés latino-américaines. Bien entendu, cette autonomie potentielle soulève une vive opposition, que ce soit pour des raisons sociales (tensions entre groupes ethniques), juridiques (contre l'octroi de droits différents à certaines catégories de citoyens) ou encore économiques (contre les barrières commerciales que cette autonomie imposerait parfois). Il demeure que, au cours des prochaines années, comme le suggèrent Otero et Jugenitz (2003), l'État-nation se verra sans doute obligé d'«élargir ses frontières de l'intérieur».

D'un autre côté, l'apparition des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC), qui ont favorisé la mise en réseau des différents groupes, participe aussi à la création du contexte nécessaire à l'émergence de tels mouvements. Qui plus est,

⁷ Le Rapport mondial sur le développement humain 2004 du PNUD portant le titre : «La liberté culturelle dans un monde diversifié» illustre bien cet enjeu.

pour Castells (1996), les TIC et les médias représentent plus encore qu'un outil de communication pour ces mouvements. Ils sont ce par où le message passe, ce par quoi le mouvement se mobilise, ce par quoi il agit sur sa société : ils sont leur «infrastructure organisationnelle». Les mouvements autochtones, à l'instar d'autres mouvements sociaux, ont adopté, de manière quasi systématique, les «termes de la politique symbolique caractéristique de la société informationnelle» (Castells, 1996: 134), dont ils se servent désormais afin de transmettre leurs revendications. Si, parfois, les armes, les manifestes et les proclamations guerrières créent l'événement, celui-ci n'aurait pas d'existence à plus long terme si ce n'était du talent médiatique des insurgés. Il s'agit donc, pour ces mouvements, d'une manière nouvelle de vivre l'espace et de s'approprier des flux plutôt que des lieux dans la lutte pour la justice sociale. Même que les chances de mobilisation, d'action, voire de survie d'un mouvement reposent désormais sur sa capacité à mobiliser les TIC et les médias (Castells, 1996; Melucci, 1997). Cette transformation suggère une nouvelle façon, pour le social, de vivre le territoire et, pour le territoire, de modeler le social. Toutefois, il convient de souligner un paradoxe : à l'intérieur même de ces communautés, les moyens de communication se réduisent souvent aux formes les plus traditionnelles. Les leaders manipulent adroitement l'Internet et la téléphonie cellulaire, mais ces technologies se révèlent rarement à la portée de tous. Non seulement la technologie demeure-t-elle le privilège de la minorité, mais la portée du message lui-même se voit souvent restreinte, au sein d'une communauté, puisque le langage, voire la langue, utilisés ne sont pas toujours accessibles à la majorité. Reste que les mouvements autochtones se voient bien ancrés dans la «société informationnelle», dont ils utilisent désormais les méthodes et les codes afin de transmettre leurs revendications (Castells, 1996).

Le contexte est campé. Inévitablement, ses caractéristiques modèlent l'apparition de nouveaux mouvements porteurs de revendications innovatrices. Ainsi, que les auteurs parlent de nouveaux mouvements sociaux, de post-nationalisme, de post-colonialisme, de post-fordisme ou même de post-modernisme, ils s'entendent tous pour dire que les mouvements autochtones participent clairement à l'époque contemporaine.

1.1.2 Les caractéristiques des mouvements autochtones

Les mouvements autochtones s'inscrivent dans un nouveau type de mouvements sociaux (Escobar et Álvarez, 1992; Alternatives Sud, 1994; Warren et Jackson, 2002; Montgomery *et al.*, 2003). Les insurrections autochtones qui ont fait leur apparition depuis trois décennies constituent une nouvelle forme de mouvement social identitaire (Le Bot, 2000). Il s'agit de mouvements sociaux qui proviennent de la base et qui s'efforcent de recoudre le tissu social perforé par les abus du système. Dans une région du monde où les mouvements sociaux étaient, traditionnellement, liés au système politique, les mouvements autochtones s'efforcent de mettre de l'avant une nouvelle culture politique en dépassant les limites de la communauté et en incluant des secteurs non autochtones de la société. Ces «mouvements de libération indienne», comme Le Bot les appelle, lient identité et intégration, culture et économie, particulier et universel (Le Bot, 1997: 20).

Ainsi, en plus de se positionner à l'échelle globale, les mouvements autochtones sont fortement ancrés dans le niveau local. Le niveau national demeure encore le principal interlocuteur des revendications autochtones, tandis que le niveau régional est surtout sollicité pour la mise en œuvre de nouvelles formes d'autonomie (Burguete Cal y Mayor, 2000) et qu'au niveau international se déploie leur structure organisationnelle (Castells, 1996). Il s'agit donc d'un mouvement qui joue sur plusieurs échelles (Montgomery *et al.*, 2003; Perreault, 2003). Ce positionnement aux différentes échelles sociales, ce «*jumping scale*» que le mouvement pratique est, pour Perreault (2003), le garant du succès du mouvement. Selon lui, c'est grâce à la consolidation de l'espace et au «*jumping scales*» que les organisations sociales autochtones ont réussi, ces dernières années, à se bâtir un capital politique et à assurer une certaine légitimité à leurs revendications. En outre, ce jeu à différentes échelles est aussi appuyé par les relations qu'entretiennent les mouvements avec différents acteurs. L'État, les organismes de défense des droits humains, les Églises, les organisations non gouvernementales, les groupes écologistes, etc., ces acteurs sont variés et multiplient les points d'ancrage social des revendications autochtones, participant ainsi à la fortification de leur légitimité.

Les revendications des mouvements autochtones tournent autour des principales catégories suivantes : 1) le droit à l'autonomie, impliquant une réforme des structures étatiques vers l'instauration d'une structure de gestion équitable et démocratique, 2) le respect des droits humains et de la diversité culturelle, ainsi que 3) la participation à la gestion territoriale et l'accès aux ressources (Yashar, 1998; Montgomery *et al.*, 2003). Selon Marie Léger⁸, la participation aux décisions qui les concernent et l'accès à leurs terres et ressources représentent les critères essentiels du développement pour les autochtones. À cela il faudrait bien sûr ajouter toutes les revendications matérielles reliées à leur survie. La grande majorité des actions collectives menées par des communautés autochtones, qui se retrouvent souvent dans des situations de précarité importante, mettent de l'avant des revendications reliées à leur subsistance et à leur pérennité; qu'il s'agisse de se soulever contre de grands projets d'infrastructures qui entraînent leur déportation, ou encore de revendiquer le droit à des soins de santé adéquats et à l'éducation dans leur langue.

Cela dit, il ne faut pas perdre de vue l'incroyable diversité qui caractérise les mouvements autochtones. Il ne s'agit pas d'une organisation chapeauté par un centre de décision insufflant une direction nette au mouvement. Au contraire, les décisions font rarement consensus et entraînent des avancées sur plusieurs fronts à la fois, sans cohérence apparente (Hamel, 1997; Warren et Jackson, 2002). En outre, pour qui se penche sur les communautés autochtones, il devient important de lutter contre l'image que l'on s'en fait trop souvent, surtout depuis les études indigénistes, et qui les caractérise comme des communautés homogènes et réactionnaires. Plusieurs auteurs remettent en question l'exclusion entre «modernité» et «autochtone» qui est trop souvent véhiculée (Warren et Jackson, 2002) ou la notion de communauté fermée (Dehouve, 2003). Les populations autochtones se révèlent aussi diverses entre elles que sur le plan interne, où toutes les orientations politiques, économiques et sociales sont aujourd'hui représentées (nous reviendrons à la notion de «communauté autochtone» au Chapitre 3). En outre, la variété des visions d'émancipation et d'équité que les mouvements autochtones ont commencé à faire apparaître, se révèle en porte-à-faux avec l'idéal du développement associé à l'État-nation (Blaser, 2004). Ils se

⁸ Coordonnatrice droits des peuples autochtones, Droits et Démocratie, citée dans *Libertas*. 2005. Vol. 15, No 1, p.7.

constituent donc en mouvements sociaux, dont les identités multiples sont sans doute ce qui leur donne le pouvoir de créer des alternatives nouvelles (Le Bot, 2000).

1.1.3 Les outils de lutte

Les actions collectives des mouvements autochtones sont fortement réseautées, comme nous l'avons vu, et ce réseau constitue l'un de leurs principaux outils de lutte (Castells, 1996; Le Bot, 2000; Montgomery *et al.*, 2003). À ses côtés figurent en première place les grandes marches pacifiques (Le Bot, 2000). Ces marches ont généralement pour but de mener les revendications autochtones de la scène locale vers le siège de l'État dans la capitale du pays. De plus, les mouvements autochtones utilisent les outils du système dominant pour se faire entendre. Au plan international, les grands forums comme l'Organisation des Nations unies, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation des États américains, etc. se voient dorénavant obligés de tenir compte des revendications autochtones. Pour mettre de l'avant ces revendications, tant sur le plan international que national, le discours, la langue et le langage, les médias, les ressources, utilisés par les autres acteurs politiques, seront mis à profit. Cette utilisation demeure cependant risquée pour les mouvements qui sont souvent accusés de perdre de leur authenticité. Il pourrait en effet s'agir d'adaptation ou d'un indice de récupération. Leurs outils se révèlent aussi, la grande majorité du temps, pacifiques. Ce qui détonne avec les fréquentes explosions de violence qu'a connues l'Amérique latine par le passé, parmi lesquelles figuraient des actions collectives menées par des autochtones. Les mouvements autochtones utilisent en outre beaucoup de tactiques «spécialisées», c'est-à-dire ancrées dans l'espace. Pour revendiquer un espace de vie, un territoire, ils tentent de se créer un espace politique à l'aide de stratégies territoriales (Perreault, 2003).

1.1.4 Les enjeux soulevés

Les enjeux soulevés par les mouvements autochtones peuvent être classés en trois groupes principaux : 1) les enjeux sociaux, 2) les enjeux économiques et 3) les enjeux politiques. Les premiers sont liés à l'identité, à la reconnaissance de la diversité culturelle et à la possibilité, revendiquée par ces groupes, d'une organisation sociale différente. Les revendications autochtones remettent en question l'organisation d'une société qui permet

l'exclusion d'une large partie de ses membres. Les autochtones réclament de faire partie intégrante de la société à laquelle ils appartiennent, tout en conservant leurs spécificités. Ils prônent une société qui reconnaît les besoins particuliers de chacun de ses membres, ou de ses groupes membres, ainsi que leur rôle dans la production et la reproduction de cette société. Bref, la justice sociale.

Les enjeux économiques sont ceux soulevés par le souhait de participation au développement économique. Ces enjeux reposent principalement sur les ressources naturelles dont les communautés autochtones sont souvent dépossédées. La terre, l'eau, la forêt, le pétrole, les métaux etc. des territoires traditionnellement autochtones soulèvent tous la convoitise des États et des grandes entreprises, à l'heure où le contexte international favorise l'exploitation du milieu dans un but de circulation du capital. Dans cette optique, le sort des autochtones pèse peu. Les cas de communautés déplacées, voire éteintes, pour laisser libre cours à de grands projets ne manquent pas et se retrouvent dans tous les pays latino-américains. Il arrive que des leaders autochtones soient enlevés ou assassinés en tentant de défendre leur territoire et ses ressources. Ce fut le cas de Kimy Pernia Domico, qui disait justement avant de disparaître : «je dois souligner que les Êmbêra Katío ne sont absolument pas opposés au développement»⁹. Les Êmbêra Katío, de Colombie, ont vu leurs terres inondées à la suite de la construction d'un grand barrage hydroélectrique. Il ne s'agit pas ici d'opposer à ce type d'exploitation une vision idéaliste du «bon sauvage» attaché à la Terre-Mère et agissant inévitablement pour sa protection. Les autochtones vivent aussi dans des sociétés néolibérales qui encouragent l'accumulation de capital. En outre, comme groupe marginalisé, ils sont régulièrement confrontés à des besoins liés à la survie immédiate qui ne se conjuguent pas toujours bien avec la préservation écologique à long terme. Reste qu'ils se positionnent plus souvent qu'autrement comme défenseurs des ressources naturelles d'un territoire et mettent parfois de l'avant une vision plus équitable et plus durable de son développement.

Finalement, le troisième groupe d'enjeux relié aux revendications autochtones est amené par la crise actuelle de la gouvernance, dont les mouvements autochtones sont partiellement

⁹ Cité dans un document de Droits et Démocratie : «Le projet de barrage Urrà en Colombie : le Canada complice d'une histoire d'horreur» (2003).

responsables, mais à laquelle ils proposent diverses solutions. La demande d'autonomie des autochtones, peu importe la forme de cette autonomie locale, interpelle les États dans leur constitution même et défie notre conception du territoire politique. L'idée d'un État plurinational fait son chemin, non sans provoquer de remous. En outre, la globalisation remet aussi en question l'État-nation tel que nous le connaissons et ouvre la porte à de nouvelles façons de gérer nos sociétés. Ce qui a permis à certaines protestations d'être entendues plus qu'auparavant, ne serait-ce que grâce à l'écho qu'elles provoquent sur la scène internationale, à laquelle les États doivent dorénavant rendre des comptes. Parallèlement, les formes alternatives de gouvernance locale foisonnent. Non sans, toutefois, entraîner des conflits internes aux communautés, surgissant principalement entre les tenants du changement et les traditionalistes. Les fractures causées par les changements sont sources de frictions, alors que la redéfinition et la construction sociales soulèvent inévitablement des enjeux. Le processus décisionnel des communautés autochtones est donc régulièrement mis à rude épreuve.

1.1.5 L'ancrage territorial des mouvements autochtones

Toutes ces formes d'enjeux se révèlent reliées à un enjeu fondamental, l'enjeu territorial. L'attachement à la terre, au territoire, des peuples autochtones comporte, en soi, les germes d'un enjeu important pour les sociétés occidentales qui, elles, semblent se diriger vers un ancrage territorial de plus en plus aléatoire. Les luttes autochtones reposent sur l'identification au territoire et l'appropriation territoriale en est le principal enjeu. L'assise de leur autonomie, voire de leur existence, est territoriale (Dehouve, 2003). En fait, l'enjeu territorial recoupe, nous l'avons vu, les autres enjeux. À l'heure actuelle, plusieurs collectivités autochtones construisent un nouveau type de rapport au territoire qui pousse à repenser la gestion territoriale. Leurs actions collectives se positionnent invariablement sur un territoire et emploient des stratégies spatialisées, qui donnent au mouvement un ancrage territorial primordial. Pour Parajuli (2004), ce qu'il appelle les «ethnicités écologiques» négocient quotidiennement leur subsistance avec leur environnement immédiat, mais possèdent une identité commune puisqu'elles se retrouvent toutes marginalisées par le processus d'extraction et d'accumulation que véhicule la globalisation. Elles font même régulièrement obstacle à ce processus. Parajuli (2004) utilise aussi l'expression «géographies

de la différence» pour qualifier la diversité de ces groupes, tous liés, cependant, par un même désir d'autonomie.

L'action collective la plus représentative de cet ancrage territorial, de cette nécessité de repenser la gestion sociale et politique des États, s'incarne dans la revendication de l'autonomie. Ainsi, leur demande d'autonomie ne concerne pas uniquement la question de la représentation politique, mais cherche aussi à modifier l'organisation de la gestion territoriale. Qu'il soit perçu comme ancestral, ou qu'une communauté vienne tout juste de s'y installer poussée par des migrations internes ou externes, le territoire demeure l'assise de leurs revendications. L'autonomie territoriale réclamée par bon nombre de communautés autochtones les relie les unes aux autres dans un vaste mouvement social déferlant sur le continent. Les mouvements autochtones d'Amérique latine, particulièrement ceux du Mexique, ont fait de l'autonomie la demande principale de leur programme sociopolitique (Díaz-Polanco, 2003; Velasco Cruz, 2003; López Bárcenas, 2005).

1.2 L'autonomie : au cœur des actions collectives des mouvements autochtones

Ce que beaucoup de mouvements autochtones exigent est le droit de gérer le développement de leur territoire de façon autonome. L'autonomie préconisée par les mouvements autochtones est une autonomie territoriale. C'est sur une base territoriale que s'appuient les actions collectives de revendication de l'autonomie, qui englobent le droit à l'autogestion et à la préservation de leur culture. Les autochtones ne sont pas les seuls à revendiquer le droit à l'autodétermination, mais leurs mouvements s'illustrent particulièrement sur ce terrain. Cependant, soulignons-le d'entrée de jeu, ce n'est pas l'indépendance complète qu'ils revendiquent. Comme le notent Díaz-Polanco et Sánchez (2002), il existe deux réorganisations possibles d'une structure sociopolitique : la séparation ou l'autonomie. C'est cette dernière qu'ont choisie la plupart des peuples autochtones d'Amérique. Ce qu'ils réclament c'est le droit à l'autogestion, sans remettre en question l'existence de l'État national.

Le modèle d'État-nation fondé sur une seule nation unifiée, dont l'Amérique latine a été l'un des premiers terrains d'application, subit tout de même aujourd'hui une remise en question. Il fait face à un contexte de globalisation qui entraîne l'érosion de sa structure et de ses pouvoirs (voir Chapitre 2). Les positions homogénéisantes et centralisatrices ont prédominé pendant longtemps, mais les tendances pluralistes et décentralisatrices gagnent maintenant du terrain, pour ne pas dire des territoires. C'est la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes énoncé dans la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail relative aux peuples indigènes et tribaux, qui a entraîné une remise en question de l'organisation territoriale des États (Badie, 1995). Le concept de multiculturalisme commençait à s'installer, sans toutefois nier la structure politique des États. Cette idée présuppose des entités politiques recouvrant plusieurs nations différentes sur un même territoire. Parallèlement, on assiste aussi, en Amérique latine, à une vague de décentralisation qui permet à certaines régions du territoire, à certains secteurs de la gestion étatique, d'obtenir plus de pouvoir, donc, plus d'autonomie (Laurelli et Rofman, 1989; Boisier, 1994; Díaz-Polanco et Sánchez, 2002).

La reconnaissance de cette diversité des peuples vivant sur leur territoire a obligé les États à leur octroyer les moyens d'assurer leur survie culturelle, économique et sociale. Pour ce faire, les tenants de l'autonomie soutiennent qu'il faut fournir une expression politique à cette diversité et que cette expression politique passe par des entités autonomes reconnues constitutionnellement (Díaz-Polanco, 1997; López Bárcenas, 2005). L'autonomie permettrait même d'assurer l'unité dans la diversité (Díaz-Polanco et Sánchez, 2002). La structure étatique ne serait donc pas menacée par l'apparition d'entités autonomes sur son territoire et verrait, au contraire, son unité et sa légitimité renforcées. Il demeure cependant inévitable que la demande d'autonomie modifie la relation avec l'État, voire avec le reste de la société incluant les autres peuples autochtones, surtout dans le cas des nations qui ont fait de la rigidité le principal outil pour mettre en œuvre leur adhésion au modèle occidental (Rouquié, 1987).

Il reste que, plutôt que de nier le pouvoir de l'État, les mouvements autochtones tentent d'édifier, par le bas, des réseaux de pouvoir capables de convertir les communautés en sujets politiques possédant la capacité de prendre des décisions sur leur avenir (López Bárcenas, 2005). L'autonomie ouvre la porte à la participation de groupes auparavant exclus, ce qui assoit les bases d'un régime étatique plus démocratique (Díaz-Polanco et Sánchez, 2002). Ce caractère démocratique, cette emphase sur la participation, représente peut-être l'une des caractéristiques les plus importantes de la demande d'autonomie faite par plusieurs mouvements autochtones. Pour Díaz-Polanco et Sánchez (2002: 42), «l'essence de l'autonomie implique la décentralisation et la démocratisation, ce qui ne peut être réellement atteint que quand s'assoient les prémices de l'*empowerment* des peuples». Par ailleurs, pour Moulaert *et al.* (1997), c'est par l'*empowerment* d'une communauté locale que l'on arrive à faire du développement local intégré. Ces auteurs précisent que cet *empowerment* doit être politique tout autant que social. L'action collective de revendication d'autonomie doit donc être précisément cela, une action collective, soutenue par une forte identité locale.

1.2.1 Qu'est-ce que l'autonomie ?

Les systèmes (de même que les degrés) d'autonomie se révèlent très variés. Des exemples de régions assurant une gestion plus ou moins autonome de leur territoire, il s'en trouve un peu partout sur le continent, et même sur la planète. Chacune représente un cas particulier, dont les contours évoluent. Quoi qu'il en soit, retenons une définition, proposée par Díaz-Polanco (1991: 151), de ce qu'est l'autonomie :

L'autonomie se réfère à un régime particulier qui configure un gouvernement propre (autogouvernement) pour certaines communautés intégrantes, lesquelles choisissent ainsi des autorités, qui font partie de la collectivité, exercent des compétences légalement attribuées et possèdent les facultés minimales pour légiférer sur leur vie interne et pour administrer leurs affaires.

Le régime de gestion autonome serait soutenu par quatre principes fondamentaux (Díaz-Polanco, 1992; Díaz-Polanco et Sánchez, 2002) : 1) l'unité de la nation ; 2) l'égalité de traitement pour tous les citoyens (y compris à l'intérieur des entités autonomes) ; 3) l'égalité entre groupes socioculturels qui vivent sur le territoire autonome ; 4) la solidarité et la fraternité entre les divers groupes ethniques qui composent le pays. Il s'agit donc de

l'établissement d'un régime politico-juridique impliquant la création de véritables collectivités politiques, qui demeurent parties intégrantes de la société nationale, mais qui possèdent des pouvoirs et des compétences spécifiques à leur gestion (Díaz-Polanco, 1992; López Bárcenas, 2005). Ce régime modifie les règles de base et les relations de pouvoir entre les collectivités autonomes et chacun des paliers de gouvernement. Il répond à la nécessité de trouver des formes d'intégration politique à l'intérieur de l'État national, basées sur la coordination et non la subordination des collectivités constituantes (Díaz-Polanco, 1991). L'autonomie implique à la fois la reconnaissance de droits particuliers et la création d'institutions capables de protéger ces droits (Díaz-Polanco et Sánchez, 2002). Elle exige donc des transformations profondes au niveau de l'organisation politique nationale. La structure de gestion et les relations de pouvoir doivent être revues afin de créer un espace au sein duquel pourra s'épanouir le système autonomiste. Bref, il devra y avoir une véritable «refonte de l'État» (Ruiz Hernández et Burguete Cal y Mayor, 2003).

1.2.1.1 Différents types d'autonomie

La première distinction à apporter entre les différents types d'autonomie est celle entre les échelles territoriales. L'autonomie se révèle principalement soit communautaire, soit régionale. Le droit d'assurer une certaine autogestion sur son territoire peut en effet être octroyé à une communauté ou à un ensemble de communautés. Les implications, on s'en doute, seront nettement moins importantes dans le cas de la reconnaissance de communautés autonomes. L'autonomie régionale, qui coordonne des communautés dispersées, constitue un niveau de pouvoir additionnel dans une structure de gestion. Elle permettrait de corriger l'effet «d'atomisation» ou de déstructuration des communautés, qui «freine la mise en place de projets de développement durable» (Díaz-Polanco, 2003: 30). Il s'agit donc de consolider politiquement une force régionale face à la nation. Ce qui peut impliquer la création d'un nouveau palier de gouvernement. Ainsi, certains critiques prétendent que la volonté de création d'une autonomie régionale ne reconnaît pas l'importance de la communauté locale (Velasco Cruz, 2003). Les tenants de cette option soutiennent à l'inverse que l'autonomie régionale suppose obligatoirement le renforcement des communautés, qui représentent la

pièce angulaire de l'autonomie, et entraîne l'élargissement de leur territorialité en les reliant (Díaz-Polanco, 2003).

Il est parfois question d'autres niveaux d'autonomie, celui de l'autonomie municipale, qui viendrait s'insérer entre les niveaux communautaire et régional, de même que celui de l'autonomie accordée à un peuple même si celui-ci est dispersé sur un territoire (Stavenhagen, 2000; Díaz-Polanco, 2003; Velasco Cruz, 2003). Ils peuvent aussi être tous deux considérés comme des autonomies régionales. Le Tableau 1.1 permet de situer les trois principaux modèles d'autonomie –communautaire, municipal et régional– faisant l'objet d'une proposition à l'heure actuelle au Mexique. On y voit que les autorités nommées au sein des communautés conservent un statut traditionnel, alors que celles du niveau régional forment un gouvernement et envoient des députés au niveau fédéral. Ce qui ne concède pas, bien entendu, le même pouvoir décisionnel. De même, lorsqu'on regarde les compétences accordées, on s'aperçoit que l'autonomie régionale jouit d'une portée nettement supérieure à l'autonomie communautaire et qu'elle possède, en outre, beaucoup plus de moyens.

Une autre distinction qu'il convient de faire est celle entre les cas d'autonomie de type politique, économique ou social. Un régime autonome n'implique pas l'autosuffisance. Étant donné qu'il n'y a pas séparation d'avec l'État, les fonds d'administration et de développement d'une entité autonome continuent d'être octroyés par l'État central, comme le montre le Tableau 1.1. Il peut aussi exister un système de perception d'impôts ou de taxes géré de façon autonome. Par ailleurs, nous verrons dans notre étude de cas que certains mettent de l'avant une autonomie coupée de l'État, qui pourrait donc être perçue comme politique et économique. Cependant, à moins d'être autosuffisante, une région, même autonome, devra compter sur une collaboration extérieure, quelle qu'en soit l'origine. En outre, la globalisation rend aujourd'hui l'autonomie économique utopique. Il demeure que dans l'étude des cas d'autonomie, il convient de se demander par rapport à qui une entité se prétend autonome et quels sont les droits, les pouvoirs et les compétences dont elle jouit réellement.

Tableau 1.1 Comparaison des échelles territoriales d'autonomie

Modèle d'autonomie	Type d'autonomie et extension géographique	Extension de population	Autorités et représentants	Compétences et ressources
Autonomie régionale	Autonomie territoriale Extension variable	Régions à majorité autochtone, sans définition précise de taille de population	Gouvernement régional Conseils pluriethniques Députés locaux et fédéraux	Compétences : Économiques Politiques Administratives Sociales Culturelles Éducatives Juridiques Gestion de l'environnement Ressources : Fonds autonomes de compensation octroyés par la loi par les gouvernements étatiques et fédéral
Autonomie communautaire	Autonomie territoriale Extension ajustable à l'extension géographique des communautés	Communautés autochtones de population variable	Principalement autorités traditionnelles des communautés	Compétences : Variables, qui concerne la communauté et pour l'élection de conseils municipaux Ressources : Travaux communautaires volontaires Financement public non défini
Autonomie municipale	Autonomie territoriale Extension variable	Municipalités avec une population autochtone ou avec une population majoritairement autochtone	Conseil municipal autochtone élu par le processus en vigueur dans les us et coutumes	Compétences : Variables, à être définies par les gouvernements étatiques et fédéral Ressources : À être assignées par les autorités compétentes

Source : Velasco Cruz, S. 2003. *El movimiento indígena y la autonomía en México*. México: Universidad Nacional Autónoma de México, pp. 192-193.

De fait, dans le cas d'une entité autonome qui n'est pas reconnue par l'État, est-il bel et bien question d'autonomie ? Si l'autonomie implique la restructuration des rapports avec l'État et la création d'un véritable régime politico-juridique, peut-on parler d'autonomie dans les cas où ces caractéristiques sont absentes ? L'étude de cas sur laquelle nous allons bientôt nous pencher est celle d'entités où l'autonomie a été déclarée *de facto* par les instances locales qui se sont ainsi volontairement et clairement positionnées en aparté des structures étatiques. Cette autonomie n'est pas *de jure* puisqu'elle n'est pas soutenue par les structures légales de

l'État (Wallerstein, 2004). Pour certains, cette autonomie *de facto* est questionable (Entrevues 1 et 3). Il pourrait s'agir de formes de résistance, opposées à un pouvoir supérieur, mais ne réunissant pas les critères nécessaires pour être étudiées comme des entités autonomes. La marge entre autonomie et résistance demeure très mince et difficile à discerner, si ce n'est par cette distinction entre autonomie *de facto* et autonomie *de jure*.

William Safran (c/f Burguete Cal y Mayor, 2001) apporte lui une autre distinction, celle entre autonomie territoriale et autonomie fonctionnelle ou institutionnelle. La première serait plus inclusive et obligatoirement reconnue légalement, alors que la deuxième s'appliquerait à des cas où l'autonomie, plutôt que de reposer sur un territoire et sur une reconnaissance légale, concerne les entités où un réseau d'institutions¹⁰ parallèles aux institutions étatiques et mises sur pied pour répondre aux besoins d'une communauté particulière, rassemblent cette communauté autour de leur fonctionnement autonome. En outre, cette autonomie de fonctionnement serait légitimée du fait de la reconnaissance et de l'utilisation de ces institutions par les citoyens et citoyennes s'identifiant à cette communauté particulière. L'autonomie fonctionnelle se révèle donc tout aussi réelle que l'autonomie territoriale, mais moins facile à cerner, à légitimer et à territorialiser. Ce qu'elle crée, c'est une territorialité virtuelle ancrée dans des institutions et des pratiques plutôt qu'une territorialité physique.

1.2.2 Débats et enjeux entourant l'autonomie

Si l'autonomie suscite autant de débats, c'est bien sûr qu'elle soulève des enjeux. Pour Stavenhagen (2000: 18), la demande d'autonomie, particulièrement pour les mouvements autochtones, exacerbe au moins quatre enjeux fondamentaux : 1) l'identité collective des acteurs ; 2) les limites géographiques et la portée de l'entité autonome ; 3) les responsabilités qui lui seront octroyées ; et, finalement, 4) le cadre légal qui gouvernera les relations entre elle et l'État. Díaz-Polanco (1992) énonce ce qu'il appelle des mythes sur lesquels s'appuie l'opposition à l'autonomie, en affirmant que ces mythes ne tiennent pas la route lorsqu'il est question de véritables régimes autonomes soutenus par les quatre principes fondamentaux

¹⁰ Le terme «institution» est ici, et dans tout ce mémoire, utilisé dans le sens d'instance, plutôt que dans celui de modèle institué.

énumérés plus haut (voir Section 1.2.1). Selon l'auteur ces principaux mythes sont : 1) le lien entre l'unité nationale et le centralisme d'État d'une part, et avec l'homogénéité socioculturelle, d'autre part ; 2) la menace que l'autonomie ferait peser sur la souveraineté nationale face à des attaques extérieures; 3) la reconnaissance de droits socioculturels par l'autonomie ne serait pas compatible avec les droits et garanties individuelles ; 4) les conflits potentiels que l'autonomie entraînerait entre les peuples d'une même entité ; ainsi que 5) les conflits potentiels soulevés par la définition territoriale ou régionale de l'autonomie.

L'opposition la plus vive face à la reconnaissance d'entités autonomes vient bien sûr de l'idée libérale qui veut que l'État soit fondé sur des droits individuels, c'est-à-dire sur une autonomie personnelle, qui irait à l'encontre de toute autonomie communautaire ou territoriale interne à l'État (Díaz-Polanco, 1991). Pour calmer le débat, l'État pourrait prétendre créer des entités pseudo autonomes qui n'auraient pour effet que de court-circuiter les revendications de fonds et de désarticuler les mouvements populaires qui les soutiennent (Díaz-Polanco, 1992). Par ailleurs, une collectivité ne pourra pas devenir un sujet politique si elle est victime d'une trop grande déstructuration, que ce soit sur le plan social, politique ou économique. Pour pouvoir espérer mettre de l'avant une structure autonome, une collectivité doit disposer d'un minimum de ressources, qu'elles soient humaines ou matérielles (Klein, 2005; López Bárcenas, 2005), d'autant plus que l'autonomie ne résoudra pas, à elle seule, les problèmes de marginalisation d'une communauté.

Par sa nature, qui crée un système particulier pour un groupe particulier, l'autonomie ne va donc pas, souvent, sans entraîner de conflits. Les groupes concernés vivent rarement isolés, ce qui fait que le tracé des frontières territoriales et/ou administratives de l'autonomie se fait rarement sans provoquer, chez ceux qui ne s'y sentent pas inclus, un sentiment de rejet. L'autonomie soulève en effet tout un enjeu relié à la négociation, puis à l'application et à la reconnaissance légale de son cadre et de sa structure. Elle doit donc relever le défi de l'inclusion, et ce, autant à l'externe, vis-à-vis de l'État et des groupes voisins, qu'à l'interne. Le succès de l'implantation du système d'autonomie repose aussi sur la mobilisation et la participation. La reconnaissance légale demeurera lettre morte si l'autonomie ne se constitue pas dans les faits. Si elle n'est pas reconnue par ses propres tenants, l'autonomie n'aura aucun

effet. Au surplus, les actions collectives territorialisées des mouvements sociaux naissent à partir d'une identité collective et sans identité territoriale forte, il n'y aura pas de demande d'autonomie (Díaz-Polanco, 2003). Celle-ci devra être soutenue par des actions collectives de résistance qui permettent d'avancer vers l'autonomie, entre autres en construisant des sujets politiques autonomes et de nouvelles relations entre acteurs sociaux (Entrevue 3). Qu'elle soit *de jure* ou *de facto*, l'autonomie doit se construire par la mise en place d'institutions autonomes basées sur un tissu social de pratiques et d'organisations autonomes. Elle implique inévitablement une réorganisation de l'espace et doit être territorialisée par les actions des acteurs autonomes (Burguete Cal y Mayor, 2001). L'enjeu entourant la structuration légale d'un régime autonome au sein d'un État et d'une région, ne peut ainsi occulter l'énorme enjeu entourant la gestion interne de l'autonomie.

1.2.3 Autonomie et gestion territoriale

Pour qu'elle soit effective, l'autonomie exige que la collectivité qui la revendique soit porteuse de suffisamment de pouvoir politique pour l'obtenir *et* pour la maintenir. La participation des groupes concernés se révèle essentielle, et ce, autant dans le processus menant à sa mise en place, qu'au sein de la gestion autonome (Díaz-Polanco, 1992; Burguete Cal y Mayor, 1998b; López Bárcenas, 2005). L'histoire a montré que certaines expériences d'autonomie ont échoué faute d'avoir été soutenues par la population (López Bárcenas, 2005). Nous l'avons vu, l'instauration d'un régime d'autonomie entraîne et commande une profonde démocratisation de la gouvernance, mais la gestion de l'autonomie locale implique aussi une gestion démocratique. Le pouvoir politique repose sur les acteurs, sur leur mobilisation et, surtout, sur leur organisation (Díaz-Polanco, 1992). «La conquête de l'autogouvernement et autres droits implique que les communautés ethniques se constituent en sujets sociaux, en forces politiques et en moteur du changement» (Díaz-Polanco, 1992: 100), bref, en organisations sociales et en mouvements sociaux porteurs de ce changement. La mise en place de systèmes autonomes signifie donc, pour les communautés, de pouvoir participer à leur développement. Mais comment canaliser cette participation ? Quelles structures de gouvernement mettre en place pour assurer ce développement ? En somme, comment gérer l'autonomie ?

Les entités autonomes requièrent des formes de gestion territoriales propres, mais inclusives et articulées à la forme de gestion étatique (Díaz-Polanco et Sánchez, 2002). Les essais et erreurs ont été multiples ces dernières années. Plusieurs communautés autochtones semblent être en train de mettre en place des pratiques nouvelles de gestion territoriale, généralement à l'échelle régionale, s'articulant à leur forme de gestion traditionnelle communautaire¹¹. Par ailleurs, nombreuses sont les discussions à propos de la gouvernance locale. On parle de plus en plus de gouvernance, entre autres pour décrire la gestion de grandes métropoles basée sur un partenariat, un partage des responsabilités, entre les sphères publique et privée et la société civile (Stoker, 1998). Cette nouvelle structure de gestion découle de l'érosion des pouvoirs de l'État-nation entraînée par la globalisation. Les phénomènes parallèles de l'éclatement des échelles et de l'atomisation (voir Chapitre 2) obligent à une reformulation de la gestion politique des sociétés contemporaines (Klein, 1996, 1997). Klein (1996: 35) souligne l'importance de la «mise en place d'un cadre local de gestion du développement», circonscrit par un «nouveau compromis entre acteurs sociaux et économiques et l'État», ce qui représente pour lui la gouvernance locale. D'un point de vue positif, cette gouvernance peut être perçue comme la «réappropriation» de la gouvernance par des acteurs locaux. À l'inverse, elle peut être vue comme «l'abdication» devant les principes du néolibéralisme exigeant le retrait de l'État (Boucher et Tremblay, 1999).

Quoi qu'il en soit, la gouvernance locale concerne un régime spécifique et nécessite certains critères difficilement retrouvables dans des milieux exclus. La mise en place de ces régimes d'autogouvernement s'organise au cours de processus divergeant énormément d'une entité à une autre. Étant donné l'abondance de ces nouvelles formes de gestion territoriale, illustrée par le flou dans lequel se trouve encore le concept de gouvernance (Boucher et Tremblay, 1999), plusieurs auteurs tentent d'en cerner les applications. Certains, comme Parajuli (2004), se sont penchés sur des formes alternatives de gouvernance qui questionnent notre conception de la gestion territoriale locale. Dans son étude des mouvements «éthno-écologistes», l'auteur présente l'émergence d'une fédération de communautés autogérées. Pour lui, il est clair que

¹¹ Au Mexique, elles sont nombreuses, entre autres dans les États d'Oaxaca (voir par exemple Recondo, 2001) et de Guerrero (voir Hébert, 2001), sans oublier les expériences menées ailleurs au Chiapas, incluant les expériences pré-zapatistes (voir Burguete Cal y Mayor, 2000).

ce qui se dessine à l'heure actuelle, stimulé particulièrement par les actions collectives des peuples autochtones, c'est la mise en place d'un nouveau cadre de gestion pour des entités autonomes reliées entre elles par une autorité différente de celle de l'État-nation. Il fait donc ressortir, comme plusieurs autres auteurs, l'importance de la pluralité des voix sur le chemin de l'autogouvernement. L'autonomie et l'autogestion que cette pluralité recherche seraient les meilleures conditions pour la réalisation de leur développement (Moulaert *et al.* 1997; Blaser, 2004). Chaniel (2005: 473) note lui que :

Si l'espoir de ranimer l'autogouvernement a encore un sens, il exige peut-être moins de «relocaliser» la souveraineté que de la disperser. [...] Chacun de ces espaces ainsi disséminés de souveraineté, viendrait gouverner les différentes sphères de la vie sociale et promouvoir des formes plurielles d'engagement civique. [...] Si l'autogouvernement exige aujourd'hui que la politique se joue sur une multiplicité de scènes, dans les rapports de voisinage, les écoles, les lieux de travail, les églises, les mouvements sociaux tout autant que sur la scène nationale ou internationale, cela suppose que nous soyons capables de penser et d'agir en négociant sans cesse entre nos différentes identités et les obligations qu'elles nous imposent, parfois concordantes, parfois contradictoires.

Pour soutenir la gouvernance locale, il y a donc nécessité de voir apparaître des acteurs locaux constitués en sujets politiques. Ces acteurs doivent être rassemblés au sein d'organisations sociales, soutenant un véritable régime de gestion territoriale démocratique et autonome. Ainsi, l'autonomie sera territorialisée par ses organisations, par son système de gestion et par la mise en place des institutions qui assurent son fonctionnement (Burguete Cal y Mayor, 2001).

CHAPITRE 2

ACTIONS COLLECTIVES ET DÉVELOPPEMENT

À L'HEURE DE LA « GLOCALISATION »

Dans ce chapitre, nous aborderons brièvement la définition de quelques concepts clés de notre analyse. Nous nous pencherons d'abord sur la globalisation qui influence, bien entendu, toute observation sociale actuelle. Nous observerons ensuite rapidement les notions de mouvement social et d'action collective. Nous aborderons la territorialité et l'identité des mouvements sociaux. Puis nous verrons comment les mouvements sociaux et leurs actions collectives sont liés au développement, notamment au développement des communautés locales.

2.1 De la globalisation à la « glocalisation »

Il est entendu que nous vivons actuellement une ère de globalisation, qui se définit par le règne des intérêts économiques et par la prédominance du pouvoir économique sur les instances politiques et sociales. C'est à «l'émergence de nouvelles formes complexes de territoires multidimensionnels, à géométrie variable» (Laurin *et al.*, 2001: 9) que nous assistons, et ce, dans toutes les sphères de la vie humaine et à toutes les échelles (Klein, 1999). Gélinas (2000: 42) parle de «toute l'épaisseur de la vie matérielle, sociale et culturelle» qui se voit affectée par la globalisation. Il faudrait ajouter l'aspect politique, puisque «les forces qui refaçonnent de nos jours la géographie économique du monde sont associées à de nombreuses tendances simultanées de réorganisation politique reflétant des déficits de gouvernance à quasiment tous les principaux points d'articulation de l'économie mondiale» (Scott, 2001: 149).

Le système économique n'est aujourd'hui régulé par aucun État, aucune organisation internationale. Les entreprises transnationales et les investisseurs y règnent en maîtres, sans pour autant le réguler vraiment. De cette globalisation économique découle donc une érosion des pouvoirs politiques, de même que du système de régulation chapeauté par des États qui avait été instauré par les traités de Westphalie au XVII^e siècle. L'État, en tant que siège de la souveraineté territoriale inaliénable de la nation, se voit profondément ébranlé sur ses bases. Il n'est plus le seul interlocuteur sur la scène internationale et les frontières de son territoire ne sont plus aussi protégées (Klein, 1999). Alors que les États se voient dépassés par l'échelle globale et qu'ils se révèlent désormais incapables de contrôler ce niveau, ils se retrouvent, du même coup, incapables de gérer, sur leur propre territoire, des enjeux, auparavant nationaux.

En fait, c'est un total bouleversement des échelles et une redéfinition de la carte du monde que produit la globalisation du système économique néolibéral. Elle tend à creuser le fossé existant entre riches et pauvres en enrichissant les premiers et en appauvrissant les seconds, augmentant, de ce fait, le nombre des exclus, le nombre de collectivités déstructurées (Klein, 1997). L'intégration économique qui la caractérise, et qui se matérialise entre autres par la signature de traités de libre-échange favorisant l'économie au détriment du social, joue un rôle dans l'accroissement de ce grand nombre d'exclus, incapables de participer à ce système économique et, par conséquent, de subvenir à leurs besoins. Si elle tend à précipiter en dehors du système des collectivités qui y étaient auparavant rattachées, elle marque d'autant plus profondément celles qui en étaient déjà exclues (Coraggio, 2000). Elle façonne ainsi des «régions gagnantes» (Benko et Lipietz, 1992) et des «régions perdantes» (Coté *et al.*, 1995). En outre, la globalisation structure les régions gagnantes en un système d'«économie d'archipel» qui les lie entre elles, même si elle les maintient en concurrence (Veltz, 1996). Une autre des caractéristiques de la globalisation, dont nous avons parlé au chapitre précédent, se retrouve dans les nouvelles technologies d'information et de communication (TIC) qui permettent le réseautage (Castells, 1996).

La globalisation façonne donc un monde à la fois morcelé et globalisé. Thomas Courchene aurait, le premier, avancé le terme de «glocalisation» pour décrire le phénomène créé par deux tendances parallèles, celle de l'éclatement des structures socioterritoriales et celle de

l'atomisation des systèmes productifs (Klein, 1996, 1997, 1999). Dirlik, quant à lui, parle de «glocal» et des «glocalités» (*glocalities*) (Blaser, 2004). Le terme «glocalisation» pourrait servir dans un contexte non seulement économique, mais aussi politique et social, où les communautés locales, ces «glocalités», se voient confrontées à l'impératif d'une restructuration face aux bouleversements abordés plus haut.

2.1.2 Structuration de l'espace local et communautaire

Partout sur la planète, on assiste en effet à une résurgence des identités locales de base (Melucci, 1996; Dionne *et al.*, 1997). Cette identité propre s'articule à une conscience globale, mais passe de plus en plus par le niveau communautaire, par l'espace local. Le territoire local se révélerait porteur d'identité, sans que cette identité ne repose sur des spécificités ethniques (Melucci, 1996). Il pourrait donc s'agir d'une identité territoriale porteuse d'une mobilisation sociale capable de structurer ce territoire en un espace local de pouvoir, instigateur de développement (Klein, 1996, 1997). Mais cette structuration du local n'est pas encore achevée et la construction des collectivités locales dépend de la mobilisation des acteurs sociaux. Pour que le local puisse se structurer en réaction aux bouleversements entraînés par la globalisation, il faut nécessairement qu'apparaissent des actions collectives innovantes. L'échelle locale se distingue ici d'un simple lieu et devient un espace de vie, de mobilisation, d'actions collectives.

Parler du local, c'est parler du niveau de structuration et de restructuration de la société civile configuré par la négociation constante entre acteurs sociaux dont les intérêts sont divers et, souvent, divergents, mais qui parviennent à faire de leur appartenance commune à un espace géographique une base de redéfinition de leur articulation au national et au mondial (idem, 1996: 33).

L'émergence de la société locale serait le résultat de réponses collectives apportées par la mobilisation des acteurs sociaux voulant se doter d'outils de pouvoir face à la globalisation. Ces acteurs collectifs locaux montrent une volonté d'autonomie et de participation à la prise de décisions au niveau local, en mettant de l'avant des actions collectives qui reconfigurent les espaces locaux et soutiennent le développement local (Klein, 1997). Cette conscience collective territoriale ou, ce que Dionne *et al.* (1997) appellent «l'idéal communautaire», participe à la construction sociale du local. Les acteurs locaux mettent en place des

innovations constructives d'un nouveau lien social et politique. Le local est un système complexe d'actions sociales, le lieu par excellence d'une nouvelle socialité qui met en relation l'individuel et le global. Il s'agit de l'engagement quotidien d'un groupe spécifique de personnes sur un territoire spécifique (Blaser, 2004). Cet idéal communautaire s'échafaude précisément en réaction à l'éclatement des structures socioterritoriales mentionné plus haut. Il s'agit d'une forme de résistance à la déstructuration des communautés et à l'exclusion provoquées par la globalisation, qui entraîne l'apparition d'une nouvelle régulation sociale au niveau local. Dionne *et al.* (1997) soulignent l'importance dans ce processus du facteur identitaire et de l'ancrage territorial. La réappropriation des lieux agit comme facteur de reconstruction communautaire.

Ainsi, parallèlement à l'économie d'archipel caractérisée par des régions gagnantes bien réseautées, les résistances à la globalisation et à l'atomisation du monde se constituent aussi en réseaux et étendent leurs ramifications de plus en plus loin, tout en demeurant inclusives (Castells, 1996). Elles cherchent à relier des espaces locaux aux couleurs uniques. Ces actions collectives se proposent de rapiécer un tissu social de plus en plus décousu, et ce, à partir de l'ancrage territorial et communautaire. Plusieurs de ces luttes se font au jour le jour, à une échelle locale, en vue de l'obtention d'une autonomie communautaire. Dionne *et al.* (1997: 39) posent l'hypothèse que «ce travail de redéfinition des socialités territorialisées constitue en réalité la base d'un nouveau mouvement social qui [...] contribue aux compromis sociaux qui soutiennent la gestion du social». Les dynamiques à l'échelle communautaire préfigurent les contours d'une société dans laquelle les communautés locales s'articulent à l'économie globalisée. En somme, «avec la mondialisation ont émergé de nouvelles formes de mobilisation sociale qui, comme l'avaient fait les mouvements contestataires des années 1970, invitent à repenser l'action collective et le concept même de mouvement social» (Gendron, 2005: 395).

2.2 Actions collectives et mouvements sociaux

Nous sommes, aujourd'hui, en présence de mouvements sociaux basés sur un ancrage territorial local. Pourtant, un mouvement social, par définition, transcende le cadre d'une société et s'inscrit dans l'évolution d'un type de société particulière sans tenir compte des frontières étatiques. Le monde a connu divers mouvements sociaux, depuis le XIX^e siècle, qui ont transformé considérablement l'évolution de nos sociétés. Aujourd'hui, les luttes, les causes, les outils et les enjeux ont changé. Il reste que le phénomène appelé «mouvement social» demeure et que son étude se révèle d'une grande pertinence pour toutes les sciences sociales qui cherchent à comprendre l'évolution des sociétés, puisque «les formes d'action les moins régulées par l'ordre social peuvent être lues comme des signaux, des avertissements à propos de processus qui peuvent affecter le système entier» (Melucci, 1997: 9).

2.2.1 Introduction de certaines définitions

Pour Touraine, un mouvement social «se définit par la lutte d'un acteur social contre un adversaire pour le contrôle des principales ressources d'une société ou pour la direction du processus historique de développement» (Touraine, 1988: 208). Les mouvements sociaux comportent, en outre, trois principes : 1) un principe d'identité, 2) un principe d'opposition et 3) un principe de totalité, sous-tendu par un enjeu fondamental (Touraine, 1988). Un mouvement social est donc une action sociale conflictuelle, qui cherche à provoquer, à influencer, le changement (Melucci, 1997). Il entraîne un processus de recomposition sociale et politique (Hamel, 1997). Il s'agit d'acteurs sociaux, regroupés grâce à des facteurs identitaires, qui s'opposent à des relations sociales, à des types de rapports sociaux sur lesquels se basent la distribution des ressources et la répartition du pouvoir dans une société. C'est une démarche par laquelle ces acteurs sociaux se soulèvent contre un ordre établi par d'autres acteurs sociaux et tentent d'instaurer un nouveau processus de prise de décision et d'influencer l'évolution générale de leur société.

L'enjeu fondamental au centre du mouvement, ce que Touraine qualifie de «principe de totalité», le distingue d'une lutte circonscrite qui ne remet pas en question le contrat social dans lequel elle évolue (Touraine, 1984). Les luttes et les mouvements n'ont pas la même

signification pour le changement social (Touraine, 1984). Pour Tarrow (1997), les mouvements sociaux possèdent deux caractéristiques qui ne se retrouvent pas dans les simples mouvements de résistance : ils créent l'incertitude pour les élites ou les opposants du mouvement et accentuent la solidarité chez les acteurs de celui-ci. Les mouvements sociaux ne luttent pas uniquement pour l'obtention d'une ressource ou d'un pouvoir, mais bien pour une répartition différente de l'une et de l'autre. C'est donc dire que leurs actions ébranlent la société sur ses bases, contrairement à d'autres luttes qui manifestent en s'inscrivant dans les mécanismes de revendications mis en place par l'organisation sociale et politique elle-même. Toutes les formes d'organisations politiques, qu'elles soient démocratiques ou non, possèdent des mécanismes de régulation par lesquelles l'opposition sociale peut être canalisée. Les tensions et contradictions inhérentes à l'exercice de la gouverne doivent être contrôlées, récupérées, par celle-ci afin d'assurer sa pérennité. Ce que Foucault (1975: 257) appelle le «biopouvoir», cette «technologie fine et calculée de l'assujettissement». Certaines actions collectives agissent donc à l'intérieur de ce cadre prévu par l'État, alors que celles effectuées par un mouvement social se placent en porte-à-faux avec ce cadre lui-même.

Toutefois, malgré, ou à cause de ce caractère fondamental, les mouvements sociaux ne sont pas des entités facilement saisissables, unifiées et cohérentes (Melucci, 1997). Leurs avancées, leur direction même, ne sont pas prévisibles et ne sont pas dirigées. Comme le rappelle Touraine (1984: 11), «le mouvement ne peut exister sans une certaine conscience de lui-même, mais cela n'implique pas qu'il puisse s'organiser et se penser directement sur un plan politique». Un mouvement social se déploie sur plusieurs fronts à la fois, sans cohérence apparente. Les réponses, les réactions, du mouvement sont même souvent ambivalentes. Hamel (1997: 22) parle des «multiples registres d'expression qu'empruntent les mouvements», qui ne se développent pas selon un modèle prévisible. D'où la difficulté pour les chercheurs de trouver une trame commune aux actions collectives des mouvements sociaux (Warren et Jackson, 2002).

2.2.2 La place des acteurs

Les mouvements sociaux sont ce que Melucci (1996: 4) appelle un «système d'actions». Un ensemble d'actions collectives menées par divers acteurs en des lieux différents, tissées dans un réseau complexe aux échelles et aux sens variés, qui participent à créer l'effet de mouvement. Au sein des mouvements sociaux s'entrelacent les besoins individuels et les besoins d'innovation politique. Ces actions collectives, même si elles ne sont pas «concertées, visent des objectifs convergents et s'articulent autour d'enjeux connexes, remettant ainsi en question de façon totale ou partielle l'ordre socioterritorial existant» (Klein, 1996: 37). Bien que le mouvement comme tel demeure en grande partie invisible, l'étude de ses actions permet d'en tracer certains contours (Melucci, 1997). Les actions collectives des mouvements sociaux montrent que l'action humaine est aujourd'hui «capable de se créer, culturellement, son propre espace» (Melucci, 1996: 8). Tarrow (1997) fait, de plus, ressortir trois caractéristiques de ces actions collectives : 1) elles défient des opposants ou des élites ; 2) elles confrontent à une incertitude ; et 3) elles accentuent, renforcent et parfois créent, la solidarité. Il existe aussi, selon le même auteur (Tarrow, 1997), trois types d'actions collectives : l'action violente, l'action conventionnelle et l'action perturbante. Or, ce qui caractériserait le mieux les mouvements actuels, est leur flexibilité, leur capacité à combiner divers types d'actions collectives, qui leur permettrait de rejoindre un plus grand nombre d'acteurs.

Ainsi, la notion d'acteur se fait primordiale puisque c'est lui qui entreprend l'action collective. La logique de l'acteur s'oppose à celle du système dans la théorie de Crozier et Friedberg (1977, c/f Arocena, 2001). Pour étudier toute organisation, ou tout mouvement, il faut donc se pencher sur ses acteurs, bien que ceux-ci demeurent inévitablement influencés par le contexte organisationnel. L'acteur aurait un comportement rationnel et stratégique, à travers lequel il chercherait à repousser les limites imposées par le contexte en utilisant les ressources qui lui sont accessibles. Il se servirait de sa marge de manœuvre et de son pouvoir, afin d'améliorer sa participation à l'organisation et de développer ses possibilités, qu'elles soient individuelles ou collectives. «L'acteur construit sans cesse le système organisé, mais

son produit, l'organisation, se transforme pour lui en une source de restrictions qui constituent le cadre nécessaire à l'action collective» (Arocena, 2001: 43).

Pour Hamel (1997), les acteurs sociaux qui participent de nos jours à une démarche de recomposition sociale à travers des actions collectives définissent leurs stratégies en fonction de quatre principales préoccupations. La première 1) est celle de l'intégration sociale. Ces acteurs refusent l'exclusion et la marginalité créées par une société inégalitaire. Ils pensent que le changement passe par une redéfinition des rapports sociaux dans laquelle la conception même de citoyenneté devrait être revue et corrigée. Ainsi, le partage des pouvoirs au sein des sociétés devrait être repensé afin de renforcer le palier local. Il s'agit là de la deuxième 2) préoccupation des acteurs des mouvements sociaux, celle de la reconnaissance de l'échelle locale. Ils prétendent que les solutions aux problèmes sociaux viennent du milieu local où ils apparaissent. Cependant, et c'est leur troisième 3) caractéristique, bien que leurs démarches soient enracinées dans des milieux locaux, elles s'articulent à des valeurs universelles. Qu'il soit question de la mondialisation des mouvements ou de démarches locales partageant des valeurs communes, cela révèle toujours l'apparition de nouvelles valeurs universelles chez les acteurs sociaux. Finalement 4), ces acteurs évoluent dans un cadre de l'action publique en redéfinition. Ils exigent une restructuration du cadre institutionnel et une démocratisation de la gestion publique.

Somme toute, la mobilisation ne peut pas être comprise en dehors des rapports politiques qui structurent toutes stratégies individuelles ou collectives. De plus, l'action collective ne fait pas uniquement revendiquer un thème précis, elle vise aussi à faire reconnaître un acteur local (Tremblay *et al.*, 1996). L'acteur cherche à imposer une revendication et, parallèlement, à s'imposer lui-même en utilisant une stratégie précise. Toute interrogation entourant une action collective devra donc insister sur les acteurs soutenant cette action et sur leur identité, elle-même construite à travers l'action.

2.2.3 *Mouvements sociaux et identité*

Peu important le type de mouvement, le cadre conflictuel dans lequel il évolue, les innovations qu'il apporte, ses actions collectives seront structurées par des acteurs et par leurs stratégies. Ces stratégies s'insèrent, cela ressort clairement, dans la société contemporaine caractérisée par un monde à la fois globalisé et morcelé. Les acteurs des mouvements sociaux n'ont pas toujours lutté de la même façon. Pour la plupart de ces intervenants, l'étude des mouvements sociaux actuels révèle de nouveaux types, même si ceux-ci ne justifient pas, pour tous, l'appellation de «nouveaux mouvements sociaux» (Escobar et Álvarez, 1992; Alternatives Sud, 1994; Warren et Jackson, 2002; Montgomery *et al.*, 2003). Touraine avait déjà parlé d'une nouvelle forme de mouvement sociaux lors de l'apparition du mouvement étudiant dans les années 1960 (Fontan, 1997). Il faudrait donc parler aujourd'hui d'une troisième génération de mouvements qui, s'ils possèdent encore certains traits de leurs prédécesseurs, «renouvellent l'action collective» (Gendron, 2005: 395). Pour certains, ce qui distingue les mouvements d'aujourd'hui, c'est qu'ils portent des revendications culturelles liées à une identité collective, contrairement aux mouvements d'hier, qui se constituaient autour de la lutte des classes (Escobar et Álvarez, 1992; Alternatives Sud, 1994; Montgomery *et al.*, 2003). Cette identité serait donc le socle sur lequel reposent les actions collectives des mouvements sociaux contemporains.

Meintel (1993:13) définit l'identité comme un «sentiment d'appartenance à un groupe ou à une communauté». Elle appelle un sentiment d'unicité, d'unité, de passé historique et d'avenir commun. Il s'agit donc d'un sentiment qui guide l'action individuelle vers une action collective. Pour Escobar et Álvarez (1992), les mouvements sociaux sont porteurs de changements entre autres à travers leur recherche d'une identité collective passant par la reconnaissance de leur spécificité et de leur différence. Plusieurs observateurs soulignent l'importance de cette différence pour les mouvements sociaux (Melucci, 1996; Blaser, 2004). L'action collective menée par la participation populaire crée, en même temps qu'elle formule des demandes, des formes d'action pour les exprimer, se positionnant ainsi comme sujet collectif, porteur d'une identité spécifique. Les acteurs des mouvements sociaux négocient activement leur identité (Hamel, 1997). Melucci (1996) parle de la mobilisation sociale basée

sur l'identité ethnique et culturelle d'un acteur collectif qui cherche à obtenir un pouvoir politique sur un territoire particulier. Cette définition souligne l'importance du territoire dans la constitution d'une identité. Bien que l'identité ne passe pas toujours, tant s'en faut, par le territoire, l'identité territoriale peut se révéler facteur de cohésion pour une action collective. En outre, si l'on ajoute le facteur territorial au facteur identitaire, on obtient, selon Melucci (1996: 159), «le niveau le plus profond de l'expérience humaine mobilisable».

2.2.4 La nouvelle territorialité des mouvements sociaux

Ainsi, le rapport au territoire se révélerait un facteur mobilisateur. Plusieurs mouvements soulignent dorénavant l'importance d'inclure la dimension territoriale dans les stratégies de développement (Schejtman et Ramírez, 2004). Incontournable médiateur spatial de toute vie sociale, le territoire se fabrique, selon Di Méo (1999), au fil des cheminements des individus et des sociétés. Il prend forme, sous leurs actions spatialisées, afin de répondre à différentes fonctions. Ainsi, il rend compte de l'insertion de chacun des individus au sein d'un groupe et participe de ce fait, à la construction de l'appartenance, de l'identité collective des individus. En outre, il révèle «un mode de découpage et de contrôle de l'espace garantissant spécificité et reproduction des groupes humains» (Di Méo, 1999: 76). Il traduit donc une dimension éminemment politique. De surcroît, «matériellement aménagé au fil du temps, il constitue un champ symbolique dont certains éléments fondent l'identité collective» (*ibid.*) traduisant ainsi une territorialité symbolique. Finalement, il représente un «outil de mobilisation sociale» (*ibid.*).

Le territoire représente donc un terreau fertile aux actions collectives. Les mouvements sociaux actuels utiliseraient de plus en plus des luttes territorialisées. Martin (2001) parle carrément de mouvements socioterritoriaux. Pour ce géographe, les mouvements socioterritoriaux sont ceux qui font de l'espace un enjeu. Bien qu'ils soient aussi identitaires, c'est la constituante géographique de lutte pour la reconnaissance d'un espace public propre, qui les caractérise. Qu'il s'agisse directement d'une mobilisation sociale en vue de l'obtention d'un territoire ou d'une action collective spatialisée, ces mouvements lutteraient ainsi contre l'ordre spatial et le consensus territorial. Ils apportent une nouvelle territorialité

aux mobilisations sociales; la territorialité se définissant comme l'«ensemble des modalités de l'appropriation de l'espace par la société selon toutes ses dimensions (matérielles et idéelles) : géo-économiques, idéologiques, culturelles, et mystiques même» (Martin, 2001: 69). C'est cette territorialité qui servirait à les étudier en observant le degré de territorialisation atteint par leurs pratiques socioterritoriales. Ces dernières servent à ancrer les mouvements dans la transformation de leur réalité sociale. Les mouvements socioterritoriaux utilisent consciemment leur spécificité géographique¹² dans une recherche d'appropriation sociale. Ils se déploient à plusieurs échelles, tout en priorisant le niveau local, où ils «développent une praxis socioterritoriale autonome et alternative» et territorialisent une nouvelle identité, autonome et revendicative, qui fait progresser la citoyenneté (Martin, 2001: 65). Ce que d'autres ont nommé une «nouvelle territorialité sociale» (Algranati *et al.*, 2004). Or, cette nouvelle territorialité créée par les mouvements sociaux, ces pratiques sociales réorganisées en fonction d'une réalité locale, ne peuvent qu'avoir un impact sur le développement.

2.3 La question du développement

Nous avons vu que le monde connaît à l'heure actuelle deux tendances : celle de la globalisation économique et celle de la croissance des identifications locales. Nous avons vu aussi que, dans un tel contexte, plusieurs mouvements sociaux mettent de l'avant des luttes territorialisées. Mais quel rôle jouent les actions collectives dans le développement des territoires ? Le développement territorial demeure un enjeu majeur des sociétés contemporaines. Il se fait même, peut-être, plus criant depuis que la globalisation économique rend les collectivités locales moins protégées.

2.3.1 Historique et remise en question du modèle de développement

Il est difficile de tenter une définition du développement. Chaque définition comporte une saveur idéologique qui lui enlève toute objectivité. Le développement relève d'une vision

¹² Ce que l'auteur appelle «géographicités» (Martin, 2001: 155).

indéniablement subjective, ne serait-ce que par le fait qu'il place une partie de la planète dans un monde dit «développé» et l'autre dans un monde soi-disant «sous-développé». Il apparaît évident que ce classement est arbitraire. Le développement s'est révélé comme reposant sur une vision occidentale, économiste et homogénéisante du monde. Toutes les sciences humaines ont participé, à leur manière, à cette vision du développement. Il demeure que c'est majoritairement de développement économique dont on parle lorsqu'il est question de développement, alors que les développements social, culturel, politique, personnel, etc. ne sont que rarement considérés. De plus, le seul fait de parler de développement se rattache à une vision dans laquelle la société poursuit un but, marche sur un chemin prédéterminé, tracé d'avance par les préceptes de l'évolution économique. Entre ici en jeu la fameuse notion de «progrès». Cette notion est, bien entendu, intimement liée à celle de développement puisqu'il n'est pas question de parler de se développer sans prétendre à une amélioration, à un progrès. Ce qui rejoint directement l'aspect subjectif du développement. De plus, cette notion de progrès entraîne, particulièrement depuis la Révolution industrielle, un projet de société capitaliste. Comme le rappellent Dionne *et al.* (1997), à la suite de Durkheim, cette approche considère que l'axe de l'évolution entraîne une complexification des sociétés et des rapports sociaux. En outre, «développement» et «modernité» sont intimement liés (Blaser 2004).

Ainsi, pour la plupart des penseurs et des acteurs, le développement est un processus lié à la croissance et le sous-développement constitue un blocage. Il faut donc dénouer ce blocage pour mener les sociétés dites «sous-développées» sur le chemin du progrès. De surcroît, ce déblocage passe par le changement social. Cette idée relève de la théorie de Rostow qui prétend que le développement est le résultat de changements favorisant la croissance. Bien sûr, comme le dit Perroux, le développement ne se fait pas dans toutes les sociétés au même rythme, mais peu de penseurs, jusqu'à maintenant, ont remis en question le fait qu'il doive se faire partout, coûte que coûte. Il faut donc innover et moderniser, sans compter. L'approche capitaliste du développement a donné naissance à trois modèles principaux : 1) le modèle étapiste ; 2) le modèle de développement polarisé, de Perroux ; et 3) le modèle de modernisation de Friedman (Klein, 1999). Malgré leurs différences, les trois modèles, qui ont été mis de l'avant pour penser le développement, s'insèrent tous dans une vision occidentale et néolibérale du monde.

Il était donc inévitable qu'une certaine critique émane de régions dont les acteurs se considèrent victimes de cette conception du développement. Cette critique met en lumière l'aspect inégal du développement. Raúl Prebisch avec sa théorie du «désarollisme» (Klein, 1999) démontre comment le développement est inégal entre un centre, qu'il s'agisse d'un groupe de pays ou de régions au sein d'un pays, et sa périphérie. Samir Amin a, de son côté, démontré à quel point les échanges économiques planétaires se font de façon inégale, entravant ainsi la possibilité d'un développement homogène. Ailleurs, Faletto et Cardoso ont élaboré la théorie de la dépendance. Ces auteurs s'interrogent sur la légitimité et l'efficacité des États perçus comme «dépendants», puisque le développement s'y produit autant par des phénomènes internes, tels que les choix de consommation, que par des poussées extérieures comme l'investissement. En fait, toutes ces critiques sont basées sur une réflexion autour de l'État national. Pour ces penseurs, l'État se trouve au centre du développement, qui se produit sur des territoires nationaux. En ce sens, même la critique demeurerait dans une approche keynésienne et postulait que le développement passait par une stratégie nationale. Elle ne remettait pas en question le fonctionnalisme qui avance que les sociétés modernes s'autorégulent grâce à un double mécanisme manœuvré par le marché et par l'État. Par conséquent, selon eux, les sociétés qui veulent se développer doivent se doter de ces mécanismes et leur laisser tout l'espace nécessaire pour provoquer la croissance. Or, nous l'avons vu plus haut, toutes ces façons d'aborder l'étude du développement sont aujourd'hui remises en question par le phénomène de la globalisation. Les notions même de territoire, de distance et d'identité sont en mutation vers une nouvelle métrique de l'espace, et vers une société-Monde, comme l'expose Jacques Lévy (2001).

Dans ce cadre, certaines options commencent à apparaître. Celle du paradigme du système-monde développé par Wallerstein (2000), par exemple, qui rejette la centralité de l'État et l'aspect incontournable du changement social dans l'évolution des sociétés. Certaines approches vont jusqu'à remettre en question le développement lui-même. Pour Serge Latouche (2002), entre autres, s'entêter à faire du développement aujourd'hui équivaut à poursuivre un projet économiciste qui prime depuis l'ère de la colonisation. Quant à lui, le Réseau européen pour l'après-développement (Manifeste, 2002) prône carrément la décroissance puisqu'il affirme que le développement et l'économie, au lieu de solutionner les

problèmes des pays du Sud, sont en fait la cause même de leurs malheurs. Ces alternatives cherchent toutes à rendre compte des changements entraînés par la globalisation qui montrent que cette dernière, si elle fait des gagnants, provoquent aussi le déclin et la dévitalisation de plusieurs communautés. Il faut donc adapter à ces constatations de nouvelles façons de faire du développement.

2.3.2 Le «local» comme espace de développement

Ainsi, toutes les stratégies de développement étaient, auparavant, pensées dans le contexte de l'État-nation (Klein, 1999). La conception qui a orienté toute l'analyse du développement, qu'il soit économique, social ou territorial, s'appuyait sur l'idée du progrès nécessaire inculqué par l'État et/ou le marché. Dans une telle conception, les communautés locales apparaissent comme des freins au développement, puisque les revendications communautaires s'inscrivent souvent en porte-à-faux avec cette vision uniformisante et unidirectionnelle du développement des sociétés (Dionne *et al.*, 1997; Parajuli, 2004). Les communautés qui ne sont pas orientées vers l'accumulation se retrouvent exclues d'un tel projet de société fondé sur l'aspect économique.

Cependant, comme l'affirme Arocena (2002: 8), la résurgence du communautaire, de l'affirmation des différences et des identités locales à laquelle nous assistons depuis quelques années (voir Section 2.1.2), «loin d'être l'expression du passé, est en train de démontrer l'importance de la dimension identitaire dans la construction des futures sociétés humaines». Il devient donc impératif d'intégrer le «défi communautaire» aux stratégies de développement (Dionne *et al.*, 1997). Le local s'est aujourd'hui imposé. Le développement local met de l'avant depuis plusieurs années une approche par laquelle, comme le dit Vachon (1991), il faut «réintroduire l'humain dans la logique de développement». Toutefois, il s'agit aussi d'une approche «globale et intégrée» (Vachon, 1991: 99), qui ne remet pas toujours en question cette conception du développement liée à l'idée de progrès. Bernard Vachon, après avoir passé toute une carrière à travailler sur le sujet, avouait de nouveaux doutes quant à la portée réelle du développement local, qui pourrait servir uniquement à calmer la grogne

populaire et à décharger l'État de ses responsabilités¹³. Pour Arocena (2001) aussi le développement local risque parfois d'être taxé d'inutilité. Il pourrait même servir à divertir, tel un jouet, les exclus du système pendant que les «gagnants» continuent de l'imposer.

Il reste que le développement au niveau local est de plus en plus envisagé pour faire contrepoids à la globalisation du monde, en autant que le local soit ici perçu comme lié au global (Dionne *et al.*, 1997; Moulaert *et al.*, 1997; Arocena, 2002, 2001). Pour Klein (2005 : 3) «le rôle du local en matière de développement ne se comprend que dans une perspective interactive, en opposition mais aussi en syntonie avec le global». Pour Arocena (2002: 15) l'analyse du local nous pose le défi de maintenir une ouverture totale au particulier et «une capacité d'analyse des formes d'inscription de l'universel dans le particulier». Le développement intégré reposerait sur le rôle des communautés locales, sur leur «marge de manœuvre face aux déterminations globales» (Moulaert *et al.*, 1997: 82). Il provoque en ce sens l'articulation des communautés locales et de la dynamique globale, qui ne va pas sans le respect des différences territoriales. Pour Blaser *et al.* (2004), il est possible d'opposer à un processus de développement non respectueux des spécificités locales, ce qu'ils appellent des «projets de vie» (*Life Projects*). Les projets de vie sont territorialement et socialement ancrés, mais ne se limiteraient pas au local et afficheraient même des tendances à la globalisation, tout en s'opposant à une vision uniformisante du développement et homogénéisante de cette globalisation. Ils seraient socioculturels, plutôt que seulement stratégiques, appuyés sur un ensemble de pratiques qui façonnent l'identité du groupe et reliés entre eux par un ensemble de réseaux, d'alliances et de partenariats. Ainsi, en évitant les «euphories localistes utopiques» d'une part et le «déterministe structurel» de l'autre, on peut arriver à dépasser l'ancien modèle de développement uniformisateur et homogénéisant, et à mettre de l'avant des formes locales de développement capables «d'accepter la diversité et de gérer la différence» (Arocena, 2002: 15). Il s'agit là, pour Arocena, du principal défi de l'humanité à l'heure actuelle.

Cependant, il demeure difficile de cerner la notion de «local». On peut dire qu'un territoire abrite une société locale lorsque cette communauté est «porteuse d'une identité collective qui

¹³ Lors d'une conférence prononcée au département de Géographie de l'UQAM, en mars 2003.

exprime des valeurs et des traditions intériorisées par ses membres et quand elle entre dans un système de relations de pouvoir constitué dans un but de production locale de richesses» (Arocena, 2001: 24). Il s'agit d'un système d'actions, de rapports sociaux à l'intérieur d'un territoire défini, capable de produire des valeurs communes et des biens localement gérés. Ainsi, «le local correspond à des territoires socialement construits et institués», mais il ne possède pas de frontières territoriales bien définies (Klein, 2005: 3). Il ne «correspond pas à un lieu mais à un système d'acteurs qui se concertent parce qu'ils partagent une identité commune à un territoire, un sentiment d'appartenance qui les amène à développer une conscience territoriale et à réaliser des actions partenariales» (*ibid.*).

2.3.3 Les acteurs du développement : de la conscience territoriale à la participation

Il ne peut donc pas y avoir de développement au niveau d'une communauté locale sans que celle-ci ne soit structurée par une identité locale (Arocena, 2001). Cette identité collective influe sur les stratégies des acteurs locaux, et c'est précisément sur ces stratégies que repose le succès des processus de développement local. La mobilisation des ressources, humaines, matérielles et naturelles, disponibles au niveau local, est garante des possibilités de développement. Ces ressources, particulièrement les ressources humaines, sont à la base du développement local. L'aspect le plus important de cette conception du développement est qu'il provient justement du local. Il s'agit d'un processus *endogène* misant sur la mobilisation des acteurs d'une société *locale* (Vachon, 1991). Bien que ce processus endogène n'exclut pas la nécessité de mobiliser des ressources extérieures à la communauté locale qui, si elle est dévitalisée, souffre certainement de manques à combler (Klein, 2005).

De leur côté, Moulaert *et al.* (1997) mettent de l'avant une vision du développement qu'ils qualifient d'«alternative» par rapport au développement «orthodoxe», basé uniquement sur l'idée d'accumulation et d'exploitation des ressources, et parlent de l'importance de l'autonomie et de la participation citoyenne pour assurer le succès des projets de développement. Les exclus doivent retrouver un rôle actif. C'est par l'*empowerment* d'une communauté locale que l'on arrive à faire du développement local intégré (Moulaert *et al.*, 1997). La mobilisation sociale et la résistance aux projets de développement «orthodoxe» se

fait à l'échelle locale parce que c'est là que se forge l'identité communautaire. Le succès d'un projet de développement est interprété en fonction de l'amélioration réelle des conditions de vie et de travail des communautés, selon leurs besoins de base. Il ne sera pas évalué en fonction de l'augmentation ou non du niveau de consommation, mais en fonction du degré de participation, de prise en charge des groupes visés. En outre, étant donné que l'*empowerment* des communautés ne peut pas se faire sur le plan social sans se faire aussi sur le plan politique, un projet de développement alternatif doit mettre l'accent sur le renforcement politique. Or, la mobilisation autour d'un projet cimente la solidarité locale. L'identité collective locale se construit dans l'action (voir Section 2.2.3). C'est grâce à la solidarité bâtie autour de l'appartenance locale que les acteurs pourront s'appuyer sur ce qu'ils ont en commun, plutôt que sur les contradictions sociales qui les séparent. Il ne s'agit pas pour les acteurs de nier ces contradictions sociales, mais plutôt de «mettre en place des mécanismes localisés de gestion des conflits» (Klein, 2005: 6), «des institutions capables de susciter et de mettre en oeuvre des compromis entre les classes et les groupes sociaux» (*idem*, 1996: 36).

Il doit donc y avoir innovation au niveau des rapports sociaux et des rapports de pouvoir. L'innovation sociale constitue un «principe structurant du développement» (Moulaert *et al.*, 1997: 86). Les dynamiques et les intérêts sociaux doivent se retrouver au cœur d'un développement qui vise l'impact proactif de l'*empowerment*. Le développement local doit créer des structures de participation, de décision, de gestion et de production *par le bas*.

2.3.4 De l'initiative locale...

Ainsi, l'innovation sociale joue un rôle indéniable dans un processus de développement (Moulaert *et al.*, 1997; Arocena, 2001; Paré et Lazos Chavero, 2003; Klein, 2005). L'initiative locale est un instrument important dans la construction de nouvelles formes sociales. Elle permet de construire sur la différence, en s'adaptant au tissu de liens sociaux complexes et en s'intégrant aux milieux de travail et de vie (Arocena, 2001). Les initiatives locales représentent en quelque sorte la «voix des mouvements », celle par laquelle se fera le changement social (Blaser, 2004).

Selon, Fontan et Klein (2004) le développement local mobilise ce qu'ils appellent le «capital socioterritorial». Le capital socioterritorial représente «l'ensemble des ressources humaines et institutionnelles qu'un milieu local peut mobiliser –ce qui inclut les ressources extérieures– afin d'accroître son développement et de permettre l'épanouissement de sa population». Il est formé par différentes composantes :

- a. *des systèmes de valeurs compatibles ;*
- b. *des institutions efficaces et adaptées à la diffusion des valeurs ;*
- c. *des instances de négociation des conflits sociaux locaux ;*
- d. *des réseaux de relations interpersonnelles entre les acteurs et l'organisation ;*
- e. *un milieu associatif actif et vigoureux ;*
- f. *une perception positive de l'identité et de l'appartenance ;*
- g. *des réseaux de diffusion de l'information ;*
- h. *des institutions financières locales ancrées dans le milieu.*

Par ailleurs, Klein (2005) propose un schéma des effets structurants des initiatives locales (voir Figure 2.1). Selon ce schéma, les initiatives locales, par leurs actions collectives, encouragent la mobilisation des ressources autour de la solidarité provoquée par la conscience territoriale des acteurs, qui seront ainsi portés à agir en partenariat. En outre, grâce aux apprentissages qui se sédimentent et à la densification institutionnelle entraînée par la répétition de ce processus cyclique, il se révélerait, en retour, porteur d'initiatives locales. «Les interrelations entre acteurs [...] peuvent se cristalliser en des formes organisationnelles qui sédimentent l'expérience laissée par l'action collective et qui, à travers l'apprentissage, agissent comme milieu favorable à d'autres initiatives et projets qui suivront le même cycle» (*idem*, 2003).

Si l'on veut agir au niveau du développement d'une communauté, il faut donc «faciliter l'émergence d'initiatives et les appuyer, faciliter la réticulation des acteurs, doter le milieu de dispositifs permettant la transmission de l'information et mettre en place les moyens qui permettent aux initiatives de prendre leur envol» (*idem*, 2003: 7). Il s'agit d'une dynamique sociale qui encourage la mobilisation des ressources au profit de la collectivité et par la collectivité, au sein de laquelle celle-ci doit inévitablement assurer le leadership. C'est donc

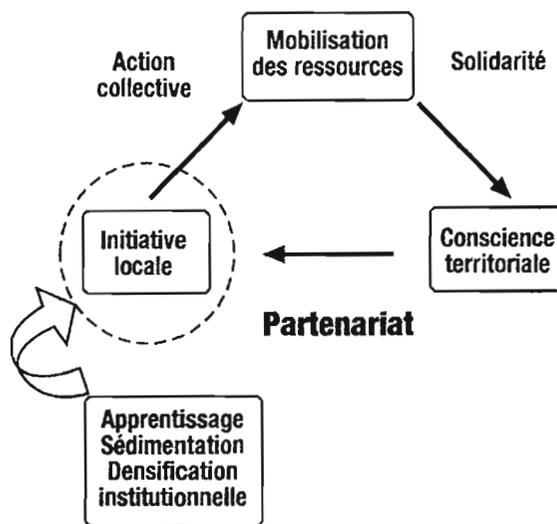


Figure 2.1 Schéma de l'effet structurant des initiatives locales

Source : Klein, Juan-Luis. 2005. «Vers le développement par l'initiative locale : une perspective opérationnelle». In *Territoires et fonctions Des pratiques aux paradigmes : les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débat*. Jean Bruno et Danielle Lafontaine. Rimouski : GRIDEQ.

dire qu'une communauté locale doit pouvoir jouir d'un certain degré d'autonomie pour pouvoir assurer son développement. «La mise en œuvre du développement local exige le renforcement politique des milieux locaux et demande une révision du partage du pouvoir entre les institutions étatiques et la société civile et entre les centres et les périphéries» (Klein, 1996: 35). L'autonomie et l'autogestion que recherchent certaines communautés locales pourraient donc constituer les meilleures conditions de réalisation de leurs projets de développement (Blaser, 2004).

2.3.5 ... à l'organisation locale

Le rôle de la «société civile» figure au premier plan des préoccupations entourant le développement. La société civile organisée est porteuse de son propre développement. La mobilisation sociale doit être canalisée et, l'une des façons de la promouvoir, est à travers des associations, des organisations, solides. «Idéalement les actions collectives contribuent à créer des organisations, mettent en place des formes de régulation et de réticulation ce qui

facilite l'émergence de nouvelles initiatives» (Klein, 2005: 6). Ce processus structure la communauté et entraîne l'organisation politique, sociale et économique.

Nous avons vu que le capital socioterritorial d'une communauté locale comprend des associations, des regroupements actifs de citoyens. Chaniel (2005: 471) parle de l'importance de la «vitalité de la vie associative» pour l'État démocratique. Les appellations varient énormément pour désigner ces organisations : regroupements de citoyens, associations de la société civile, organisations citoyennes, initiatives citoyennes, certains, comme Moulaert *et al.* (1997), les désignent même sous l'expression «mouvements sociaux». Peu importe le référent, ce dont il est question nous le nommerons ici «organisation sociale». Celles-ci sont en fait de tous types, économique, social ou politique, mais naissent toutes d'initiatives de la société dite civile. Définir la société civile demeure encore aujourd'hui un dur labeur (Chaniel, 2005), mais nous entendons ces initiatives comme n'étant ni impulsées par un gouvernement, ni portées par une fin uniquement économique d'insertion dans le marché capitaliste.

Certaines de ces organisations, même si elles affichent un but économique, mettent de l'avant une gestion dite sociale. Cette gestion sociale prioriserait les intérêts sociaux sur les fins économiques et entraînerait une «nouvelle culture citoyenne et démocratique dans la gestion des organisations» (Carvalho de França Filho, 2005: 363). En outre, ce type de gestion agirait avant tout comme un geste politique puisqu'il est posé dans un espace public. La gestion sociale est donc tout autant politique que sociale, même quand il s'agit d'entreprises ayant des fins économiques. Les entreprises d'économie sociale se voient donc incluses dans cette définition d'organisations sociales gérées par et pour le social. Celles-ci sont comprises comme celles mettant de l'avant quatre principaux principes : 1) une finalité de services aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit ; 2) une autonomie de gestion ; 3) un contrôle démocratique par leurs membres ; et 4) la primauté des personnes et de l'objet social sur le capital dans la répartition des excédents (Defourny, 2005). Le Chantier de l'économie sociale au Québec¹⁴ ajoute à ceux-ci un principe de prise en charge et de responsabilité à la

¹⁴ Accessible sur Internet à l'adresse www.chantier.qc.ca

fois individuelle et collective, ainsi qu'un principe d'éducation, de formation et d'information.

Il peut donc s'agir de projets à petite échelle réunissant des gens dans un but de résolution d'un problème spécifique, ou d'associations à portée plus importante visant carrément des changements dans les rapports sociaux et l'organisation sociopolitique. Peu importe, elles requièrent toujours la participation et la mobilisation de la ressource essentielle d'une communauté locale : ses ressources humaines. Moulaert *et al.* (1997) insistent même sur l'importance de la démocratie locale directe. Pour ces auteurs, un système de décision démocratique au niveau local doit être mis en place pour mener au développement. En outre, le développement local intégré nécessite la présence d'une «conscience locale» soutenue par des organisations sociales. Ces auteurs (Moulaert *et al.*, 1997) notent que dans la majorité des études de cas qu'ils ont menés en Europe, les innovations sociales étaient élaborées au sein d'organisations sociales. Certains insisteront aussi sur l'importance des leaders dans un tel processus (Arocena, 2001). Il demeure que l'*empowerment* et l'attitude proactive nécessaires à l'apparition d'innovations sociales sont encouragés par les organisations sociales.

Conclusion

En somme, le changement social se fera, pour les auteurs abordés ci-dessus, d'abord par l'échelle locale, articulée au global. Il ne saurait être question aujourd'hui de penser le développement sans tenir compte de cet aspect territorial. Le «développement par initiatives locales» apparaît comme adapté à la nouvelle carte sociogéographique du monde. C'est donc cette façon de comprendre le développement que nous adoptons dans ce mémoire. L'avenir des communautés en difficulté repose désormais sur une vision locale d'un processus de développement. Ainsi, «le développement local conçu de façon globale concerne donc aussi bien la restructuration de la société civile que la redéfinition du politique» (Klein, 1997: 375), d'«où l'importance de la reconnaissance du rôle des mouvements sociaux dans sa mise en oeuvre» (*idem*, 1996: 39). C'est ce que nous a permis d'aborder ce chapitre. Dans le chapitre précédent, nous avons commencé à étudier un mouvement social particulier, le mouvement autochtone, et l'une de ses actions collectives les plus porteuses de changement social : la

demande d'autonomie. Mais l'autonomie joue-t-elle un rôle dans la création d'espaces de développement au niveau local ? Participe-t-elle à cette «restructuration de la société civile» et à cette «redéfinition du politique» ? C'est ce que nous tenterons d'étudier par l'observation d'un cas particulier. Dans les pages qui suivent, nous allons nous attarder sur les contours et les enjeux du territoire autonome zapatiste de *Los Altos de Chiapas*, au Mexique.

CHAPITRE 3

LE TERRITOIRE AUTONOME ZAPATISTE DE *LOS ALTOS DE CHIAPAS* ET SON CHEF-LIEU, OVENTIC

Dans les deux premiers chapitres de ce mémoire, nous avons exposé la problématique et les concepts qui sous-tendent notre recherche. Dans le chapitre qui s'ouvre ici, nous présentons le cas que nous étudions : le territoire autonome zapatiste de *Los Altos de Chiapas* et son chef-lieu, Oventic. Nous verrons d'abord dans quel cadre évoluent le mouvement autochtone mexicain et sa revendication d'autonomie. Nous ébaucherons ensuite les grandes lignes de la situation socioéconomique du Chiapas, pour en arriver à parler du mouvement zapatiste, de son histoire et de son organisation territoriale. Finalement, nous commencerons à aborder notre étude de cas en étudiant la situation géographique et socioéconomique de la région de *Los Altos* et en introduisant son chef-lieu, Oventic.

3.1 Le cas du Mexique

Comme nous l'avons vu, plusieurs pays d'Amérique latine sont secoués par un mouvement autochtone important. Le Mexique n'est pas en reste¹⁵. Cependant, ces dernières années, le mouvement autochtone mexicain est victime de ses tensions et contradictions, ainsi que de l'échec des avancées des droits des Premières nations (Entrevues 1, 8, 11 et 12). Il a néanmoins bel et bien constitué un mouvement social puissant, source de diverses actions collectives dispersées à travers le pays et rassemblées autour d'une proposition commune (Díaz-Polanco et Sánchez, 2002; Velasco Cruz, 2003; López Bárcenas, 2005). Il aurait été

¹⁵ Le Mexique abrite une cinquantaine de groupes autochtones totalisant, selon le recensement officiel de 2000, 6 044 547 personnes, soit 7,1 % de la population (selon d'autres sources, ils seraient près de 10 millions de personnes).

largement aidé, dans sa lutte pour influencer le pouvoir au niveau national, par le soulèvement zapatiste (López Bárcenas, 2005). En outre, ladite proposition commune, aura été la demande d'autonomie (Díaz-Polanco et Sánchez, 2002).

Bien que, depuis la colonisation, des organisations paysannes et autochtones se soient toujours battues pour l'obtention de terres, l'objet principal de leurs luttes actuelles, la demande d'autonomie les a poussées à se regrouper au sein d'un mouvement. C'est dans les années 1980 que le thème de l'autonomie commence à être discuté au sein des mouvements autochtones mexicains (Bartra, 2003; Entrevue 1). Les premiers penseurs et acteurs qui le mettent à l'ordre du jour des organisations autochtones font partie d'un mouvement continental au sein duquel l'autonomie est déjà discutée, entre autres par les Cunes au Panamá, les Mapuches au Chili et la Conaie en Équateur (Entrevue 1). À la fin de cette décennie, la proposition d'autonomie des acteurs autochtones mexicains offre un profil relativement bien défini, mais demeure encore peu connue. Au début de 1995, parallèlement aux expériences concrètes d'autonomie existant déjà, l'Assemblée nationale autochtone plurielle pour l'autonomie (*Asemblea Nacional Indígena Plural por la Autonomía*, ANIPA), définira, en assemblée réunissant des autochtones de plusieurs nations, les contours du modèle mexicain d'autonomie et portera le thème de l'autonomie au niveau national (Díaz-Polanco et Sánchez, 2002).

3.1.1 Le long cheminement du mouvement autochtone mexicain

Le Mexique offre une terre fertile aux mouvements sociaux, ce dont témoigne la révolution paysanne et autochtone qui secoua son système politique au début du XX^e siècle. Néanmoins, les gouvernements qui suivirent la Révolution de 1910-1917, assurés par le Parti révolutionnaire institutionnel, le légendaire PRI, réussirent à récupérer la plupart des organisations de la société civile et à les instrumentaliser (Bartra, 2003). À partir des années 1950, un mouvement d'opposition démocratique, face au pouvoir en place, entraîne plusieurs forces politiques à se déclarer «indépendantes». La fin du XX^e siècle a vu émerger une nouvelle revendication, celle d'autonomie, comprenant l'autogestion économique et sociale, ainsi qu'une «appropriation du processus de production», illustrée par la prise en charge, par

des quartiers et des communautés dans tout le pays, de la distribution autogérée des services de base (*idem*, 2003: 281). Or, depuis la fin des années 1980, l'autonomie est aussi revendiquée par les mouvements autochtones et d'une façon encore plus radicale puisqu'elle inclut la demande d'autogouvernement et s'appuie sur des droits ancestraux.

Dans les années 1960 et 1970, les groupes autochtones et paysans du pays avaient commencé à poser les piliers d'une organisation commune. Au Chiapas, ce processus remonte à la tenue du premier congrès autochtone à San Cristóbal de Las Casas, en octobre 1974 (Legorreta Díaz, 1998; Mattiace, 2002; Nadal, 2005). De celui-ci, découlera la naissance de plusieurs organisations à portée relativement large¹⁶, mais elles n'arriveront pas encore à devenir un mouvement unifié (García de León, 2002). Les organisations autochtones poursuivent néanmoins le processus organisationnel dans lequel convergent de plus en plus d'acteurs politiques autochtones. En 1987, Beaucage (1987: 29) notait :

un phénomène nouveau est apparu, comme une vague de fond, irréversible : une population autochtone en pleine croissance démographique prend peu à peu conscience de son existence en même temps que de sa force. Ses actions ponctuelles débouchent sur la réclamation d'un plus grand contrôle de ses conditions d'existence, de son environnement, de la transmission de ses cultures.

Cela mènera les organisations autochtones à unir leurs efforts, en 1992, pour mettre en place une vaste contre-manifestation aux célébrations du 500^e anniversaire de l'arrivée de Cristóbal Colón en Amérique. La même année, le gouvernement ajoute à la Constitution mexicaine, pour la première fois, la mention de la composition multiethnique de la nation. Mais du même souffle, toujours en 1992, le président Salinas de Gortari fait voter une modification de l'article 27 de la Constitution qui signe, en quelque sorte, la mise à mort de la réforme agraire amenée par la Révolution de 1910-1917. Le système mexicain de tenure de la terre reposait jusque-là sur l'existence d'un type particulier de terres sur lesquelles vivent la plupart des communautés autochtones : les terres sociales ou communales, principalement représentées par les *ejidos* (Nadal, 1995). Les *ejidos* sont des parcelles de terres distribuées à des noyaux familiaux, mais administrées collectivement (Dehouve, 2003). La terre y est en fait concédée en usufruit aux cultivateurs des communautés (Nadal, 1995). Face aux pressions néolibérales

¹⁶ Par exemple, la Unión de Uniones est fondée en 1980 par 2000 délégués provenant de 13 municipalités (Legorreta Díaz, 1998).

internes et externes, le Mexique a dû redéfinir le cadre juridique des terres communales qui, les rendant indivisibles et non soumises au marché, allait à l'encontre d'un système reposant sur la libre circulation de la propriété privée. Le caractère inaliénable des terres communautaires, qui représentait la «pierre angulaire de tout le système agraire» (Nadal, 1995: 87) et l'assise de la plupart des communautés, a été aboli (Beaucage et Norget, 2001). «En 1994 la reconnaissance des autochtones mexicains en tant que Peuples n'est pas acquise et les droits à l'autodétermination et à l'autonomie ne leur sont pas reconnus, pas plus que le droit à la terre et à un territoire» (Nadal, 2005: 20), si bien que plusieurs de ces communautés se sont soulevées pour revendiquer le droit à gérer leur terre de façon collective et autonome.

Le 1^{er} janvier 1994, jour de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), le mouvement zapatiste fait son apparition et se voit octroyer l'appui, du moins au début, d'une grande majorité des groupes autochtones du pays. Puis, 1995 voit la création de la première vaste organisation autochtone, l'Assemblée nationale autochtone plurielle pour l'autonomie (*Asemblea Nacional Indígena Plural por la Autonomía*, ANIPA). Pour certains, c'est la fondation de cette dernière qui marque les débuts d'un mouvement autochtone mexicain unifié (Díaz-Polanco et Sánchez, 2002). En outre, la proposition d'autonomie devient rapidement le thème unificateur des organisations autochtones et leurs actions collectives se concentrent de plus en plus sur cette demande. En 1996, deux événements importants marquent le parcours du mouvement autochtone mexicain. D'une part, il y a les négociations devant mener aux Accords de San Andrés. Même si les zapatistes s'y affichent comme les protagonistes, ces négociations concernent l'ensemble du mouvement autochtone. Par ailleurs, se tient, à San Cristóbal de Las Casas, le Forum national autochtone (*Foro Nacional Indígena*) rassemblant quelque 500 représentants d'environ 35 peuples autochtones de tout le pays, qui conviennent que «l'autonomie va dorénavant constituer l'axe principal de leur lutte pour une nouvelle relation entre eux et l'État» (Muñoz Ramírez, 2003: 114). C'est de ce forum multiethnique qu'est né le Congrès national autochtone (*Congreso Nacional Indígena*, CNI).

Le Congrès national autochtone aura une importance déterminante pour le mouvement autochtone mexicain pendant une longue période, mais, bien qu'il existe toujours, il n'arrive

plus à rassembler les forces du mouvement autour d'une proposition commune (Entrevue 10). Cela est en partie dû, sans doute, aux échecs successifs qu'ont essuyé, ces dernières années, les revendications des peuples autochtones. Le plus important de ces échecs étant le vote, par le gouvernement en 2001, de la «Réforme sur les peuples autochtones» qui diminue considérablement et dénature les exigences posées par le mouvement¹⁷. Le CNI a cependant affirmé, malgré ce revers, qu'il continuerait à revendiquer la reconnaissance constitutionnelle, tout en appuyant les diverses expériences d'autonomie qui fleurissent dans des centaines de communautés autochtones de tout le pays (Bartra, 2003). En outre, pour certains observateurs, les démarches des organisations autochtones pour protester contre cette réforme et exiger sa réouverture, en reliant «la question de l'autonomie à celle de la démocratisation de l'État», «cimentent l'unité du mouvement autochtone» (Nadal, 2005: 22).

3.1.2 Au-delà des tensions et des contradictions : l'effet unificateur de la demande d'autonomie

Nous l'avons vu, le sens du concept d'autonomie est passé, dans les dernières années du XX^e siècle, de l'indépendance politique à l'autogestion socioéconomique et à l'autogouvernement (Bartra, 2003). Un véritable mouvement revendiquant un régime d'autonomie pour le Mexique s'est constitué. La maturité et l'unité du mouvement autochtone mexicain auraient été démontrées au cours de la réflexion entourant la construction d'une proposition de réforme constitutionnelle visant à établir un système d'autonomie régionale (Ruiz Hernández, 1998: 24). La demande d'autonomie constitue la revendication unificatrice du mouvement autochtone mexicain, bien qu'il n'existe pas qu'une seule proposition de modèle (voir Chapitre 1). La lutte pour l'autodétermination inclut la demande de territoires, de modes de gouvernance, le respect des systèmes socioculturels particuliers, ainsi qu'une plus grande participation dans la gestion des affaires nationales qui intéressent les groupes autochtones (Díaz-Polanco, 1992).

Ainsi, le mouvement autochtone s'est solidifié, même si le processus de construction de gouvernements autonomes et les négociations qui l'ont entouré sont demeurés à la charge des

¹⁷ Nous reviendrons plus loin sur cette réforme, connue aussi comme loi Bartlett-Fernández de Cevallos.

diverses organisations autochtones. C'est au cours des négociations sur les Accords de San Andrés (en 1996, nous y reviendrons) que certains acteurs mettent le thème de l'autonomie à l'agenda (Díaz-Polanco et Sánchez, 2002; Entrevue 1). Le commandement militaire zapatiste fera sienne cette lutte pour l'autonomie, laissant même à l'écart plusieurs acteurs et leurs propositions (Legorreta Díaz, 1998; Burguete Cal y Mayor, 2003). Alors que certains qualifient de stratégie politique cette appropriation d'une revendication gagnant de plus en plus la faveur des masses, d'autres avancent qu'il faut la «dézapatiser» pour faire avancer le débat sur l'autonomie (Entrevue 1).

Le succès médiatique des municipalités autonomes zapatistes attire tous les regards, mais l'on aurait tort de croire qu'il s'agit des seules expériences d'autonomie au Mexique. Il existe aujourd'hui, dans tout le pays, plusieurs formes d'autonomie, à différents degrés et dans des conditions diverses, qui sont tolérées par l'État et sont maintenues à bout de bras par la mobilisation sociale (Esteva, 2002). Dans presque tous les États du pays où vivent des populations autochtones importantes, des actions collectives sont mises de l'avant, depuis l'organisation d'une police communautaire, jusqu'à la création d'un système juridique basé sur les us et coutumes, en passant par une foule de localités qui se sont déclarées autonomes (Entrevues 10, 11 et 12). En revanche, le thème de l'autonomie a aussi été récupéré par des acteurs visant à opérer en marge de la justice, ce qui l'a discrédité aux yeux de la population (Burguete Cal y Mayor, 2003).

Dès les premières discussions sur l'autonomie, il devient évident que celle-ci ne pourra se pratiquer à l'intérieur du cadre actuel de l'État et que la Constitution du pays devra être réformée. Nous avons vu au Chapitre 1 que, pour plusieurs, l'autonomie, afin de jouir d'une réelle portée, doit comprendre un niveau territorial régional, et non uniquement communautaire. Les Accords de San Andrés, pas plus que la réforme constitutionnelle de 2001, ne reconnaissent l'autonomie régionale. Or, l'autonomie est un système de gouvernement, elle n'est donc pas possible sans une véritable «refonte de l'État» (Ruiz Hernández et Burguete Cal y Mayor, 2003). Ceci n'empêche pas, comme nous le verrons, plusieurs communautés autochtones de constituer des autonomies *de facto*, sans attendre qu'elles soient reconnues *de jure*.

3.1.3 La municipalité : maillon local d'un puissant pouvoir étatique

Nous avons déjà évoqué la réforme constitutionnelle de 2001, connue comme la «Réforme sur les peuples autochtones». Cette réforme a modifié l'article 2 de la Constitution pour y inclure les droits à l'autodétermination et à l'autonomie. Mais pour Burguete Cal y Mayor (2004), le gouvernement s'est arrangé pour empêcher l'apparition d'une autonomie légale en «cadenassant» l'article 2 à l'article 115 dans lequel il est stipulé que l'État fédéral mexicain s'appuie sur deux paliers de pouvoir : les États et les municipalités¹⁸ libres. La Constitution mexicaine affirme qu'il n'existe aucune autorité intermédiaire entre le palier municipal et celui du gouvernement étatique, ce qui va à l'encontre de la reconnaissance d'un niveau régional qui permettrait l'instauration d'un réel système d'autonomie (Díaz-Polanco, 1992; Burguete Cal y Mayor, 2004). En outre, le palier municipal doit correspondre à des caractéristiques bien définies et à une forme précise de gouvernement local, ce qui exclut toute possibilité de former des gouvernements municipaux différents et autonomes (Burguete Cal y Mayor, 2004). Les pouvoirs légaux dont disposent les municipalités demeurent très limités, parce qu'il leur est impossible de se coordonner ou de s'associer entre elles (sauf pour la prestation des services publics de leur juridiction) et parce que leur pouvoir politique est toujours soumis aux États, qui possèdent même le droit de suspendre un conseil municipal.

Ainsi, l'organisation politico-administrative des communautés s'articule, et ce depuis l'Indépendance en 1821, à l'institution des municipalités qui sont considérées comme le siège du pouvoir local (Dehouve, 2003). Les actions collectives du mouvement autochtone se confrontent donc très souvent avec le pouvoir municipal. Ce qui est illustré par le fait que plusieurs mouvements locaux utilisent depuis longtemps la prise d'édifices municipaux comme moyen de revendication (Díaz-Polanco et Sánchez, 2002). Les luttes de pouvoir au Mexique ont souvent passé par des luttes territoriales, impliquant régulièrement des changements dans les délimitations des municipalités. Ces modifications des limites territoriales d'une municipalité sont désignées sous le terme «remunicipalisation»

¹⁸ «*Municipio*» peut aussi être traduit par «municipe».

(Dehouve, 2003; Burguete Cal y Mayor, 2004). La lutte pour la «remunicipalisation» existe depuis l'apparition de l'institution de la municipalité elle-même, particulièrement au Chiapas, mais s'est beaucoup intensifiée depuis l'arrivée, dans les années 1990, de divers programmes gouvernementaux de transfert de fonds aux conseils municipaux (Dehouve, 2003). Ces programmes visent, entre autres, à compenser le retrait, en 1992, de l'aide de l'État aux *ejidos*, qui arrivait sous forme de crédit à la production (Nadal, 2001). Cette soudaine entrée d'argent dans les municipalités autochtones a exacerbé un désir d'autonomie chez certaines communautés voulant se distinguer de leur chef-lieu pour former un nouveau siège de conseil municipal afin de bénéficier des fonds gouvernementaux (Dehouve, 2003). Cette demande d'autonomie vient donc s'ajouter aux revendications ethniques et compliquer une problématique géopolitique des communautés autochtones mexicaines déjà passablement complexe.

3.1.4 La communauté : base de l'organisation autochtone

Sous le palier municipal, les autochtones sont organisés autour de communautés¹⁹. Contrairement à la municipalité, dont la principale fonction est de fournir des travaux et services publics, la communauté présente un caractère social et religieux fondamental (Aguirre Beltrán, 1991; Robledo Hernández, 1998). Le village autochtone en est venu, au cours des années, à constituer le support de l'identité et de la solidarité en tant qu'espace d'«union entre membres d'une culture et d'un territoire» (Lomelí González, 2000: 216). Bien que reposant sur des formes préhispaniques de propriété foncière, la communauté s'est transformée avec l'arrivée des Espagnols pour constituer le siège de toute «l'organisation proprement indienne» et de «l'appartenance profonde de l'individu» (Beaucage, 1987: 26; 2001a). Les communautés se sont converties en l'espace social des autochtones à la suite de l'élimination des paliers supérieurs, et de la territorialité qui leur correspondait, comme résultat de la colonisation (Díaz-Polanco, 2003). C'est ainsi que les anciennes et complexes structures hiérarchiques régionales et supra régionales préhispaniques se sont transformées en un archipel de communautés isolées entre elles, ou avec peu de relations, et que chacune a été

¹⁹ Le terme «communauté» se réfère aussi à une structure juridique particulière octroyant une propriété collective des terres dont nous avons parlé ci-dessus.

placée directement sous le pouvoir de l'État (*ibid.*). Pour certains, cette organisation communautaire permet aux autochtones, aujourd'hui encore, de se gouverner de façon autonome (Paoli, 2004). Alors que pour d'autres, les réorganisations territoriales de cette époque visaient précisément à soumettre les civilisations préhispaniques, en «fragmentant et en limitant leur solidarité sociale», à l'aide d'un vaste projet de «redéfinition des espaces» (Díaz-Polanco, 2003: 20). Les «territorialité et identité des ethnies autochtones» auraient été réduites, dans un processus d'«atomisation», à la communauté qui prit la même forme que les municipalités, c'est-à-dire un chef-lieu entouré de ses villages subordonnés (*idem*, 2003: 21). La communauté regroupe en effet des familles, hameaux et lieu-dits dispersés sur le territoire. Il demeure que, «confinés à cet espace communautaire, les paysans ont aussi contribué à le construire, implicitement ou explicitement, de façon à défendre ce qu'ils percevaient comme leurs intérêts agraires et politiques» (Beaucage, 2001a: 18).

Ainsi, l'organisation traditionnelle sociale, politique et économique d'une grande partie des peuples autochtones tourne autour de la vie en communauté, principalement basée sur l'activité agricole des familles (Robledo Hernández, 1998; Paoli, 2004). Mais cette organisation ne se trouve pas à l'abri des changements et n'est pas dénuée de contradictions; la vision romantique qui nous la dépeint comme stable, égalitaire, démocratique et pacifique devrait être relativisée (Aguirre Beltrán, 1991; Viqueira, 1995; Entrevues 1 et 3). La communauté fonctionne autour d'un «ensemble de cellules familiales unies par divers systèmes de coopération», mais chaque «unité de production domestique demeure indépendante» (Paoli, 2004). Ainsi, au lieu d'une organisation donnant priorité au travail collectif, on y rencontre souvent un système économique où le travail est d'abord et avant tout individuel. Dans les années 1970 et 1980, au Chiapas, alors que les organisations paysannes et autochtones reprenaient leurs batailles pour l'obtention de terres, il y eut de nombreuses invasions de grandes propriétés sur lesquelles s'installait une organisation communautaire où la terre était cultivée en commun. Mais aussitôt que le gouvernement accordait la terre aux autochtones, celle-ci était divisée en lopins exploités à nouveau de façon individuelle (Entrevue 3).

Par ailleurs, bien que la prise de décisions, celles qui concernent strictement la communauté, se fasse en assemblée par consensus, l'organisation politique est peut-être, elle aussi, moins démocratique qu'elle n'en a l'air. L'obtention du consensus revêt un véritable caractère sacré, puisque les participants se voient ensuite liés par l'honneur autour de la décision (Aguirre Beltrán, 1991; Stutz, 1998; Paoli, 2004). Ces assemblées ne réunissent toutefois que les hommes mariés, excluant de ce fait les femmes et les jeunes (Stutz, 1998; Paoli, 2004). Les mêmes assemblées élisent, au sein de leurs membres, les responsables, ou représentants, qui devront assumer, au cours d'une période plus ou moins longue, les différentes fonctions (*cargos*) que nécessite la communauté pour sa gestion quotidienne ou qui relèvent des pratiques religieuses (Aguirre Beltrán, 1991; Viqueira, 1995). C'est donc autour de ces assemblées, de ces décisions et de ces responsabilités que se définit l'identité communautaire et que se tissent les relations locales de coopération et d'intégration. Mais pour certains observateurs, cette organisation est plus souvent verticale qu'égalitaire (Legorreta Díaz, 1998). Le principe d'équité (*parejo*) y serait omniprésent, mais mènerait parfois à des abus et à des injustices. Le réseau de relations rituelles et l'exigence de la prise de décision par consensus ne laissent pas toujours place à l'opposition. Ce qui peut même conduire à l'expulsion des porteurs d'idées minoritaires de la communauté.

Ainsi, les contradictions les plus importantes que vivent les autochtones à l'heure actuelle pourraient bien être celles qu'entraînent les changements apportés à leur vie communautaire. À travers ce tableau très succinct, on voit en effet que la vie communautaire des autochtones du Mexique s'est complexifiée ces dernières années, entre autres à la suite de modifications légales et historiques affectant le territoire et la place de ces peuples, pour la plupart, agriculteurs. La vie des communautés autochtones se teinte d'une complexité toute particulière, coincée qu'elle est entre un État qui ne reconnaît leur existence que du bout des lèvres, des municipalités toutes-puissantes et un niveau local représentant leur cœur religieux, social, économique et politique, autrefois structuré autour d'un consensus social fort. Ce consensus a été profondément bouleversé par l'apparition de nouvelles identités «qui à la fois fragmentaient les communautés et recomposaient les solidarités dans des espaces plus vastes» (Beaucage, 2001a: 14). Pour les autochtones du Mexique, le modèle de vie communautaire traditionnelle n'existe plus, puisque «les choix individuels et collectifs [...] créent des

clivages importants dans les communautés», mais qu'«aucun modèle unifié ne semble pouvoir le remplacer» (*idem*, 2001a: 17).

3.2 Le mouvement zapatiste

Le mouvement zapatiste a fait couler beaucoup d'encre. De fait, il pourrait bien représenter l'un des mouvements sociaux, sinon *le* mouvement le plus important de notre époque (Wallerstein, 2005). Sa tête dirigeante, l'Armée zapatiste de libération nationale (*Ejército Zapatista de Liberación Nacional*, EZLN), a fêté, en 2004, le 20^e anniversaire de sa fondation et le 10^e de son insurrection. Il s'agit d'un mouvement essentiellement formé par des autochtones qui se sont rassemblés et soulevés dans l'un des États les plus pauvres de la fédération mexicaine, le Chiapas. Son nom provient de celui d'Emiliano Zapata l'un des grands leaders autochtones de la Révolution mexicaine²⁰. Le mouvement de Zapata luttait pour l'octroi de terres aux paysans pauvres soumis au régime des grandes propriétés. À la fin de la Révolution, en 1917, Zapata réussit à faire adopter une Constitution avant-gardiste, voire révolutionnaire, quant à la distribution des terres qui devaient être en majorité de propriétés collectives, comme nous l'avons vu. Le nouveau mouvement zapatiste lutte aussi pour la terre, mais ses revendications comprennent en outre la justice, l'égalité et la dignité pour les autochtones pauvres. En effet, les conditions de marginalité dans lesquelles vivent les autochtones du Chiapas offrent un terreau propre à fomentier l'insurrection.

3.2.1 Le Chiapas : isolement et marginalité

Le Chiapas est l'État le plus au sud de la fédération des États-Unis du Mexique (voir Figure 3.1). Il sert de frontière avec le pays voisin, le Guatemala. Il s'agit d'une région montagneuse, dotée d'une ouverture sur l'océan Pacifique. Autrefois, le Chiapas faisait partie, avec le Guatemala et la péninsule du Yucatán, du territoire de la civilisation maya dont la période de règne dite classique s'étend de l'an 250 à l'an 900 de notre ère. Le territoire fut aussi habité par plusieurs autres groupes autochtones. Aujourd'hui, près de 40 500 km² sur les

²⁰ Ceci explique pourquoi certains auteurs préfèrent parler du mouvement contemporain comme du mouvement «néozapatiste».

Le Chiapas et ses régions

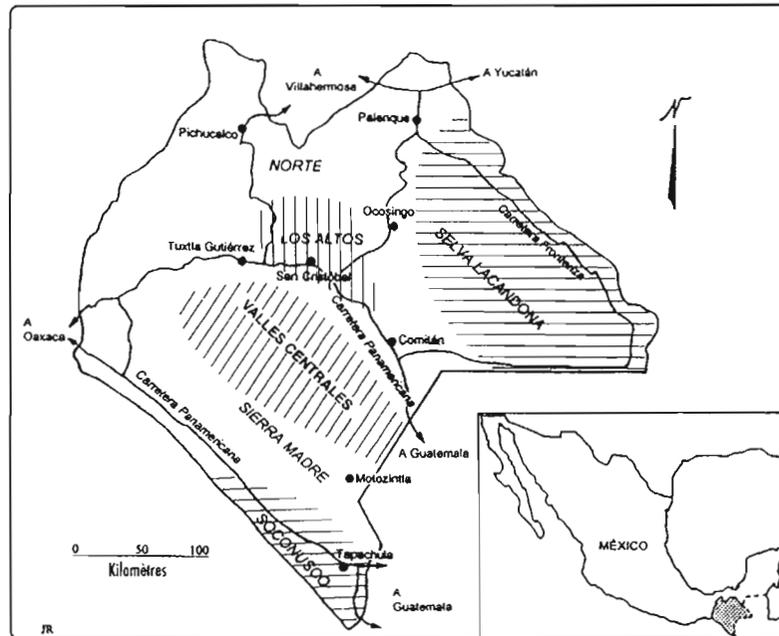


Figure 3.1 Carte du Chiapas et de ses régions

Source : Rus, Jan. 2002. *Tierra, libertad y autonomía: impactos regionales del zapatismo en Chiapas*. Mexico : CIESAS. p. 53.

75 000 km² du territoire chiapanèque est occupé par des populations autochtones (Lomeli González, 2000). Ces autochtones sont généralement des Mayas, l'ethnie maya se déclinant en neuf sous-groupes au Chiapas.

Le Chiapas, qui ne se joignit au Mexique qu'en 1824²¹, est demeuré longtemps, et jusqu'à aujourd'hui sous certains aspects, très isolé du reste du pays (García de León, 2002). Les descendants des Espagnols, propriétaires des terres et des moyens de production, ont maintenu la région sous le joug d'un système quasi féodal, obligeant les autochtones à s'engager comme ouvriers dans des conditions de semi-esclavagisme (*peones acasillados*) (Aguirre Beltrán, 1991; Viqueira, 1995; Legorreta Díaz, 1998; García de León, 2002). La réforme agraire de la Révolution n'est en effet parvenu au Chiapas que bien après 1917, et

²¹ Il faisait auparavant partie de la capitainerie général du Guatemala, puis des Provinces-Unies d'Amérique centrale.

encore que de façon partielle, surtout pour la région de *Los Altos* qui nous intéresse particulièrement (Rus, 1995; Viqueira, 1995; Legorreta Díaz, 1998; García de León, 2002). Aujourd'hui, les autochtones du Chiapas se trouvent encore dans une situation de précarité frappante. García de León (2002: 17), se référant au territoire où a surgi la rébellion zapatiste, parle d'«extrême misère» et «d'absence d'alternatives de progrès matériel».

Tableau 3.1 Tableau comparatif de la situation sociodémographique du Chiapas et du Mexique

	Population totale	Population autochtone	Taux de scolarisation (niveau primaire)	Analphabétisme	% de la population souffrant de malnutrition
Mexique	97 483 412	6 044 547 (7,1% de la pop. totale)	75 %	9,7 %	5 %
Chiapas	3 288 963	809 592 (24,6 % de la pop. du Chiapas et 13,4 % de la pop. autochtone du Mexique)	50 %	26 %	67 %

Sources : Recensement de 2000, INEGI, Mexico; *Rapport sur le développement humain 2005*, PNUD; Centro de Investigaciones Económicas y Políticas de acción Comunitaria (CIPEAC). 1999. «Los Derechos Económicos y Sociales en Chiapas: Salud y Educación (II/II)». *Chiapas Al Día* 25 julio 1999. San Cristóbal de las Casas, Chiapas; Paoli, Antonio. 2004. *Autonomía, comunidad y territorio en el mundo maya-tseltal*. Actes du colloque *Jornada Interactiva sobre la Reforma Constitucional en Materia Indígena*. México: Colegio de México, 10/6/04.

Le Tableau 3.1, en comparant quelques statistiques clés pour le Mexique et pour le Chiapas, nous aide à situer ce dernier par rapport à l'ensemble du pays. On y note aisément un écart important du Chiapas par rapport aux avancées du Mexique. En outre, à l'intérieur de cet État pauvre, les autochtones affichent de graves statistiques de marginalité. C'est 83,9 % de la population autochtone (93,6 % des localités autochtones) de l'État qui souffrirait de très haute marginalisation (Velasco Cruz, 2003). À la fin des années 1990, le Chiapas comptait 717 000 personnes n'ayant pas terminé l'école primaire, l'un des taux de scolarité les plus bas au Mexique²². Sur les 26 % de personnes analphabètes, 19,2 % sont des hommes et 34,7 % des femmes, mais chez la population autochtone, ces chiffres passent à 36,4 % des

²² Les chiffres qui suivent proviennent du Centro de Investigaciones Económicas y Políticas de acción Comunitaria (CIPEAC) (1999). «Los Derechos Económicos y Sociales en Chiapas: Salud y Educación (II/II)». *Chiapas Al Día* 25 julio 1999. San Cristóbal de las Casas, Chiapas.

hommes et 65 % des femmes. Des 118 municipalités chiapanèques, en 2002, 88 ne possédaient pas de banque et 60 % des succursales se trouvaient dans les quatre villes principales (Paoli, 2004). Il s'agit pourtant d'un État riche en ressources naturelles. Le Chiapas fournit en effet 20 % de l'électricité du pays et 40 % de son gaz naturel, mais 60 % de sa population cuisine à l'aide d'un four à bois (*ibid.*). Ses ressources naturelles font d'ailleurs l'envie de plusieurs acteurs jusqu'à l'étranger et subissent, de ce fait, de fortes pressions²³. Mais les autochtones, eux, sont demeurés, au cours de l'histoire et pour différentes raisons, exclus des retombées économiques de l'exploitation des ressources locales et des programmes gouvernementaux (Viqueira, 1995; Legorreta Díaz, 1998; García de León, 2002). Il existe, à tous les niveaux et jusque dans les communautés, des abus de pouvoir de caciques, de la corruption et de l'autoritarisme qui figurent, aux côtés de l'isolement géographique, parmi les raisons qui expliquent l'exclusion d'une partie importante de la population.

Ces conditions de marginalité dans lesquelles vivent les autochtones auraient motivé leur désir de changement social. Dans les années 1970 et 1980, des organisations autochtones indépendantes sont apparues et ont rassemblé des dissidents de différentes municipalités créant ainsi une nouvelle base régionale de revendication (Viqueira, 1995). La population est de plus en plus organisée, pose des actions collectives cohérentes, acquiert de l'expérience politique et met en place une réelle tradition de participation et de mobilisation de la base (Legorreta Díaz, 1998). Ainsi, il existe bel et bien un mouvement autochtone de résistance au Chiapas à l'époque de la naissance de l'Armée zapatiste de libération nationale (*Ejército Zapatista de Liberación Nacional*, EZLN). Hébert (1997) conclut, après une analyse du discours de certains acteurs des communautés autochtones, que la raison de l'exclusion économique fut déterminante sur la voie menant au soulèvement du mouvement zapatiste, mais ne suffit pas à expliquer l'importance de sa mobilisation. L'injustice, la discrimination et l'absence d'aide étatique au développement, ont sans aucun doute animé ce soulèvement armé (Entrevue 8). Mais, la naissance du mouvement zapatiste a été rendue possible grâce à la présence des organisations autochtones apparues depuis les années 1970-1980. L'EZLN a utilisé les créneaux mis en place par ces organisations, a recruté leurs acteurs et a été aidé par

²³ Comme c'est le cas, par exemple, dans le cadre du Plan Puebla Panamá.

leur expérience de mobilisation politique (Legorreta Díaz, 1998; Montemayor, 1998; García de León, 2002; Entrevue 12). Un zapatiste témoigne de ce fait en disant que : «Quand l'Armée zapatiste est arrivée dans nos communautés, aux environs de 1984, 1985, nous avons déjà, par nous-mêmes, essayé d'autres luttes pacifiques. Les gens protestaient déjà contre le gouvernement» (Muñoz Ramírez, 2003: 33).

3.2.2 Bref historique du mouvement zapatiste

L'Armée zapatiste de libération nationale (*Ejército Zapatista de Liberación Nacional*, EZLN) a été fondée en novembre 1983 par des guérilleros socialistes et des autochtones. Sa naissance serait l'œuvre d'une véritable alliance entre les Forces de libération nationale (*Fuerzas de Liberación Nacional*, FLN), un groupe révolutionnaire influencé par les guérillas d'Amérique centrale et s'étant exilé dans la jungle chiapanèque, et les populations locales qui auraient amalgamé les idées socialistes à l'organisation autochtone (Legorreta Díaz, 1998; García de León, 2002; Marcos, 2003). García de León (2002: 251) distingue trois sources historiques du mouvement zapatiste : 1) la gauche marxiste-léniniste des années 1960 ; 2) les interprétations locales de la théologie indienne ; ainsi que 3) la tradition locale de résistance aux «pouvoirs extrêmes». Legorreta Díaz (1998: 164), quant à elle, relève cinq conditions qui ont rendu possible l'assimilation du discours marxiste-léniniste par la population : 1) sa proposition de changement social ; 2) l'autoritarisme des gouvernements qui renforce l'exclusion des populations et empêche toute possibilité de collaboration ; 3) l'appui du diocèse catholique à ce discours ; 4) la crise politique et idéologique que vivent, au même moment, certaines organisations autochtones ; et finalement, 5) la complicité des caciques autochtones et l'appui du mouvement autochtone déjà existant.

Le mouvement zapatiste a donc recruté ses membres au sein des organisations autochtones qui existaient déjà²⁴. Toutefois, l'adoption d'un projet prônant l'utilisation de la violence ne fait pas l'unanimité chez les autochtones. La division demeure profonde, à ce jour, entre ceux

²⁴ La Unión de Uniones (union d'unions), notamment, était bien implantée dans la région de Las Cañadas et a subi la désertion d'une partie de ses membres au profit du mouvement armé (Legorreta Díaz, 1998).

qui priorisent la voie pacifique de dialogue avec les autorités gouvernementales et ceux qui ont emprunté le chemin de la résistance armée.

3.2.2.1 Naissance et insurrection

Il est maintenant de connaissance publique qu'une importante fraction de la population autochtone du Chiapas, des centaines de milles réparties dans plus de mille communautés selon les chiffres du mouvement lui-même (Muñoz Ramírez, 2003), a été amenée, petit à petit, à adhérer au mouvement et à l'idée de la lutte armée. Ce recrutement s'est fait dans la plus grande clandestinité, permettant au mouvement de prendre de l'ampleur dans différentes régions du Chiapas. Son importance croît grâce aux ateliers de sensibilisation et de discussions tenus dans les villages qui convainquent les populations d'adhérer à la cause.

Une aide directe est apportée à certaines populations, par exemple par la construction de cliniques médicales (Muñoz Ramírez, 2003). Des camps d'entraînement militaire voient le jour. Ceux et celles qui décident de participer à cet entraînement sont nourris par les populations sympathisantes²⁵ (Muñoz Ramírez, 2003). Apparaissent donc, d'ores et déjà, les prémices de la structure de gestion, ainsi que les catégories de membres du mouvement qui le caractérisent toujours : 1) le haut commandement militaire (*Comandancia General*) et ses Comités clandestins révolutionnaires autochtones (*Comité Clandestino Revolucionario Indígena*, CCRI) ; 2) les soldats ; 3) les miliciens entraînés, prêts à se battre, mais poursuivant leurs activités régulières au champ ou ailleurs ; et 4) les bases de soutien représentées par la population adhérant au mouvement mais ne participant pas à la lutte armée comme telle.

Au matin du 1^{er} janvier 1994, la nouvelle tombe : au Sud-Est du Mexique, dans une région oubliée depuis tant d'années, un groupe révolutionnaire armé est en train de prendre possession de sept chefs-lieux municipaux importants. Le Mexique, le monde, reste éberlué. Qui sont-ils ? Que veulent-ils ? Cette surprise est en soit assez révélatrice. Alors que depuis le début des années 1990, la rumeur de l'existence d'un groupe armé se faisait de plus en plus

²⁵ Notons que Legorreta Díaz (1998) avance l'hypothèse que le mouvement zapatiste a intensifié les conditions de marginalité dans lesquelles vivent les Chiapanèques, entre autres à cause de cette aide matérielle apportée au mouvement par les populations locales.

insistante (Legorreta Díaz, 1998), la grande majorité des observateurs n'aurait pu prévoir ce qui est arrivé (Entrevue 4). Comment expliquer qu'un mouvement d'une telle ampleur ait pu croître pendant 10 ans dans une clandestinité presque complète, sinon par l'exclusion quasi totale dans laquelle vivaient ces populations ? Par cette démonstration de force, elles obligèrent le monde à considérer et à reconnaître leur existence, ce qu'elles ont fait, paradoxalement, en se cachant le visage avec un mouchoir ou un passe-montagne.

Après les jours de violence qui suivirent l'attaque menée par l'EZLN et la réplique de l'armée mexicaine, l'État, poussé par l'opinion nationale et mondiale, déclare un cessez-le-feu intégral le 12 janvier. Suite à la publication du premier communiqué de presse des zapatistes, dans lequel ils exprimaient, par leur célèbre «¡Ya basta!», leur désir de justice sociale, des manifestations spontanées avaient en effet eu lieu à Mexico et dans le reste du monde afin de tenter d'arrêter l'effusion de sang. L'été suivant, l'EZLN invite la société civile et les autres organisations autochtones à participer à leur Convention nationale démocratique (*Convención Nacional Democrática*), qui se tient dans un lieu qu'ils baptisent «*Aguascalientes*» (Marcos, 2003; Muñoz Ramírez, 2003). Cette première rencontre allait être suivie, au cours des années, par d'intenses échanges avec la société civile nationale et internationale. Ces échanges ont été facilités par l'utilisation d'Internet, qui devint l'une des principales caractéristiques du mouvement. Les *Aguascalientes*, ces lieux d'échanges, représentent ce lien qui, dès le départ, unit le mouvement zapatiste à la société civile. Le premier *Aguascalientes* allait être rapidement détruit par l'armée mexicaine, mais il fut, dans la même année, remplacé par cinq autres dans des localités qui allaient devenir les chefs-lieux régionaux du mouvement zapatiste (Marcos, 2003) (voir Figure 3.2). L'espace occupé par le mouvement était déjà considérable peu après le soulèvement.

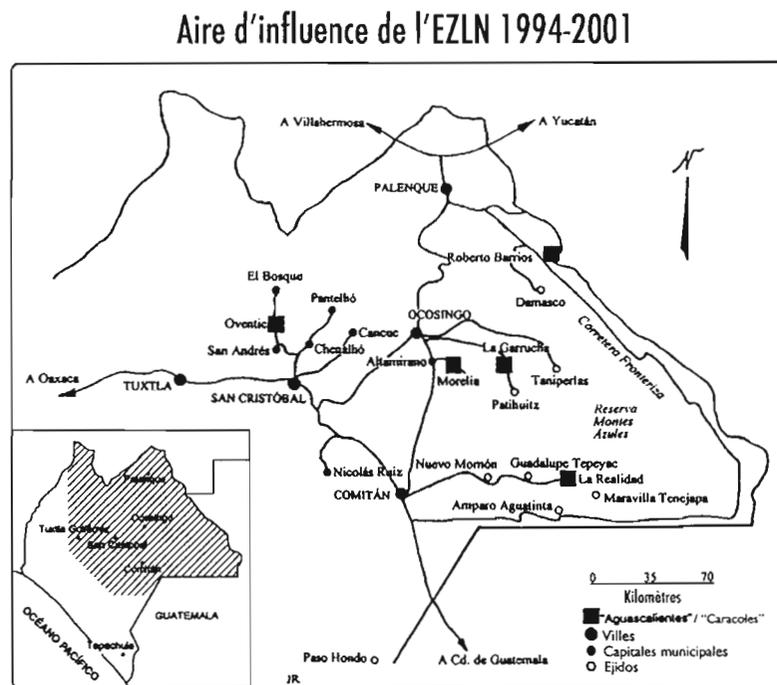


Figure 3.2 Carte de l'aire d'influence du mouvement zapatiste (1994-2001)

Source : Rus, Jan. 2002. *Tierra, libertad y autonomía: impactos regionales del zapatismo en Chiapas*. Mexico : CIESAS. p. 433.

3.2.2.2 Création des premières Municipalités autonomes

Le 18 décembre 1994, alors qu'un nouveau président du pays²⁶ vient d'entrer en fonction, la monnaie nationale connaît une grave dévaluation : c'est la crise du peso. Le lendemain, l'Armée zapatiste de libération nationale déclare la création d'une trentaine²⁷ de municipalités en rébellion qui s'appelleront, après 1997, «Municipalités autonomes et rebelles zapatistes» (*Municipios Autónomos y Rebeldes Zapatistas*, MAREZ). Cette prise de possession est, davantage que militaire, le résultat d'une démarche d'affirmation politique des communautés (Muñoz Ramírez, 2003). Il convient toutefois de se demander si la volonté provenait réellement des communautés elles-mêmes ou si elle était plutôt suggérée par les dirigeants du

²⁶ Ernesto Zedillo, chef du Partido Revolucionario Institucional (PRI).

²⁷ Le chiffre exact varie d'une source à l'autre, (par exemple : Muñoz Ramírez, 2003 : 30 ; Burguete Cal y Mayor, 1999 : 38 ; Nadal, 2005 : 38).

mouvement. L'EZLN avait, en effet, beaucoup à gagner d'une déclaration d'autonomie. «Nous avons déjà un territoire contrôlé», dit un dirigeant zapatiste, «et c'est pour l'organiser que furent créées les Municipalités autonomes» (*idem*, 2003: 60). La création des Municipalités autonomes assoit le pouvoir zapatiste sur le territoire qu'il contrôle.

Quelle que soit leur origine, les premières municipalités autonomes allait entraîner un long processus d'affirmation politique, économique et sociale soutenu précisément par cette lutte pour l'autonomie. La déclaration d'une autonomie *de facto* territorialise la lutte du mouvement zapatiste pour le pouvoir, ce qui provoque une réorganisation, voire une transformation, de l'espace et du territoire (Burguete Cal y Mayor, 1999). Le Mexique tout entier est ébranlé par cette affirmation d'autonomie, par cette «nouvelle géographie administrative» (*idem*, 1999: 3). Parce qu'une chose demeure très claire dès le départ et tout au long de l'épopée zapatiste : les insurgés ne veulent pas l'indépendance. Les autochtones se considèrent Mexicains et ne désirent pas se voir séparés du reste du pays. Dans toutes les démonstrations publiques, le drapeau mexicain est hissé bien haut, dans les écoles autonomes les enfants chantent l'hymne national. C'est plutôt l'assise de l'État-nation, c'est-à-dire la présence d'une seule grande nation sur le territoire national, qui est remise en question. Cette crise de l'État-nation à l'interne se jumelle à celle résultant de facteurs externes : de la globalisation et de l'érosion des pouvoirs nationaux qu'elle entraîne, tel que discuté au Chapitre 2. L'État mexicain, au printemps de 1998, réagit en envoyant l'armée démanteler plusieurs de ces municipalités dites autonomes. En réaction à cette agression, d'autres municipalités, ailleurs au pays, vont se déclarer autonomes (Burguete Cal y Mayor, 1999). Les négociations entre le mouvement zapatiste et l'État mexicain qui s'ensuivent vont participer à la redéfinition des rapports entre cet État et les groupes sociaux sur son territoire.

3.2.2.3 Les Accords de San Andrés

De ces négociations, les plus importantes demeurent sans doute celles qui ont mené à la signature des Accords de San Andrés (*Acuerdos de San Andrés*). Elles eurent lieu entre 1995 et 1996, à San Andrés Larrainzar, dans la région des Hautes-Terres qui nous occupera un peu plus loin. Les discussions qui s'y déroulèrent constituaient la première étape d'une série de

tables de négociation qui devaient être dressées entre les représentants autochtones et l'État. Les Accords de San Andrés furent signés après cette première phase qui portait sur le thème «droits et cultures autochtones»²⁸.

Les Accords de San Andrés eurent un succès mitigé. Plusieurs reprochent aux zapatistes de s'être satisfaits de pauvres résultats, comme certaines organisations autochtones luttant déjà pour l'autonomie qui déplorèrent qu'ils n'aient pu obtenir plus qu'une reconnaissance de l'autonomie communautaire, locale, que les autochtones possédaient déjà (Entrevue 1). Le gouvernement aurait profité des mésententes au sein même du mouvement autochtone sur la question du niveau d'autonomie revendiqué pour ne pas modifier les lois existantes (Gerber, 2004). Des auteurs parlent même de l'échec des négociations (García de León, 2002: 273). Reste que ces discussions permirent au mouvement autochtone mexicain de se renforcer. Beaucoup d'observateurs (Entrevue 11 et 12), peu importe leur opinion du mouvement zapatiste, s'entendent pour reconnaître qu'un des effets les plus positifs des Accords de San Andrés fut d'obliger l'État mexicain à considérer les revendications des autochtones. Le mouvement zapatiste a positionné le mouvement autochtone sur l'échiquier du pouvoir mexicain et, sans doute, mondial. Quoi qu'il en soit, les Accords de San Andrés ne furent jamais ratifiés par le Congrès mexicain. Ils demeurèrent longtemps, et sont peut-être encore, le cheval de bataille du mouvement autochtone qui cherchait à obliger le gouvernement à respecter sa parole. En avril 2001, celui-ci légifèra finalement une loi concernant les droits des peuples autochtones, mais cette loi, nous l'avons vu, n'est qu'un pâle reflet des accords qui avaient été signés cinq ans plus tôt. Cette seconde atteinte aux négociations entre l'État et le mouvement autochtone surviendra, paradoxalement, à la suite d'une récupération de la flamme de ce mouvement par les zapatistes. L'EZLN allait en effet utiliser l'une des actions collectives favorites du mouvement autochtone, les grandes marches pacifistes, pour aller relancer le gouvernement dans son propre fief, la capitale nationale.

²⁸ Les revendications autochtones visaient la réforme agraire par la révision des changements apportés à l'article 27 de la Constitution, l'autonomie municipale et régionale, ainsi que la modification du système juridique national pour y inclure la reconnaissance, aux côtés des droits individuels, des droits collectifs (Hernández Navarro et Verra Herrera, 1998).

3.2.2.4 *La marche de 2001*

Le mouvement zapatiste a pris de court le premier gouvernement d'un parti autre que le parti révolutionnaire institutionnel (PRI), dès le lendemain de son élection. Au nouveau président, Vicente Fox, qui se targuait de pouvoir régler la question du Chiapas en 15 minutes, les zapatistes ont lancé le défi de les recevoir à Mexico. Baptisée «Marche de la couleur de la terre» (*Marcha del Color de la Tierra*), cette manifestation revendique fièrement ses origines ethniques²⁹. Entre le 24 février et le 10 mars 2001, la marche motorisée a traversé 12 États, ceux du sud et du centre, regroupant tous une importante population autochtone. Dans chacun de ces États, des rencontres avec diverses organisations autochtones eurent lieu et aboutirent à la tenue du troisième Congrès national autochtone (*Congreso Nacional Indígena*, CNI). À Mexico, l'arrivée de la caravane zapatiste attira des milliers de personnes. Les discours et les revendications des comandants insurgés, finalement reçus par le Congrès, furent écoutés de par le monde. Il n'en fallait pas plus pour croire à la résurrection du mouvement autochtone mexicain. Mais cette résurrection, si elle eut lieu, fut de courte durée. Les zapatistes rentrés chez eux apprirent le vote de la «Réforme sur les peuples autochtones» dont nous avons parlé et qui fait figure, à leurs yeux et à ceux de beaucoup d'observateurs, d'une trahison (Muñoz Ramírez, 2003). À la suite de sa promulgation, la présence des zapatistes sur la scène publique s'est faite beaucoup plus modeste.

3.2.2.5 *La création des Conseils de bon gouvernement*

Mais le 1^{er} janvier 2003, environ vingt mille sympathisants zapatistes envahissent les rues de San Cristóbal de Las Casas et démontrent que leur lutte continue (Bartra, 2003). Puis, en juillet 2003, paraît une série de communiqués de presse baptisée «*La Treceava Estela*». Ce que disent en substance ces communiqués, c'est que jugeant que l'État leur a exprimé son refus de coopérer, qu'il leur a montré qu'il continuait à méconnaître la place des peuples autochtones dans la nation mexicaine, le mouvement zapatiste ferme la porte à toute forme de négociation et déclare une véritable autonomie *de facto*. La résistance, l'autonomie par rapport aux programmes étatiques et aux subsides gouvernementaux, étaient déjà pratiquées

²⁹ Les autochtones prétendent en effet être de la même couleur que la Terre-Mère qui représente l'un des piliers de leur cosmogonie. Voir la Section 1.1.3 au sujet des longues marches pacifiques des mouvements autochtones.

depuis près de 10 ans dans certains cas. Mais 2003 allait marquer une détermination encore plus ferme de cette volonté d'autogestion (Burguete Cal y Mayor, 2003).

En outre, pour asseoir l'autogouvernement, le mouvement se dotait du même souffle d'une nouvelle structure de pouvoir. C'est par la même série de communiqués de presse que le sous-commandant Marcos (2003) annonce en effet la création des *Juntas de Buen Gobierno*, les «Conseils de bon gouvernement»³⁰. Dans *La Treceava Estela*, l'EZLN rend public le déploiement d'une structure de gestion s'appuyant dorénavant sur trois paliers de gouvernement : 1) le local au niveau des communautés; 2) le municipal au niveau des Municipalités autonomes; et 3) le régional avec les Conseils de bon gouvernement³¹.

L'autonomie *de facto* des zapatistes ne va pas sans créer de conflits. Le 10 avril 2004, dans une municipalité non autonome de *Los Altos*, Zinacantán, une marche pacifique de bases de soutien zapatistes fut brutalement réprimée par des opposants des mêmes communautés, s'insurgeant contre les volontés autonomistes de leurs voisins. Cet événement révèle le degré de tension qui prévaut au Chiapas. La précarité des ressources de tout ordre entraîne de nombreux conflits dans la gestion de la vie quotidienne, voire de la survie (Burguete Cal y Mayor, 2003). En outre, de telles tensions ne sont pas l'exclusivité des municipalités non autonomes, puisque des populations non zapatistes vivent sur les territoires des Municipalités autonomes. Les multiples différences ethniques, religieuses, politiques et économiques rendent l'espace chiapanèque et les relations qui s'y tissent, complexes et hautement politiques.

3.2.3 L'organisation politique

Pour se maintenir, le mouvement zapatiste a d'abord mis en place une structure de pouvoir militaire. L'EZLN est une véritable armée dans laquelle les postes et les rôles sont bien

³⁰ À notre avis, l'expression «Conseil de bon gouvernement» est la plus juste pour traduire «Junta de Buen Gobierno», tout en gardant à l'esprit que son nom original comporte une connotation de «bonne gouverne», autant que de «bonne instance politique». Certains utilisent aussi le terme «assemblée» au lieu de «conseil» qui nous semble plus près de la réalité dans ce cas-ci.

³¹ Les zapatistes parlent de «zone» au niveau des *Juntas de Buen Gobierno* et se réfèrent au «régional» pour parler du niveau des Municipalités autonomes.

définis. Depuis 2003, elle se double d'une structure de pouvoir politique civile. Auparavant, le pouvoir de gestion sur le territoire zapatiste reposait essentiellement entre les mains des Conseils municipaux autonomes, mais ceux-ci demeuraient entièrement soumis aux décisions du Commandement militaire. Le mouvement zapatiste a voulu corriger les erreurs de la pratique de l'autonomie et solidifier ses institutions en créant un nouveau palier de gouverne, celui des Conseils de bon gouvernement. Ce palier se situe au niveau régional de l'édifice du pouvoir zapatiste, illustré dans la Figure 3.3.

Structure de gestion territoriale zapatiste

Commandement militaire de l'Armée zapatiste de libération nationale



Figure 3.3 Schéma de la structure du pouvoir zapatiste

Source : enquête de terrain, 2004.

3.2.3.1 Les Conseils de bon gouvernement

Les Conseils de bon gouvernement (*Juntas de Buen Gobierno*) ont été nommés ainsi en réaction à ce que les zapatistes appellent le «mauvais gouvernement» ou la «mauvaise gouverne» de l'appareil étatique (Marcos, 2003). Au nombre de cinq sur le territoire zapatiste³², ils gèrent tous une région bien définie. Chaque Conseil de bon gouvernement

³² Oventic, La Realidad, La Garucha, Morelia et Roberto Barrios;

rassemble les différentes Municipalités autonomes de son territoire (voir Figure 4.4). Il assure aussi la gestion des communautés zapatistes ne se trouvant pas sur le territoire d'une Municipalité autonome. Les Conseils de bon gouvernement sont formés de délégués des Municipalités autonomes. Ce sont ces agents, représentant aussi le niveau local, qui assurent la gestion du niveau régional. Pour Burguete Cal y Mayor (2003: 37), le rôle principal des Conseils de bon gouvernement est de coordonner et de surveiller, alors que leurs fonctions se déclinent ainsi :

- a. *décider des fonds d'aide qui parviennent aux Conseils municipaux et les distribuer équitablement ;*
- b. *réguler le membership, ainsi que les droits et obligations qui lui sont rattachés ;*
- c. *réguler le va-et-vient d'étrangers, visiteurs et chercheurs entre autres, sur le territoire ;*
- d. *coordonner et surveiller que les pratiques de gouvernement des autorités et les actions de leurs membres ne s'éloignent pas des principes zapatistes ;*
- e. *servir de médiateur dans les conflits entre les Municipalités autonomes, et entre celles-ci et les municipalités gouvernementales ;*
- f. *veiller à l'application des Accords de San Andrés sur leur territoire ;*
- g. *répondre aux dénonciations déposées contre les Conseils municipaux ;*
- h. *veiller à l'application des projets et tâches communautaires ;*
- i. *former une instance de gouvernement régional, à caractère civil, pour la représentation et la négociation, tant à l'interne, qu'à l'externe.*

Les Conseils de bon gouvernement constituent donc un outil politique de gestion du territoire. Il s'agit d'une association de Municipalités autonomes pensée par les dirigeants du mouvement pour pallier le déséquilibre dans le développement de celles-ci. Les Conseils de bon gouvernement assurent le lien, la coordination et la communication pour la région. Ce pouvoir régional siège dans la capitale régionale qui abrite aussi les représentations des autres niveaux de pouvoir, principalement celui des municipalités, ainsi que la représentation des principales organisations sociales qu'on retrouve sur son territoire. Les capitales régionales servent donc à assurer le lien du local au global.

3.2.3.2 Le Caracol : du local au global et du global au local

Les Conseils de bon gouvernement se doublent d'institutions que le mouvement appelle des «Caracoles» (escargots). Ces *Caracoles* sont érigés là où se dressaient auparavant les *Aguascalientes* et ont été fondés en même temps que les Conseils de bon gouvernement. En fait, le terme «*Caracol*» est parfois employé pour parler d'un bâtiment particulier, lieu

d'accueil et de rencontre situé à l'entrée de chaque capitale régionale, alors que d'autres fois, il désigne cette capitale régionale en entier, y compris son Conseil de bon gouvernement. Quoi qu'il en soit, le *Caracol* incarne le lien du local au global et du global au local, qui prend forme dans les capitales régionales, et ce autant à l'interne, du communautaire au régional, qu'à l'externe, du local vers l'international. Ce lien entre les échelles est évoqué par la figure de l'escargot dont la forme de l'intérieur vers l'extérieur, et vice-versa, symbolise le chemin du mouvement, que ce soit vers le niveau national ou international, ainsi que le passage obligé des échanges au sein même de son territoire à travers sa structure de gestion à trois paliers. Le symbole de la spirale a clairement été choisi pour représenter la transversalité entre les niveaux géographiques du mouvement³³. Il évoque aussi la démocratie directe ayant cours dans la structure de gestion zapatiste, puisque la spirale symbolise la parole dans les glyphes précolombiens (Nadal, 2005). Les *Caracoles* et les Conseils régionaux comportent une volonté d'ancrer le pouvoir zapatiste sur le territoire. Le *Caracol* concentre en un lieu les forces du mouvement dispersées dans l'espace. Cet espace qu'occupe le mouvement est non seulement local, compris dans les limites du territoire en rébellion sous la gouverne de l'Armée zapatiste, mais aussi global, puisque les sympathisants zapatistes se retrouvent partout dans le monde. La figure de l'escargot positionne le mouvement sur le plan géographique. Le *Caracol* implante l'autonomie et assoit la territorialisation du mouvement.

3.2.3.3 Les municipalités et les communautés autonomes

Les Municipalités autonomes rebelles zapatistes (*Municipios Autónomos Rebeldes Zapatistas*, MAREZ) représentent la première structure de gestion mise en place par le mouvement zapatiste. Ces Municipalités autonomes ont généralement les mêmes délimitations territoriales qu'avaient les municipalités constitutionnelles (voir Figure 4.4). Elles constituèrent, pendant près de 10 ans, l'institution autonome par excellence. Ce sont elles qui devaient assurer l'autogouvernement. Aujourd'hui, ces municipalités ont dû

³³ Marcos raconte, dans *La Treceava Estela* (2003: 1^{er} communiqué) : «Partant de l'international, le regard et la pensée des hommes et des femmes zapatistes ont cheminé vers l'intérieur, en passant successivement par le national, le régional et le local, jusqu'à arriver à ce qu'ils appellent «Le Vote, le cœur et gardien du peuple. [...] Puis, il y a des propositions et apparaissent, dans la pensée et dans le cœur, des portes et fenêtres qu'eux seuls voient. La parole dispersée commence à tracer un chemin commun et collectif. Quelqu'un demande «Y a-t-il accord?» «Il y en a un» répond, affirmative, la voix déjà collective. De nouveau se dessine l'escargot, mais cette fois en sens inverse, de l'intérieur vers l'extérieur.»

transférer des responsabilités et sont dorénavant coordonnées au niveau régional au sein des Conseils de bon gouvernement. Il s'agit d'un des changements majeurs de la restructuration du pouvoir zapatiste. Il a été suscité par le besoin de trouver une solution aux problèmes imputés aux Conseils municipaux et provenant de l'exercice de l'autonomie. Marcos (2003) parle de déséquilibres et d'abus. Les Conseils municipaux autonomes auraient rendu propice l'accumulation de privilèges et de bénéfices par certains particuliers, voire la formation de groupes d'intérêts (Burguete Cal y Mayor, 2003). Certaines municipalités avaient plus facilement accès à l'aide extérieure, provoquant ainsi un déséquilibre important entre elles. La nouvelle politique veut que les Conseils régionaux gèrent dorénavant l'entrée de subsides en territoire zapatiste et imposent une taxe de 10 % sur chaque budget provenant de l'extérieur afin de créer une redistribution plus équitable (Marcos, 2003).

Parmi les problèmes les plus importants affrontés par les Municipalités autonomes figurent ceux rencontrés dans les relations avec les non-zapatistes habitant sur le même territoire. Les plaintes d'abus de pouvoir contre des représentants des Conseils autonomes sont fréquentes. Les Conseils municipaux seront peut-être les plus affectés par la nouvelle structure de gestion. Mais leurs fonctions demeurent dans les domaines suivants : «la justice, la santé communautaire, l'éducation, l'habitation, la terre, le travail, l'information et la culture, l'alimentation, le commerce et le trafic local» (Burguete Cal y Mayor, 2003: 35).

Les communautés locales restent quant à elles soumises à la gestion territoriale des Municipalités autonomes et se voient incluses dans la gestion régionale des Conseils de bon gouvernement. Elles demeurent, au niveau local, la base de l'organisation des autochtones et le terreau du mouvement.

3.2.3.4 Les gouvernements autonomes sous le commandement militaire

La structure politique civile reste toutefois soumise au commandement militaire. Sa mise en place, bien que répondant à une volonté de séparation du politique et du militaire, n'exclut pas totalement ce dernier de la gouverne (Burguete Cal y Mayor, 2003; Marcos 2003). Ainsi, chacune des cinq régions zapatistes continuera d'être supervisée par le Comité clandestin

révolutionnaire autochtone de la zone (*Comité Clandestino Revolucionario Indígena*, CCRI), lui-même sous les ordres du Commandement général (*Comandancia General*) (Marcos, 2004). Chaque capitale régionale abritera, en plus de la Maison du bon gouvernement (*Casa de Buen Gobierno*), où siège le conseil du même nom, une commission de vigilance du Comité clandestin révolutionnaire autochtone (Marcos, 2004). Cette dernière a pour fonction de s'assurer que le Conseil de bon gouvernement et la structure politique mettent effectivement de l'avant des mesures de bon gouvernement (Burguete Cal y Mayor, 2003), en plus de protéger les citoyens et de contrôler l'accès au territoire (Marcos, 2004). Chaque Conseil régional possède le droit de dissoudre un Conseil municipal, cependant que le Commandement militaire se réserve le droit de retirer sa légitimité à un Conseil de bon gouvernement (Burguete Cal y Mayor, 2003). Les nouveaux organes de pouvoir de la structure de gestion zapatiste sont exposés dans le Tableau 3.2.

Tableau 3.2 Nouveaux organes de gouverne zapatistes

Extension géographique	Zone / direction de zone politico-militaire	Caracol/structure de gouvernement régional civil	Municipalité autonome rebelle zapatiste/autorité civile municipale	Communautés autonomes / autorité communautaire civile
Organe de gouverne	Comité clandestin révolutionnaire autochtone (CCRI)	Conseils de bon gouvernement formé par un ou deux délégués de chaque municipalité autonome de cette zone d'influence	Conseil autonome municipal formé par un corps d'autorité avec fonctions exécutives et un corps collégial d'autorités qui dirigent diverses commissions de travail	Représentants des communautés en résistance
Nombre	5 zones politico-militaires zapatistes	5 Caracoles et 5 Conseils de bon gouvernement	30 municipalités autonomes zapatistes	Quelques dizaines (non spécifié)

Source : Burguete Cal y Mayor, Araceli. 2003. «Las Juntas de Buen Gobierno: Otras autonomías de facto son posibles», *Memoria*, No. 177, p. 37.

3.2.3.5 Pourquoi cette nouvelle structure de gestion ?

Les Conseils de bon gouvernement se chargent donc désormais de la gestion politique du mouvement. Selon *La Treceava Estela* (2003), la formation des Conseils de bon gouvernement correspond à une volonté de l'Armée zapatiste de s'éloigner de la gestion politique du territoire. Il leur serait clairement apparu que la gestion militaire d'une armée ne

pouvait pas se comparer à la gestion politique d'un territoire et que pour assurer un bon développement, mieux valait séparer les deux pouvoirs (Marcos, 2003).

Il demeure que c'est bel et bien le commandement militaire qui a énoncé et délimité les responsabilités de chaque organe de pouvoir (Burguete Cal y Mayor, 2003). En outre, comme nous venons de le voir, les Conseils de bon gouvernement restent soumis à leur pendant militaire possédant la même juridiction territoriale. Les Conseils de bon gouvernement auraient même pu être mis sur pied pour fournir au commandement militaire un outil de pouvoir additionnel et pourraient facilement constituer l'œil et l'oreille politiques de l'EZLN au sein du territoire.

Admettons que la volonté de séparation du politique et du militaire participe à la création de la nouvelle structure de gestion (Marcos, 2003). Un communiqué émanant directement du haut commandement militaire fut publié en juillet 2003³⁴ pour annoncer les changements à venir. Le premier point de ce communiqué stipule que la globalisation a atteint, avec la guerre en Irak, de nouvelles limites et que les zapatistes participent à la grande lutte planétaire pour l'altermondialisation. Le deuxième, que la classe politique mexicaine, incluant tous les partis politiques, a trahi l'espoir de plusieurs Mexicains de voir se concrétiser le projet d'une loi sur les droits et cultures autochtones. Le troisième point annonce la coupure complète des relations avec le gouvernement fédéral et les partis politiques quels qu'ils soient et réitère du même souffle la volonté des zapatistes de continuer la lutte de résistance et d'appliquer les Accords de San Andrés sur leur territoire. De telle sorte que, Marcos (2003: 7^e communiqué) annonce ainsi la création des Conseils de bon gouvernement :

Il y aura un Conseil de bon gouvernement dans chaque zone et il représente un effort organisateur des communautés, non seulement pour affronter les problèmes de l'autonomie, mais aussi pour construire un pont plus direct entre elles et le monde. Ainsi que pour essayer de compenser le déséquilibre dans le développement des Municipalités autonomes et des communautés.

³⁴ *Cambios en funcionamiento interno y en la relación con la sociedad civil* (changements dans le fonctionnement interne et dans la relation avec la société civile).

Cet extrait du communiqué de presse parle d'«affronter les problèmes de l'autonomie» et là réside l'une des clés les plus intéressantes pour comprendre cette décision du mouvement (Burguete Cal y Mayor, 2003). Quels sont ces «problèmes de l'autonomie» et comment la nouvelle structure de gestion va-t-elle permettre de les affronter ? Quels sont les enjeux de la gestion territoriale autonome qui ont poussé le mouvement à se doter d'une structure de pouvoir plus ample ? En fait, ce dont il s'est doté à l'été 2003, c'est d'un organe de régulation. L'intention du commandement militaire serait de réguler l'action des institutions de l'autogouvernement (Entrevue 1). Le commandement militaire serait intervenu dans la gestion des Municipalités autonomes dans un but nettement correctif (Burguete Cal y Mayor, 2003). Les Conseils de bon gouvernement viseraient à «régulariser l'exercice du gouvernement autonome et à s'assurer que les institutions autonomes *de facto* fonctionnent avec des pratiques de bon gouvernement» (*idem*, 2003: 35).

La gestion des Municipalités autonomes a apporté divers problèmes et l'on tente donc de corriger le tir. Après avoir dénoncé sur tous les fronts la mauvaise administration des intérêts des citoyens faite par l'État, le mouvement n'a d'autres choix que de montrer sa capacité d'exercer une «bonne gouverne». Toute cette question de la gouvernance se trouve donc au centre de la création des Conseils de bon gouvernement et leur nom en fait foi. En outre, il pourrait y avoir un désir de renforcer, sans perdre le contrôle pour autant, le pouvoir de la base (Burguete Cal y Mayor, 2003). Selon le communiqué de presse, la nouvelle structure de pouvoir participerait de l'«effort organisationnel» des communautés ; une volonté, donc, venue de la base. La construction des nouvelles institutions de pouvoir politique participerait d'un mouvement du bas vers le haut.

De son côté, le nom des Municipalités autonomes et rebelles zapatistes (MAREZ) dévoile l'ambivalence entre autonomie et résistance. Depuis 2003, le mouvement tente de passer de la résistance à l'autonomie. Il a inventé, avec la création des Conseils régionaux, un dispositif à mi-chemin entre l'autonomie communautaire et la légalité des municipalités (Entrevue 12). Pour Burguete Cal y Mayor (2003), la raison profonde qui explique la création de la nouvelle structure de gestion est la nécessité de concrétiser l'autonomie. Pour se maintenir, les gouvernements autonomes zapatistes doivent territorialiser leur autonomie.

3.2.4 Existence de territoires parallèles

Il faut savoir qu'il existe, sur le territoire d'influence zapatiste (voir Figures 3.2 et 4.4), une autre structure de gestion en plus de la structure autonome : celle de l'État. Bien que s'étant déclaré autonome par rapport à celle-ci, le territoire zapatiste n'en est pas isolé et les deux juridictions territoriales se chevauchent. Burguete Cal y Mayor (2001: 29) définit les Municipalités autonomes comme des «territoires virtuels articulés en réseaux, comportant des démarcations imaginaires qui superposent leur juridiction à d'autres territorialités qui leur sont préexistantes avec lesquelles elles sont en compétition; ce qui explique qu'elles soient constamment en redéfinition». En fait, ce territoire est géré par deux gouvernements. Ces deux gouvernements ne se superposent pas en paliers, ils restent indépendants l'un de l'autre. Ils assurent donc la gestion de territoires parallèles. La plupart des municipalités, même si elles se sont officiellement déclarées autonomes, gèrent un espace où cohabitent zapatistes et non-zapatistes. Il s'agit parfois des membres d'une même famille³⁵. Il y a donc bel et bien deux gouvernements parallèles qui coexistent et répondent, chacun de son côté, aux besoins de ceux et celles qui se reconnaissent comme leurs citoyens et citoyennes. Chacun construit ses écoles, ses cliniques, met de l'avant ses programmes, etc. Dans la vie quotidienne, chaque habitant du territoire choisit le gouvernement auquel il se rattache (Entrevue 9). Leur légitimité leur est octroyée par les pratiques de la population. Celle-ci décide d'envoyer ses enfants à l'école autonome ou à l'école étatique, de se faire soigner à la clinique autonome ou étatique, etc. C'est donc la vie quotidienne qui permet, en quelque sorte, l'existence de ces deux instances. Les institutions autonomes, dans leur exercice du gouvernement au jour le jour, valent donc avec une donnée pour le moins inaccoutumée, soit gérer une population sur un territoire où habite aussi une population s'identifiant à une autre instance de pouvoir. Trois principaux types de situations se présenteraient généralement : 1) les deux gouvernements s'ignorent complètement et la cohabitation se fait tant bien que mal ; 2) il peut s'installer un certain dialogue entre les deux afin d'assurer une gestion encore plus efficace ; ou encore, 3) cohabitation rime avec confrontation (Entrevue 9).

³⁵ Au sens large, puisque l'adhésion au mouvement zapatiste se fait par le biais de l'homme marié représentant une famille nucléaire, la femme n'adhérant que très rarement de son propre chef (Entrevue 3).

Il demeure que les deux structures de pouvoir, la zapatiste et l'étatique, sont solidement implantées sur le territoire. Les citoyens leur accordent la légitimité nécessaire à la gouverner. Un fait qu'il est intéressant de noter est que le Conseil de bon gouvernement d'Oventic répond assez fréquemment à des requêtes faites par des non-zapatistes et visant la résolution de problèmes de toutes natures, concernant ou non des acteurs zapatistes (Entrevue 5). Ce qui signifie que certaines personnes, sans appuyer le mouvement zapatiste, font confiance à sa structure de gestion. Cela illustre sans contredire la reconnaissance que reçoit sur le territoire cette gestion zapatiste autonome. Quoiqu'il en soit, il demeure assez difficile de cartographier l'espace occupé par l'autonomie zapatiste, non seulement parce qu'elles évoluent encore dans une certaine clandestinité, mais aussi, nous y reviendrons, parce que leur territoire n'est pas uniquement physique, mais aussi, fonctionnel (Burguete Cal y Mayor, 2001).

3.3 Oventic et *Los Altos de Chiapas*

L'étude que nous effectuons dans le cadre de ce mémoire porte sur une région du territoire où se déploie la structure de gestion zapatiste : celle de *Los Altos de Chiapas* et de son centre administratif, Oventic. Oventic³⁶ est une communauté essentiellement d'allégeance zapatiste, qui fait partie de la municipalité de Larráinzar et de la Municipalité autonome de San Andrés Sakamch'en de los Pobres. Selon les chiffres du gouvernement (INEGI, 2000), 400 personnes y habiteraient. Nos observations, tant sur le terrain qu'après de fonctionnaires et autres observateurs, nous permettent d'avancer que la population d'Oventic est beaucoup plus importante que ce que disent les chiffres officiels. Étant donné qu'Oventic est une communauté zapatiste et, de surcroît, siège d'un palier de pouvoir, il se pourrait que les autorités gouvernementales ne la recensent pas avec la même précision que les autres. Également à signaler dans le même ordre d'idées, la localisation d'Oventic, qui est pourtant, comme nous l'avons dit, une agglomération relativement importante située entre Larráinzar et Bochil, ne se retrouve pas sur la plupart des cartes de la région. Comme si son existence ne

³⁶ Ou Oventik

constituait pas une réalité incontournable de *Los Altos*, voire du Chiapas et du pays. Même les transports en commun (*combis*), ici sans doute pour des questions de sécurité, n'affichent pas leur arrêt à Oventic. Tout juste comme si Oventic n'était pas là...

3.3.1 Pauvres entre les pauvres

Malgré son absence des documents officiels, Oventic est belle et bien présente et constitue une donnée incontournable au sein de l'échiquier de pouvoir tendu sur le Chiapas. *Los Altos* représente, comme son nom l'indique (les hauts), les hautes terres du Chiapas. Elle est située principalement au nord-ouest de la ville de San Cristóbal de Las Casas, et occupent une bonne partie de la *Sierra Norte* qui traverse le territoire du Chiapas. Il s'agit donc d'une région montagneuse, au relief parfois très accidenté, à la couverture forestière encore importante et au climat généralement difficile. L'agriculture intensive n'y est donc pas possible (Aguirre Beltrán, 1991; Rus, 1995; Robledo Hernández *et. al.*, 1998). Certaines communautés se trouvent perchées à plus de 2000 m d'altitude (c'est le cas d'Oventic), alors que d'autres se trouvent entre 1000 et 2000 mètres au-dessus du niveau de la mer (Viqueira 1995). *Los Altos* demeure tout de même, dans toute son étendue, une région rurale et agricole. Les principales denrées qu'on y cultive sont le maïs, la fève et le café (Rus, 1995). La délimitation géographique de la région varie d'un auteur à l'autre. Même un spécialiste comme Juan-Pedro Viqueira n'utilise pas toujours les mêmes limites (Viqueira, 1995; 2004). Pour les zapatistes, la région «comprend une partie des territoires où se trouvent les municipalités gouvernementales de *Los Altos de Chiapas* et s'étend jusqu'à Chiapa de Corzo, Tuxtla Gutiérrez, Berriozábal Ocozocuaula y Cintalapa»³⁷. Disons donc que la région de *Los Altos* comprend une quinzaine de municipalités gouvernementales, incluant celle de San Cristóbal de Las Casas, ainsi que sept Municipalités autonomes contrôlées par les zapatistes.

Plus que ses frontières, ce qu'il est important de retenir de la région c'est sa précarité sociale et économique. Si le Chiapas en entier est confronté à la misère, la région des Hautes-Terres est plus pauvre que la moyenne (Robledo Hernández *et. al.*, 1998). Le niveau de vie, selon

³⁷ Subcomandante Insurgente Marcos (2003) *La Tercera Estela*. 7^e communiqué. México.

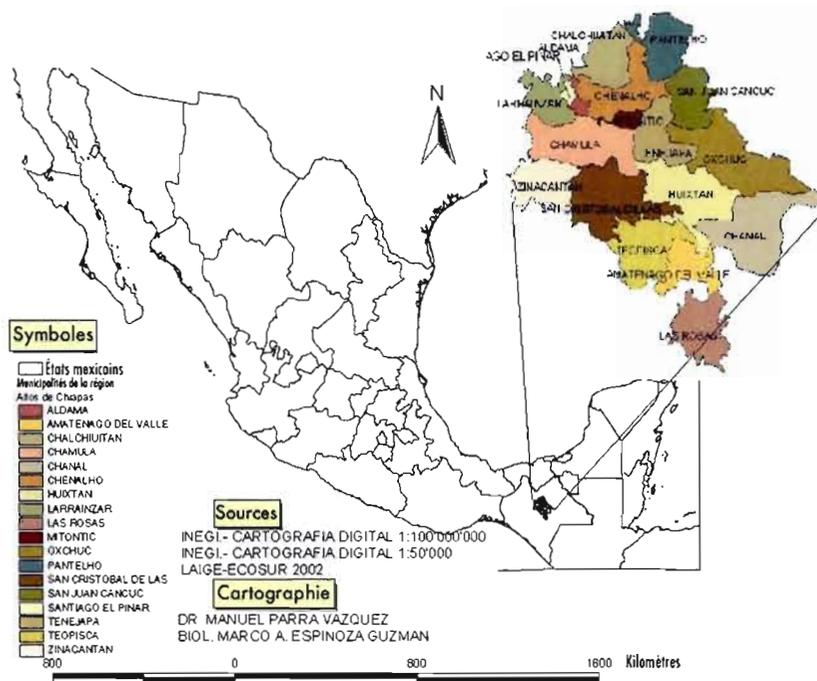


Figure 3.4 Carte de la région de *Los Altos de Chiapas*

Source : Parra Vazquez, Manuel *et al.* 2000. *Caracterización regional y diagnóstico productivo*. San Cristóbal de Las Casas: Ecosur/ZORUMA.

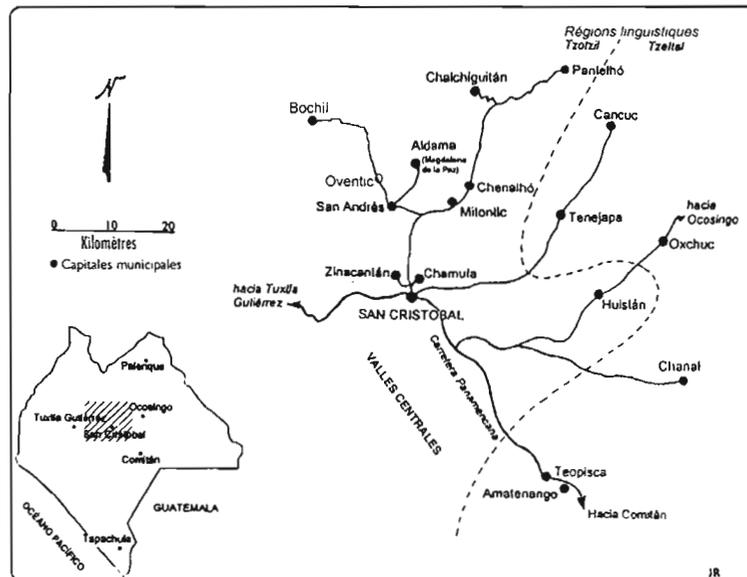


Figure 3.5 Carte des principales capitales municipales de *Los Altos de Chiapas*

Source Rus, Jan. 2002. *Tierra, libertad y autonomía: impactos regionales del zapatismo en Chiapas*. Mexico : CIESAS. p. 199.

divers indicateurs, y est de «marginalité extrême» et 75 % de la population est affectée par différents niveaux de malnutrition³⁸. Des 472 000 habitants³⁹ de *Los Altos*, 72 % sont autochtones, principalement des ethnies tzotzil et tzeltal d'origine maya. Le nombre d'habitants a triplé en 40 ans, ce qui entraîne une densité importante de la population et une surexploitation des terres agricoles. À titre d'exemple, la municipalité de San Juan Chamula, la plus peuplée de la région, affiche une densité de population de plus de 630 habitants au kilomètre carré (Lomelí González, 2000). En outre, l'analphabétisme creuse des écarts importants : le taux d'analphabétisme de la municipalité autochtone de San Andrés est de 54 %, celui de celle de Chenalhó de 51 %, alors que celui de la ville de San Cristóbal de Las Casas est de 20 % et celui de la capitale de l'État, Tuxtla Gutiérrez, de 9 % (Burguete Cal y Mayor, 2001). 80 % des femmes et 40 % des hommes de l'ethnie tzeltal ne parlent pas l'espagnol (Paoli, 2004). L'occupation principale des habitants demeure l'agriculture (Robledo Hernández *et al.*, 1998), mais cette agriculture est, plus souvent qu'autrement, une agriculture de subsistance et les activités commerciales demeurent peu nombreuses (*ibid.*; Vergara-Camus, 2004). Historiquement, faute de ressources suffisantes, les nombreux habitants des Hautes-Terres ont été amenés à migrer et à s'engager comme journaliers dans des conditions de semi esclavage (Aguirre Beltrán, 1991; Viqueira, 1995; Legorreta Díaz, 1998; Robledo Hernández *et al.*, 1998; García de León, 2002). Ce système a aujourd'hui disparu, sans effacer toutefois la relation de domination qui soumet les populations autochtones (Viqueira, 1995).

L'identité autochtone, dans une région où le système d'intégration et de solidarité s'appuie sur la religion⁴⁰, fut profondément transformée par l'arrivée, dans les années 1960, de l'Église protestante, suivie d'une foule de sectes qui vinrent diviser encore plus une identité déjà complexe (Robledo Hernández *et al.*, 1998). Auparavant, à la fin des années 1930 et au début des années 1940, le gouvernement du président Cárdenas avait mis de l'avant un programme en faveur des autochtones qui prit racine dans la vie communautaire et eut pour

³⁸ Parra Vazquez, Manuel *et al.* 2000. *Caracterización regional y diagnóstico productivo*. San Cristóbal de Las Casas: Ecosur/ ZORUMA.

³⁹ Ce chiffre et ceux qui suivent sont tirés de: Paoli, Antonio. 2004. *Autonomía, comunidad y territorio en el mundo maya-tzeltal*. Actes du colloque *Jornada Interactiva sobre la Reforma Constitucional en Materia Indígena*. México: Colegio de México; et de la source citée ci-dessus.

⁴⁰ Soit un mélange de la cosmogonie maya et de la religion catholique du colonisateur.

effet d'y inclure l'appartenance à un parti politique comme facteur d'identité, allant même jusqu'à modifier les formes de gouvernement, en délogeant les leaders traditionnels pour les remplacer par des caciques fidèles à l'État (Rus, 1995). Les caciques jouissent du pouvoir local et entretiennent un fort autoritarisme qui teinte toutes les relations de pouvoir au sein de ces communautés (*ibid.*; Viqueira, 1995; Legorreta Díaz, 1998; Robledo Hernández *et al.*, 1998; García de León, 2002). Les Hautes-Terres abritent en effet une société de castes au sein de laquelle les facteurs spirituel et culturel ne peuvent pas être séparés de la vie politique (Aguirre Beltrán, 1991; Viqueira, 1995).

Par ailleurs, au sein des municipalités de la région se sont superposés deux paliers de gouvernement⁴¹ : le traditionnel à caractère spirituel et aux origines précolombiennes, et celui des conseils municipaux constitutionnels imposés par l'État (Aguirre Beltrán, 1991). Dans les années 1970 tous les gouvernements de *Los Altos* ont dû affronter de sérieux conflits et, à l'arrivée des années 1980, plus de la moitié des municipalités font face à des mouvements actifs d'opposition (Rus, 1995; Viqueira, 1995). Les porteurs d'allégeances différentes, politiques ou religieuses, étaient souvent expulsés de leur communauté et devaient chercher des formes d'organisation alternatives (Rus, 1995; Legorreta Díaz, 1998; Robledo Hernández *et al.*, 1998; García de León, 2002; Díaz-Polanco, 2003). Le tissu social est donc largement affecté par ces conflits internes et «polarisé par l'intolérance» (Burguete Cal y Mayor, 2003: 35).

Au reste, la région de *Los Altos* jouit d'une longue tradition d'organisation (Rus, 1995; Robledo Hernández *et al.*, 1998). Les coopératives de production ou d'approvisionnement, les syndicats paysans et ouvriers, ainsi que d'autres organisations sociales et politiques mettent régulièrement de l'avant des actions collectives pour tenter de répondre aux abus commis par les grands propriétaires, pour organiser la production, ou encore pour obtenir des terres et des services. En 1998, Robledo Hernández *et al.* (1998: 32) recense 26 organisations régionales et locales au sein de la société civile. La survie collective des communautés repose bien souvent sur ces liens organisateurs (*ibid.*). Cette tradition

⁴¹ Il ne semble pas avoir existé, depuis la colonisation, de gouvernement régissant la région en entier (Aguirre Beltrán, 1991).

d'organisation au sein de coopératives ou de mouvements sociaux a développé, au cours des ans, des sujets sociaux bien politisés et est largement associée à la revendication de l'autonomie, discutée depuis 1982 (Entrevue 1). L'appropriation des moyens de production est aussi de plus en plus importante (Robledo Hernández *et al.*, 1998). Il n'est donc pas surprenant que *Los Altos* ait été l'une des régions, sinon *la* région (Viqueira, 1995), d'incubation de la rébellion zapatiste.

3.3.2 *Oventic*

Oventic est situé à une quarantaine de kilomètres au nord de la ville de San Cristóbal de Las Casas, c'est-à-dire à environ une heure. À un détour de la route, la seule route goudronnée qui traverse ces montagnes, le village saute aux yeux grâce à ses façades colorées. Auparavant, l'attention aura été attirée par les panneaux signalant les limites du territoire rebelle zapatiste. Tous les bâtiments publics d'Oventic sont décorés de murales représentant des slogans du mouvement zapatiste ou des épisodes de son histoire. Ils se dressent le long de la rue principale qui descend, perpendiculairement à la route, jusqu'à l'amphithéâtre extérieur qui accueille, selon le cas, de grandes foules internationales, des fêtes locales ou des confrontations sportives (voir la Figure 3.7 qui montre un croquis que nous avons élaboré).

Oventic abrite une clinique médicale assez importante, la plus grande et la mieux équipée de *Los Altos*. On y trouve aussi deux écoles autonomes, une de niveau primaire et une école secondaire. En plus des délégations de chaque palier de pouvoir de la structure politique et des représentants de l'Armée zapatiste, y siègent aussi les délégués de chaque organisation sociale, telles que les coopératives qui y possèdent généralement une boutique proposant leurs produits (café, artisanat) aux visiteurs. Oventic est donc un village animé. Des autochtones de toute la région, et donc d'ethnies différentes, y séjournent et leurs habits traditionnels colorés et brodés aux motifs de chacune des communautés participent à lui donner un air qu'on pourrait presque qualifier de cosmopolite.



Poste Internet d'Oventic ; sur la murale de la façade on voit une famille tzotzile et de la bouche de l'homme sort la spirale illustrant la parole dans les glyphes préhispaniques.



Sur une maison d'Oventic, des escargots sont peints pour représenter la naissance du *Caracol* le 9 août 2003.



Auditorium «Emiliano Zapata» représentant le célèbre révolutionnaire sur sa façade.

Photos : Stéphane Guimont Marceau, enquête de terrain, 2004.

Figure 3.6 Photos des façades colorées d'Oventic

Nous l'avons vu, les *Aguascalientes* disparaissent en 2003. Leur ont succédé des *Caracoles* abritant une nouvelle structure de pouvoir : les Conseils de bon gouvernement. Oventic est donc le siège du *Caracol* et du Conseil de bon gouvernement de la région de *Los Altos*. Son rôle de capitale s'accroît. Mais, non seulement joue-t-elle le rôle de la capitale de *Los Altos*, elle constitue, pour tout le mouvement, un espace important. Oventic aurait par exemple servi à tester les nouvelles mesures de gouvernance régionale qui ont été appliquées, par la suite, dans toutes les régions (Marcos, 2003; Gerber, 2004). C'est aussi à Oventic que se sont tenus, et que se tiennent, nombre d'événements marquants de l'histoire du mouvement.

N'y accède pas qui veut cependant. À l'entrée du village, un vigile attend les visiteurs. Ceux-ci doivent montrer une pièce d'identité, un passeport pour les étrangers, et expliquer les raisons de leur venue. Ils seront ensuite reçus par la commission de réception formée par des membres du Comité clandestin révolutionnaire autochtone, qui prendra connaissance des raisons de leur visite et décidera s'ils seront ou non invités à séjourner en territoire zapatiste. Reste qu'Oventic reçoit, bon an mal an, un certain nombre de jeunes et de moins jeunes venus y séjourner un temps afin de participer d'un peu plus près à l'expérimentation zapatiste.

Il est intéressant de noter qu'Oventic joue le rôle de capitale régionale, mais pas celui de capitale municipale. Le chef-lieu de la municipalité sur le territoire de laquelle elle se trouve campe dans la petite ville de San Andrés, à une dizaine de kilomètres au sud d'Oventic (voir Chapitre 4). En fait, sur le territoire de cette municipalité coexistent deux peuples, celui de San Andrés et celui de Santiago, ce dernier revendiquant depuis longtemps de former, par le processus de la «remunicipalisation», une entité municipale dont le chef-lieu serait probablement Oventic (Burguete Cal y Mayor, 1998b). Il demeure que, pour le moment, Oventic fait partie de la Municipalité autonome de San Andrés Sakamch'en de los Pobres, et que cette municipalité représente l'une de celles où l'autonomie est la plus acquise. Le Conseil autonome zapatiste jouit en effet de l'appui de la majorité et siège dans les édifices municipaux, alors que le Conseil officiel de l'État se contente de locaux loués (*idem*, 2002).

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons poursuivi notre étude sur la place de l'autonomie dans l'évolution récente du mouvement zapatiste. Nous nous sommes rapprochée de notre étude de cas. Nous avons discuté de la demande d'autonomie soutenue par le mouvement autochtone mexicain. Ensuite, nous avons brossé un tableau des grandes lignes historiques, organisationnelles et territoriales de l'un de ses représentants, le mouvement zapatiste. Ce qui nous a menée, finalement, au territoire autonome zapatiste de *Los Altos de Chiapas* et à son chef-lieu, Oventic. Dans le chapitre qui suit, nous présenterons plus en détails la structure de gestion qui s'y déploie. Nous nous attarderons aux acteurs que l'on trouve à Oventic et aux résultats de leurs actions et stratégies. Nous tâcherons de voir ce que ces acteurs ont construit à Oventic et dans *Los Altos*, ainsi que les conséquences de leurs actions.

CHAPITRE 4

L'EXERCICE DE L'AUTONOMIE

À TRAVERS SES ACTEURS

Oventic représente, nous l'avons vu, le principal point de rencontre et de rassemblement de la région de *Los Altos* pour les zapatistes. Il sert aussi d'important lieu d'échanges entre le mouvement et la «société civile» nationale et internationale. Le nom de son *Caracol* en témoigne : «Cœur central des zapatistes face au monde». Oventic est ainsi généralement animé d'une certaine effervescence. Ce chapitre s'attarde sur les acteurs et sur l'exercice de l'autonomie à Oventic. Nous verrons qui sont les acteurs présents à Oventic, quelles sont leurs actions et stratégies, ainsi que la façon dont ils territorialisent l'autonomie.

4.1 L'exercice de l'autonomie à Oventic

L'autonomie *de facto* exercée par le mouvement zapatiste ne peut pas être considérée d'un point de vue strictement territorial, elle doit être comprise comme une autonomie fonctionnelle, c'est-à-dire institutionnelle, selon le concept mis de l'avant par William Safran (Burguete Cal y Mayor, 2001). Safran avance que la territorialité institutionnelle créée par certains groupes ethniques, par exemple dans les villes multiculturelles, attire les individus s'y identifiant en mettant à leur service des réseaux d'institutions qui leur sont propres et en créant de véritables territoires fonctionnels. Ceux-ci, appuyés sur des institutions, peuvent compenser l'absence de reconnaissance d'un véritable territoire physique délimité. Pour Burguete Cal y Mayor (2001), les autonomies *de facto* zapatistes s'inscrivent clairement dans la définition d'autonomie fonctionnelle de Safran. L'autonomie zapatiste s'appuie d'abord sur ses organisations autonomes et sur les réseaux créés par celles-ci. Nous avons vu que les conditions d'extrême marginalité et l'absence de soutien étatique ont obligé les acteurs à s'organiser et à mettre de l'avant des actions collectives, ce qui a rendu possible l'apparition

d'un mouvement social puissant et, par la suite, l'instauration d'entités autonomes. Ces entités se maintiennent aujourd'hui grâce aux institutions autonomes qui ont «déplacé l'État» en voulant le remplacer (*ibid.*). Au surplus, c'est par la pratique, par l'expérience des institutions autonomes que se renforce, au jour le jour, l'autonomie. C'est l'utilisation de ces institutions par les citoyens et citoyennes qui donne sa légitimité à l'autonomie. Les institutions autonomes permettent de rendre l'autonomie tangible, de la territorialiser. Et ce, grâce, entre autres, à ce que Burguete Cal y Mayor (2001) appelle la «politique sociale zapatiste», c'est-à-dire tout ce déploiement d'institutions sociales et politiques, de lois et de mesures, qui concrétisent de véritables politiques publiques auxquelles s'identifie la population. Le secret du succès de l'autonomie zapatiste est d'avoir pu traduire son autonomie *de facto* en institutions autonomes (Entrevue 1). Dans les pages qui suivent, nous verrons comment fonctionnent ces organisations et les acteurs qui les mettent en place.

4.1.1 Les instances politiques et la gestion territoriale

Nous avons abordé au chapitre précédent la structure de gestion autonome zapatiste (voir Figure 3.3). Nous avons vu qu'il s'agit d'une structure à trois paliers : le local, le municipal et le régional. La région de *Los Altos* est donc gérée, comme les autres, par cette structure, et Oventic lui sert de capitale où convergent toutes les formes de pouvoir. Les pouvoirs politiques présents à Oventic sont soit régionaux soit municipaux, mais le niveau communautaire y est aussi représenté puisque les représentants municipaux sont choisis parmi ceux des communautés. Ces pouvoirs se complètent donc, de prime abord, mais se recoupent aussi certainement. L'imbrication de ces niveaux de pouvoir est, en soi, un enjeu. Il implique qu'un acteur peut jouer sur la scène politique à plusieurs niveaux. Sachant que l'histoire chiapanèque a été marquée par le «caciquisme», c'est-à-dire par l'attitude discrétionnaire de certains acteurs politiques autochtones, on ne peut malheureusement pas espérer que la gestion zapatiste en soit à l'abri (Viqueira, 1995, 2002; Garcia de León, 2002). Le trafic d'influence, l'abus de pouvoir, la gestion préférentielle, viennent presque inmanquablement avec l'exercice du pouvoir politique. Il n'y a pas de raison de croire que les zapatistes en soient épargnés. Au contraire, la création des Conseils de bon gouvernement a été inspirée, comme nous l'avons vu, par un besoin de réguler les abus de pouvoir de

certaines acteurs politiques au niveau des Municipalités autonomes (Burguete Cal y Mayor, 2003). Ces conseils visent aussi à éviter que certains acteurs ou certaines communautés ne se voient accorder un traitement de faveur dû à leur position (Marcos, 2003). Des mesures de contrôle sont de plus en plus adoptées pour réguler le pouvoir politique. Nous avons vu aussi que ce pouvoir politique, du moins en intention, tendrait à se séparer du pouvoir militaire. Il gagnerait en autonomie. Reste que le commandement militaire demeure un acteur incontournable à Oventic. Pour certains auteurs, le commandement de l'EZLN aurait cédé du pouvoir politique, afin de ne pas perdre plus de membres, mais il n'aurait en fait rien cédé de son autorité (Entrevue 8).

4.1.1.1 Le financement des entités autonomes

Une question qui vient inévitablement à l'esprit est celle concernant les fonds dont dispose cette structure de gestion pour administrer le développement de son territoire. Par principe, le mouvement zapatiste n'accepte aucun subside du gouvernement mexicain. Les divers programmes sociaux de ce dernier n'ont pas cours en territoire zapatiste. Son financement repose presque entièrement sur des fonds venus de l'aide étrangère. Une variété d'organismes, étatiques et privés, depuis des programmes de l'Union européenne jusqu'à des organismes internationaux comme la Croix-rouge⁴², en passant par toute une panoplie d'organisations non gouvernementales (ONG) mexicaines ou étrangères, sont à l'origine des budgets de fonctionnement du mouvement (Marcos, 2003). À ces contributions, il faut ajouter les profits provenant d'activités faites individuellement ou en groupe. Mais ces activités, dont la principale est la vente de produits agricoles sur les marchés des villes, demeurent hautement marginales (Vergara-Camus, 2004). Même dans le cas des coopératives de production qui font du commerce équitable de café, tel *Mut Vitz*, les profits récoltés se révèlent très maigres (Gerber, 2004).

Dans le rapport sur les activités de sa première année d'existence, diffusé auprès de toutes les bases de soutien de *Los Altos*, le Conseil de bon gouvernement d'Oventic mentionne avoir

⁴² La Croix-Rouge s'est en fait retirée du Chiapas, en 2004.

obtenu 4 547 000 pesos (environ 492 400 \$CAN⁴³) entre août 2003 et août 2004 et avoir dépensé 3 510 000 pesos (380 000 \$CAN) (Bellinghausen, 2004; Marcos, 2004). Cette somme n'inclut pas les dépenses individuelles faites par chaque famille pour sa subsistance, mais bien les dépenses collectives pour subventionner les systèmes d'éducation et de santé, ainsi que les coopératives et autres projets collectifs. Sont compris aussi les coûts reliés à des situations particulières, comme par exemple pour venir en aide aux familles déplacées par des conflits. Le Conseil rend aussi publique la provenance de cet argent, depuis 500 pesos donnés par un étudiant mexicain, jusqu'aux 400 000 pesos déboursés par la Croix-Rouge International pour un magasin coopératif. Les dons proviennent d'organisations aussi diverses que le collectif de solidarité de Grenade (156 000 pesos), celui de Barcelone (79 000 pesos) et un organisme suisse, Solidaridad Directa con Chiapas (54 000 pesos).

4.1.1.2 La question de la démocratie directe communautaire

Aux dires des zapatistes, à tous les niveaux de la structure de pouvoir des efforts sont consentis afin que les décisions soient prises de façon démocratique. La «démocratie directe communautaire»⁴⁴, telle que désignée par le mouvement, participe de l'idéologie égalitaire prônée par celui-ci. Il s'agit d'un mouvement social qui se prétend démocratique et inclusif. Nadal (2005) parle d'un «pluralisme radical», qui constituerait l'idéologie dominante du mouvement, et mènerait à une «démocratie radicale plurielle». Le mouvement cherche donc à mettre de l'avant une méthode de gestion participative. L'un de ses slogans se vante d'ailleurs de diriger en obéissant (*mandar obedeciendo*) et à l'entrée d'Oventic un panneau proclame une autre devise du mouvement (voir Figure 4.1) : «Ici le peuple dirige et le gouvernement obéit» (*Aquí Manda el Pueblo y el Gobierno Obedece*).

Cette façon d'administrer la communauté en assemblée n'a pas été inventée par le mouvement zapatiste. Nous avons vu au chapitre précédent que les communautés autochtones ont coutume de prendre les décisions les concernant lors d'assemblées populaires et de le faire, de surcroît, par consensus. Ces assemblées populaires pouvant s'éterniser

⁴³ Les conversions monétaires ont été faites le 28 septembre 2005.

⁴⁴ Marcos (2003) parle d'une «relation» de démocratie directe communautaire.

jusqu'à l'obtention dudit consensus. Mais, nous avons vu aussi que ces assemblées ne rassemblent, traditionnellement, que les hommes mariés du village. En territoire zapatiste, un effort particulier est mis pour donner la parole aux femmes et aux jeunes. Les décisions sont prises en assemblées générales et tous les membres d'une assemblée ont le droit de parole. Ainsi, cette façon démocratique de se gouverner «se démarque de l'organisation politique traditionnelle des communautés indiennes, jugée trop rigide et verticale» (Nadal, 2005: 22). Soulignons encore que la prise de décision par consensus n'est pas équivalente à la démocratie majoritaire ou représentative. La prise de décision par vote viendrait contrecarrer une organisation politique historique des communautés autochtones et déstabiliser des réseaux de relations sociales structurés autour de la prise de décision par consensus. La question demeure toutefois de savoir si la conciliation et le consensus se font réellement dans le respect des opinions divergentes.



L'un des panneaux annonçant le territoire zapatiste en rébellion, on y lit la devise du mouvement : «Ici le peuple dirige et le gouvernement obéit», S. G. M.

Figure 4.1 Photo du panneau annonçant l'entrée d'Oventic

Notre recherche de terrain ne nous a pas permis de vérifier l'application de ces principes en ce qui concerne la prise de décision. Il serait intéressant de pousser plus loin cette étude, particulièrement pour les niveaux de pouvoir autres que communautaires. Il nous semble en effet, à l'instar d'autres chercheurs, que le principe démocratique va à l'encontre de celui de la gouverne d'une armée (Entrevue 8). Marcos (2003) avoue d'ailleurs que la structure militaire zapatiste «contamine» la vie démocratique des communautés. D'où la volonté de créer une organisation politique plus autonome face au commandement militaire. Marcos (2003: 4^e communiqué) précise que «le [leitmotiv] «gouverner en obéissant» dans les

territoires zapatistes est une tendance, elle n'est pas exempte de hauts et de bas, de contradictions et de déviations, mais c'est une tendance dominante». Il faudra voir, au cours des prochaines années, si la nouvelle structure de gestion arrive à relever le défi du politique sans provoquer l'ingérence du militaire. Bref, à relever le défi de l'autonomie.

4.1.2 Les organisations sociales : un rôle clé à tous les niveaux

Parallèlement aux institutions politiques, l'autonomie s'exerce aussi depuis les organisations sociales. Ce que nous appelons «organisations sociales» comprend en fait des organisations à caractère économique, politique, social ou culturel, tels que des coopératives de production ou de consommation, des services, des groupes musicaux, etc. Nous avons choisi de les désigner par l'adjectif « social» puisque celui-ci met l'accent sur la nature civile de ces organisations, tout en les ramenant à ce qui les relie, leur caractère social. Peu importe les fins ou les moyens qui les définissent, elles constituent toutes des organisations créées par et pour la société civile, et qui ont, de ce fait, un rôle majeur à jouer dans la construction des nouveaux rapports sociaux. C'est donc, sans doute, cet exercice de la citoyenneté qui les relie le plus à l'autonomie. De ce fait, bien qu'il s'agisse souvent d'organisations nées pour répondre à des besoins spécifiques, elles dépassent leur fonction première pour embrasser un rôle au sein de l'autonomie, particulièrement dans sa territorialisation.

Elles peuvent donc avoir un impact politique, par exemple en forgeant la démocratie communautaire ou en luttant pour la reconnaissance légale, économique, en collaborant à l'amélioration des conditions de vie, ou encore culturel, en participant à la réappropriation d'une identité collective, mais elles demeurent, pour nous, d'abord et avant tout sociales. Elles tentent toutes, par divers moyens, d'atteindre l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes, par l'organisation de ces mêmes citoyens et citoyennes. Sur le terrain on les appelle : collectifs ou travaux collectifs (*colectivos* ou *trabajos colectivos*), projets (*proyectos*), associations (*asociaciones*), sociétés (*sociedades*), coopératives (*cooperativas*). Le terme «organisation» (*organización*) est plus souvent utilisé pour désigner le mouvement zapatiste lui-même.

Parmi les organisations sociales présentes à Oventic, les plus visibles sont peut-être les services d'éducation et de santé, gérées de façon autonome. Viennent ensuite les coopératives de production (café, artisanat, chaussures) et de commercialisation, les magasins coopératifs, ainsi que plusieurs autres types d'associations de plus ou moins grande portée. Notre étude s'est concentrée sur les plus évidentes et les plus accessibles d'entre elles. Oventic accueille la représentation de la plupart ces organisations. En fait, chacune des organisations sociales existant dans *Los Altos* est représentée dans la capitale régionale (Entrevues 5 et 7). Ce qui fait dire à certains qu'Oventic est un exemple en soi puisqu'on y trouve de tout «collectivisé» (Entrevue 3). Ce système oblige les membres des organisations à se relayer pour assurer le maintien d'un bureau qui constitue aussi, lorsqu'il y a lieu, un point de vente de leurs produits (Entrevue 6). Cette population mobile participe à la difficulté de déterminer le nombre exact d'habitants d'Oventic. Le Tableau 4.1 expose les principaux types d'organisations qu'on retrouve à Oventic. Nous reviendrons plus loin à certaines de celles qui sont citées en exemple.

Tableau 4.1 Principales organisations sociales d'Oventic

Champ d'action	Éducation	Santé	Production	Commercialisation	Consommation
Type d'organisation	Commission scolaire	Réseau de cliniques médicales	Coopérative de production	Coopérative de producteurs visant la vente extérieure	Magasin coopératif
Territoire d'action	Régional	Régional	Local	Régional/ International	Local
Exemples	Écoles primaire et secondaire d'Oventic	Clinique médicale d'Oventic	<i>Mujeres por la Dignidad</i> (artisanat) Coopérative de bottes et souliers en cuir	<i>Mut Vitz</i> (café organique, commerce équitable) <i>Yachil Xojobal</i> (café organique, commerce équitable)	<i>Tienda cooperativa Che Guevara</i> (magasin général)

Source : enquête de terrain, 2004.

La gestion de la plupart de ces organisations se fait sous le mode de ce que nous appelons maintenant des entreprises d'économie sociale. Nous avons vu, au Chapitre 2, les principaux principes définissant les entreprises d'économie sociale. Ils s'appliquent aux organisations que nous avons observées. Des intervenants d'une organisation non gouvernementale (ONG)

appuyant la création d'entreprises d'économie sociale dans la région depuis plus de 35 ans, témoignent de l'importance qu'ont pris les organisations sociales au sein des Municipalités autonomes (Entrevue 3). Selon eux, l'appartenance à une organisation sociale, à un collectif, renforce l'identité des acteurs dans les Municipalités autonomes. Le changement social, pour ces acteurs, passe par les organisations sociales. Ils vont, parfois, jusqu'à maintenir un modèle d'organisation collectif, même s'il n'est pas rentable économiquement, à cause de ses effets aux plans social et politique. Pour les acteurs zapatistes, il paraît clair que, faire avancer le processus d'autonomie signifie consolider les organisations sociales. L'organisation de l'autonomie passe par les organisations sociales. Elles jouissent d'une importance stratégique, ne serait-ce que parce que les coopératives et autres entreprises d'économie sociale, ont fourni au mouvement sa base économique (Entrevue 3). L'existence même des institutions politiques repose sur l'appui économique de certaines entreprises collectives, d'où le fait qu'elles encouragent leur croissance. Bien sûr, l'organisation sociale est aussi la conséquence d'une certaine vision politique. Voilà pourquoi il existe une différence dans la façon de percevoir les organisations sociales entre les communautés zapatistes et les communautés non zapatistes. Les communautés zapatistes représentent celles où la collectivisation est la plus poussée (*ibid.*).

Contrairement aux acteurs non zapatistes, qui n'y voient qu'une expérience d'appui mutuel, pour les zapatistes les organisations sociales incarnent une expérience porteuse d'initiatives et de changement social (Entrevue 3). L'autonomie, c'est d'abord l'autogestion. Pour qu'elle se maintienne, ses acteurs doivent se constituer en sujets politiques, ce qui peut être fait à travers les organisations sociales (López Bárcenas, 2005). Sans compter que les organisations sociales jouent un rôle non négligeable au niveau du sentiment d'appartenance et de la formation d'une identité collective, qui constituent l'une des bases du processus de développement d'une société locale (voir Chapitre 2). Les organisations sociales représentent des «branches du mouvement zapatiste», «conjointement avec l'éducation, la santé, l'administration, et la commercialisation, les coopératives font partie d'une stratégie autonome de développement qui inclut l'ensemble de la collectivité dans l'autonomie *de facto*» (Gerber, 2004: 23).

Par surcroît, les organisations sociales ne se génèrent pas à partir de rien. Nous l'avons vu, les organisations sociales autochtones ont précédé le mouvement zapatiste. La création des premières coopératives dans *Los Altos* remonte aux années 1976-1980 (Hernández Domínguez et Narváez Guillen, 1992). Ces premières organisations autogérées mises sur pied avec des visées de développement économique furent des magasins généraux (*tiendas*) et des coopératives de production. Même si certains voient derrière la création de ces coopératives des dispositifs de renforcement du système en place (*ibid.*), il demeure qu'elles font partie d'un processus d'organisation et de construction d'acteurs sociaux et que ce sont ces mêmes acteurs qui, aujourd'hui, participent à l'édification d'autres organisations sociales et d'une vaste organisation politique autonome.

4.2 Les acteurs d'Oventic

Le défi de l'autonomie est donc relevé par des acteurs de différents types. À Oventic se rencontrent des acteurs politiques, des intervenants des services de santé et d'éducation, des membres de coopératives de production et autres organisations sociales, des citoyens et citoyennes, des étrangers, ainsi que des représentants du commandement militaire de l'EZLN. Dans les pages qui suivent, nous tenterons de présenter plus en détail ces acteurs et leurs actions.

4.2.1 Les pouvoirs politiques

Nous avons vu que les acteurs politiques en place à Oventic se situent à différentes échelles spatiales. Il représente, dans la gestion du territoire, un lieu de centralisation régionale. Oventic accueille le niveau régional de la structure de pouvoir qui assure la coordination et la conciliation régionales. Il s'agit d'un lieu de pouvoir où se prennent les décisions importantes, même si, comme nous le verrons, celles-ci doivent être entérinées par les assemblées locales et municipales.

4.2.1.1 Le Conseil de bon gouvernement de Los Altos de Chiapas

Le Conseil de bon gouvernement, la *Junta de Buen Gobierno*, constitue le palier de pouvoir régional de la structure de gestion autonome zapatiste. Celui d'Oventic étend ses pouvoirs sur toute la région de *Los Altos*. Le Conseil de bon gouvernement de *Los Altos de Chiapas* a été baptisé par la population «Cœur central des zapatistes face au monde» (*Corazón Céntrico de los Zapatistas Delante del Mundo*) (Marcos, 2003). Tout porte à croire qu'il se veut le lieu par excellence de la gouvernance zapatiste.

Les représentants du Conseil de bon gouvernement d'Oventic sont issus des Conseils municipaux autonomes. Comme la région de *Los Altos* compte sept Municipalités autonomes qui envoient chacune deux représentants au Conseil régional, celui-ci est constitué de quatorze représentants. Leur bureau, la *Casa de la Junta de Buen Gobierno* (voir Figure 4.2), demeure ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 (Entrevue 5). Il s'agit d'un siège permanent mis en place afin de répondre aux besoins des communautés. En fait, la résolution de problèmes devrait suivre la structure de gestion et se faire d'abord au niveau local, puis municipal, avant de passer au niveau régional (*ibid.*). Les représentants régionaux doivent renvoyer toute question municipale au niveau des conseils municipaux. La structure de gestion favoriserait donc une résolution des problèmes à la base. Toutefois, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, son rôle est de surveiller les autres organes de pouvoir afin de corriger et d'éviter les abus de la gouverne autonome. En outre, elle sert de point de

rencontre et de planification. Pour ses agents, le rôle du Conseil régional est de coordonner les projets sur le territoire.

De même, le Conseil de bon gouvernement détient un rôle de représentant des communautés zapatistes. En plus de résoudre les problèmes survenant au sein du territoire zapatiste, elle doit répondre aux problèmes qui surviennent avec les communautés voisines. Entre août 2003 et août 2004, le Conseil d'Oventic aurait répondu à 85 «cas de justice» dont 15 «avec d'autres parties», c'est-à-dire des non-zapatistes (Bellinghausen, 2004). Ces problèmes vont de la persécution, des menaces et agressions (dans les communautés de Venustiano Carranza et Simojovel) aux problèmes de division agraire (communauté de Chalchihuitán), en passant par des problèmes d'ordre religieux (communautés de Cancuc et Santa Catarina) (Bellinghausen, 2004). Le Conseil régional se charge des négociations avec les autorités non zapatistes. C'est donc dire que ses tâches sont multiples. Pour s'en acquitter, il se subdivise en plusieurs commissions se chargeant chacune d'un aspect de la gestion.



La *Casa de la Junta de Buen Gobierno* (maison du Conseil de bon gouvernement) avec le nom du Conseil écrit en espagnol et en tzotzil «Cœur central des zapatistes face au monde», S. G. M.

Figure 4.2 Photo du bureau du Conseil de bon gouvernement

4.2.1.2 *Les commissions*

Le Conseil de bon gouvernement se subdivise en commissions⁴⁵ (*comisiones*). Chaque question d'importance, par exemple le développement, la terre et le territoire, les travaux

⁴⁵ Ou conseils ou comités.

publics, la production, la commercialisation, etc., est gérée par une commission. Un Conseil de bon gouvernement peut être constitué d'une douzaine de commissions (Entrevue 9). Ce sont les représentants des conseils qui se voient attribuer des responsabilités (*cargos*) au sein d'une commission, c'est-à-dire qu'ils y siègent et assurent sa gestion.

L'une des commissions les plus importantes est sans doute celle qui assure le lien avec le monde extérieur. Tous ceux et celles qui désirent entrer en contact avec le mouvement zapatiste, que ce soit pour effectuer des recherches, pour mettre sur pied des projets de développement, pour fournir des fonds, pour faire du commerce, etc., doivent passer par la Commission de réception de la région visée. La commission de réception continue cependant d'être contrôlée directement par le Commandement militaire (Marcos, 2004). La Commission de réception de chaque région étudie toutes les demandes d'audience et juge si elles doivent être acceptées ou rejetées. Ce processus peut se révéler plus ou moins long et fastidieux selon les demandes⁴⁶.

Les représentants du Conseil de bon gouvernement parlent de la Commission de réception comme d'une structure avantageuse servant à concentrer la gestion des affaires extérieures (Entrevue 5). Pour eux, les relations avec les étrangers sont mieux gérées depuis la formation du Conseil. Il en serait ainsi parce qu'il est plus facile maintenant, pour l'étranger, de faire affaire avec les zapatistes puisqu'il ne doit rencontrer qu'une seule instance. Les représentants des coopératives de café interviewés ont la même opinion (Entrevue 7). Selon leur dire, les coopératives ont grandement augmenté la taille de leurs exportations grâce à la présence et à l'appui du Conseil de bon gouvernement.

Il demeure que la Commission de réception pourrait aussi être perçue comme un obstacle, comme une limite à la circulation sur le territoire et une entrave à la liberté des organisations sociales. En effet, ces dernières ne peuvent pas rencontrer d'étrangers sans qu'ils soient d'abord approuvés par la Commission. De plus, les membres de la Commission de réception

⁴⁶ Plusieurs intervenants de longue date en milieu zapatiste se sont vus confrontés à un refus de séjour depuis l'instauration de ces nouvelles mesures.

changent fréquemment et ne sont pas toujours au courant des décisions prises par leurs prédécesseurs. Il n'y a pas de suivi systématique (Marcos, 2004). Ainsi, pour cette recherche, nous avons dû comparaître devant quatre délégations différentes de la Commission en un mois. D'une fois à l'autre, les représentants ne semblaient pas connaître notre demande. Il fallait donc généralement recommencer le processus à zéro. Ces problèmes de gestion pourraient facilement être causés par la jeunesse d'une telle instance. Sans compter que, pour sa seule première année d'existence, cette Commission s'est occupée de recevoir 4458 visiteurs, dont 209 représentants d'organisations et une trentaine de médias (Bellinghausen, 2004; Marcos 2004). La gestion autonome n'en est qu'à ses débuts et, comme le dit l'un de ses slogans, il s'agit «d'apprendre en cheminant». Nous ignorons si les mêmes problèmes se posent au sein des autres commissions, plutôt destinées à gérer l'autonomie interne. Il demeure que le manque de suivi et les lourdeurs administratives pourraient, avant longtemps, nuire à l'instauration d'une bonne gestion.

4.2.1.3 Le Caracol : le cœur de la mobilisation

Le *Caracol* évoque un lieu de contact. Le *Caracol* et la maison du Conseil de bon gouvernement représentent deux lieux distincts. Alors que le second est un lieu de pouvoir, inaccessible sans invitation, le premier se veut un espace de rendez-vous, ouvert autant aux zapatistes qu'aux visiteurs. À Oventic, le *Caracol* occupe l'entrée du village (voir Figure 3.7) où il cohabite avec un magasin général coopératif et loge un casse-croûte (voir Figure 4.3). Quelques livres et revues meublent une bibliothèque, alors que sur le dessus trônent un téléviseur et un magnétoscope, sur lesquels jouent régulièrement des documentaires de sensibilisation ou des films de divertissement destinés autant aux résidents qu'aux visiteurs. Le *Caracol* sert en outre de salle d'attente. Juste devant, soit à l'entrée du village, une personne est postée en permanence pour accueillir les étrangers, s'enquérir du but de leur visite, recueillir leur passeport et les faire patienter en vue de leur rencontre avec la Commission de réception. Le *Caracol* constitue en effet le seul endroit du village accessible aux visiteurs avant que ceux-ci n'aient été autorisés à s'aventurer plus loin. Pour ce faire, les visiteurs doivent montrer «patte blanche», être recommandés par une organisation de

confiance et remettre leur passeport ou leur carte de citoyenneté⁴⁷. Ces documents seront conservés au *Caracol* durant toute la durée du séjour en territoire zapatiste. Le *Caracol* incarne en réalité un véritable poste frontière. Le *Caracol* et le Conseil de bon gouvernement d'Oventic comportent une volonté d'ancrer le pouvoir zapatiste et de concentrer les forces du mouvement dispersées dans l'espace de *Los Altos*. Il est, en somme, compréhensible que l'appellation «*Caracol*» dépasse le seul local érigé à l'entrée du village pour désigner Oventic en entier. Le *Caracol* incarne l'ancrage territorial du mouvement zapatiste.



Entrée de la coopérative Che Guevara et du *Caracol* ; on y voit, peint sur la porte, un cœur qui symbolise son nom (Cœur central des zapatistes face au monde) et, à gauche de la porte, un banc de bois servant à faire patienter les visiteurs en attente d'une audition de la Commission de réception, S. G. M .

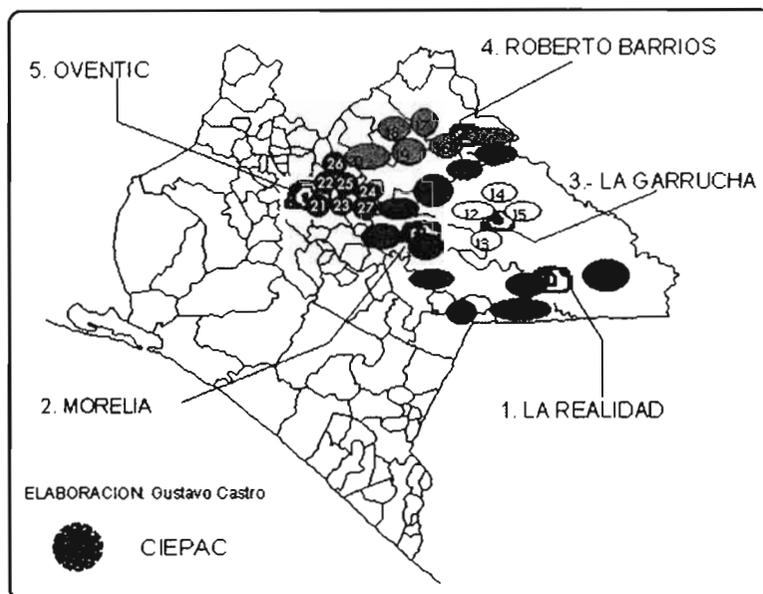
Figure 4.3 Photo du *Caracol* d'Oventic

4.2.1.4 Les Conseils municipaux autonomes : premières instances autonomes

Le palier de pouvoir suivant le niveau régional des Conseils de bon gouvernement est celui du niveau municipal. Les municipalités constituent les premières entités autonomes à avoir été formées. Elles sont aujourd'hui regroupées sous la direction des Conseils de bon gouvernement. Celui de *Los Altos* rassemble sept Municipalités autonomes : San Andrés

⁴⁷ Sauf pour les rares touristes venus faire des achats dans les boutiques des coopératives.

Municipalités autonomes zapatistes (2003)



Conseil de bon gouvernement	La Realidad : couvre le territoire depuis Marqués de Comillas, la région de Montes Azules et toutes les municipalités frontalières avec le Guatemala jusqu'à Tapachula.	Morelia : couvre une partie des territoires des municipalités gouvernementales de Ocosingo, Altamirano, Chanal, Oxchuc, Huixtán, Chilón, Teopisca et Amatenango del Valle.	La Garrucha : couvre une partie du territoire de la municipalité gouvernementale d'Ocosingo.	Roberto Barrios : couvre une partie des territoires des municipalités gouvernementales de la région Nord du Chiapas, depuis Palenque jusqu'à Amatlán.	Oventic : couvre une partie des territoires des municipalités gouvernementales de <i>Los Altos de Chiapas</i> et s'étend jusqu'à Chiapa de Corzo, Tuxtla Gutiérrez, Berriozábal, Ocozocauatl et Cintalapa.
Municipalités autonomes (les numéros réfèrent à la carte)	1. Libertad de los Pueblos Mayas 2. San Pedro Michoacán 3. Tierra y Libertad 4. General Emiliano Zapata 5. 17 de Noviembre	6. Miguel Hidalgo y Costilla 7. Ernesto Che Guevara 8. 1°. De Enero 9. Lucio Cabañas 10. Vicente Guerrero 11. Olga Isabel	12. Francisco Gómez 13. San Manuel 14. Flores Magón 15. Francisco Villa	(10. Vicente Guerrero) 16. Trabajo 17. La Montaña 18. San José en Rebeldía 19. La Paz 20. Benito Juárez	21. San Andrés Sacamch'en de los Pobres 22. San Juan de la Libertad 23. San Pedro Polhó 24. Santa Catarina 25. Magdalena de la Paz 26. 16 de Febrero 27. San Juan Apóstol Cancuc

Figure 4.4 Carte et liste des Municipalités autonomes zapatistes en 2003

Source : Castro Soto, Gustavo E. 2003. San Cristóbal de Las Casas, Mexico : CIEPAC, A. C.⁴⁸⁴⁸ Accessible via Internet à l'adresse www.ciepac.org.

Sacamch'en de los Pobres, San Pedro Polhó, Santa Catarina, Magdalena de la Paz, 16 de Febreo et San Juan Apóstol Cancuc (Marcos, 2003; Muñoz, Ramírez, 2003) (voir Figure 4.4).

Ces sept Municipalités autonomes regroupent chacune un certain nombre de communautés et se déploient sur un territoire plus ou moins étendu. Elles sont gérées par des Conseils autonomes (*Consejos Autónomos*) sur lesquels siègent des représentants communautaires. Par exemple, la Municipalité autonome de San Juan de la Libertad rassemble quarante communautés autonomes (Entrevue 5). Le Conseil de la municipalité de San Juan comprend une quinzaine de représentants appelés «autorités autonomes». Chacune des communautés élit un nombre de représentants déterminé en fonction de la densité de sa population. Parmi ces représentants sont choisis ceux qui seront appelés à siéger au Conseil autonome. C'est ce dernier qui assure la gestion du territoire de la municipalité. Notons aussi que, parallèlement au travail des Conseils autonomes, les municipalités sont aussi gérées, tout comme les Conseils de bon gouvernement, par différentes commissions (Entrevue 9).

4.2.1.5 Les représentants des communautés

Les décisions prises au sein du Conseil autonome sont ensuite soumises à chaque communauté (*paraje, ejido*, etc.) par ses représentants (Entrevue 5). Ces décisions sont alors discutées en assemblée dans chacune des communautés. Si un projet est rejeté par la majorité des communautés, il avortera (*ibid.*). Ces agents de la communauté, particulièrement ceux qui siègent au sein du Conseil autonome, jouent donc un double rôle. Un rôle de communication, en tant que porte-parole et rapporteur pour la communauté, et un rôle de gestionnaire. Les représentants pourront se voir investis d'une fonction particulière qu'ils auront à assumer tout au long de leur mandat. Ce système (des *cargos*) existe dans l'organisation communautaire autochtone. Il s'agit de postes non rémunérés et temporaires qui sont considérés comme du travail au bénéfice de la communauté. L'organisation zapatiste ne fait qu'utiliser un mode de gestion ancré dans les us et coutumes, bien que son application au niveau régional constitue une innovation. Ainsi, le représentant investit d'une charge administrative ne fera, en principe, qu'administrer les décisions prises par l'Assemblée communautaire.

4.2.1.6 Les représentants au sein du Conseil de bon gouvernement

La Municipalité autonome doit, depuis août 2003, être représentée au sein du Conseil de bon gouvernement de sa région. Des représentants du Conseil autonome seront choisis parmi ses membres pour siéger au niveau du Conseil de bon gouvernement. Les décisions au niveau régional sont prises sensiblement de la même façon qu'au niveau municipal. Le Conseil de bon gouvernement d'Oventic est donc constitué de quatorze représentants venus, à raison de deux par municipalité, des sept Municipalités autonomes de la région de *Los Altos* (Burguete Cal y Mayor, 2003). Ces représentants s'alternent au sein du Conseil de bon gouvernement lors de «tour de garde» variant entre huit et quinze jours (Marcos, 2004). L'idée derrière ce perpétuel changement de garde est précisément d'éviter que la tâche de gouverner ne se «professionnalise» et de donner accès au pouvoir au plus de gens possible (*ibid.*).

4.2.1.7 Le cas de la Municipalité autonome de San Andrés

Oventic, nous l'avons vu, fait partie de la Municipalité autonome de San Andrés Sacamch'en de los Pobres, qui est comprise dans la zone d'influence du mouvement zapatiste depuis ses débuts et figure parmi les premières Municipalités rebelles et autonomes zapatistes. En 1995, alors que certaines de ses communautés étaient déjà dirigées par deux groupes de représentants, ceux du gouvernement officiel et ceux des zapatistes, des élections ont donné, par la majorité des voix, la gouverne du Conseil municipal aux représentants zapatistes (López González, 2003). Le Conseil autonome est donc entré en fonction en 1996 et siège, encore aujourd'hui, dans les édifices municipaux. Il y eut au moins un épisode, en 1999, où les autorités étatiques, accompagnés de citoyens non zapatistes de la municipalité, ont tenté de renverser le pouvoir du Conseil autonome, mais à la suite d'une vive manifestation des bases de soutien zapatistes de la municipalité et de la région de *Los Altos*, l'armée et les dissidents se sont retirés de l'hôtel de ville (*ibid.*). Depuis, la Municipalité autonome de San Andrés Sacamch'en de los Pobres est supervisé par un Conseil autonome et comprend une trentaine de communautés autonomes sur son territoire, dont Oventic.

4.2.1.8 Les communautés locales

Les communautés constituent la base de la structure de pouvoir zapatiste. Et ce, peu importe leur taille. Il peut s'agir d'un village, d'un *ejido* (voir Chapitre 3), ou encore d'un simple *paraje* (lieudit). Chaque groupe communautaire est pris en considération dans la gestion du territoire. Cependant, toutes les décisions administratives de ces communautés se prennent au niveau des municipalités (Entrevue 5). De sorte que, si une communauté prend l'initiative de réaliser un projet, quel qu'il soit, celui-ci devra être approuvé par le Conseil autonome de sa municipalité. En outre, le Conseil régional devra en être informé et devra l'approuver. Cette gestion est en partie justifiée par des contraintes liées à l'administration financière (*ibid.*). Mais il s'agit aussi d'un contrôle exercé sur le niveau local. L'initiative locale est ici insérée dans un système de gestion contrôlé et orienté par le mouvement zapatiste.

4.2.2 Les organisations sociales comme actrices du développement

Nous avons vu que les organisations sociales sont nombreuses à Oventic et que leurs caractéristiques divergent. Pour cette raison, nous avons cru bon de les séparer en deux sous-groupes. Celui des organisations sociales de services, d'abord, qui présentent une fin strictement sociale, mais dont la gestion relève de la direction politique. Et celui des «collectifs», qui sont sans doute plus indépendants du politique et visent, généralement, un objectif économique. Toutes ces organisations ont un impact social et participent à l'édification de l'organisation politique.

4.2.2.1 Les services

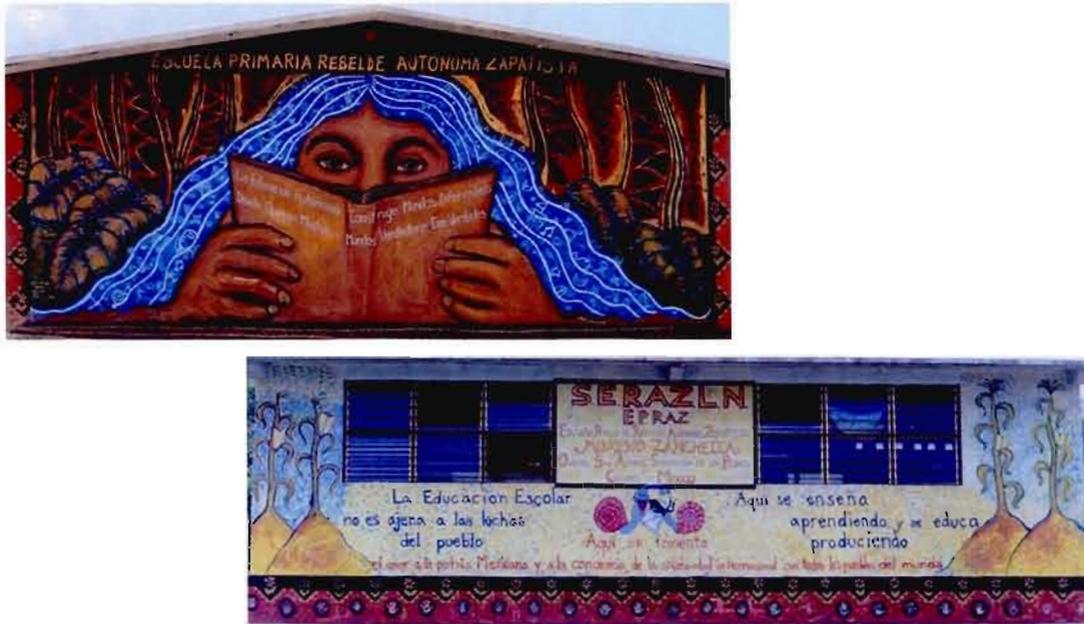
Les services les plus importants sont ceux qui concernent l'éducation et la santé. Oventic abrite une clinique médicale et deux écoles desservant toute la région. D'autres cliniques et dispensaires et d'autres écoles parsèment le territoire de *Los Altos*, mais la clinique d'Oventic est la plus importante et son école secondaire, la seule. En outre, c'est depuis Oventic que la gestion des autres écoles primaires et des cliniques se fait. Quoique la gestion de base ait lieu au niveau local, la coordination générale est effectuée à Oventic (Entrevue 5). Qui plus est, les «systèmes» de santé et d'éducation représentent les premières organisations sociales à

avoir possédé un niveau de gestion régional. D'une gestion au cas par cas dans laquelle chaque établissement répondait à ses propres besoins, on est rapidement passé à une coordination des efforts, afin de répondre plus adéquatement à ces besoins. Les budgets sont alloués par le niveau régional, et le Conseil de bon gouvernement d'Oventic aurait dépensé 2 000 000 pesos (environ 217 000 \$CAN) en 2003-2004 en éducation et en santé (Bellinghausen, 2004). Burguete Cal y Mayor (2001: 16) note que «la majorité des institutions autonomes (de santé, éducation et production) possèdent une portée régionale».

En éducation, une «commission scolaire» autonome a été créée dans *Los Altos* : le Système d'éducation rebelle autonome zapatiste de libération nationale (*Sistema Educativo Rebelde Autónomo Zapatista de Liberación Nacional*, S.E.R.A.Z.L.N.). C'est elle qui tente d'insuffler une direction commune aux écoles du territoire, les Écoles primaires rebelles autonomes zapatistes (*Escuelas Primarias Rebeldes Autónomas Zapatistas*). En fait, depuis 1999, le mouvement zapatiste a mis de l'avant ses propres programmes éducatifs (Burguete Cal y Mayor, 2001). Auparavant⁴⁹, plusieurs localités avaient chassé les enseignants du système national, généralement venus de Mexico, pour nommer leurs propres enseignants locaux régis, dans chaque entité, par une commission régionale d'éducation. Le besoin de coordination entre ces commissions a motivé le regroupement et le renforcement des infrastructures et méthodes pédagogiques par la création du Conseil général d'éducation zapatiste (*Consejo General de Educación Zapatista*). L'éducation réalisée depuis une institution éducative alternative vise ainsi à répondre aux besoins des entités autonomes par la mise sur pied de véritables politiques en matière d'éducation (*ibid.*). Le nombre des écoles de niveau primaire de tout le territoire zapatiste est aujourd'hui évalué à environ une centaine. Les enfants des familles zapatistes ont accès à une éducation gratuite : la rémunération des enseignants est assurée par la communauté. Ces élèves n'utilisent ni les méthodes, ni le matériel proposés par le gouvernement mexicain. L'institution éducative du mouvement veille à la production de matériel scolaire. Mais l'élaboration de ce matériel peut être faite à l'extérieur par des conseillers qui demeurent sous la direction des zapatistes (Entrevue 2). Les enseignants, appelés ici «promoteurs» (*promotores*), sont formés au Centre de formation pour

⁴⁹ Et ce même avant l'apparition du mouvement zapatiste.

les promoteurs en éducation⁵⁰, sous la supervision du commandement zapatiste, où ils reçoivent la vision et la mission d'une éducation alternative (Burguete Cal y Mayor, 2001).



Côté et arrière de l'école primaire d'Oventic : on y lit des slogans du mouvement tels que «L'éducation autonome construit des mondes différents dans lesquels entrent plusieurs mondes véridiques animés par des vérités» (photo du haut) ou encore «L'éducation scolaire n'est pas étrangère aux luttes du peuple» (photo du bas), S.G.M.

Figure 4.5 Photos de l'École primaire rebelle autonome zapatiste d'Oventic

La première école secondaire du territoire fut construite à Oventic, en 1998, non sans entraîner des représailles de la part de l'État⁵¹. Aujourd'hui le bâtiment s'aperçoit de loin dans le village grâce à ses deux étages. Dans *La Treceava Estela*, Marcos (2003: 5^e communiqué) parle d'une promotion d'étudiants et d'étudiantes finissants de cette école, l'École secondaire rebelle autonome zapatiste Premier Janvier 1994 (*Escuela Secundaria Rebelde Autónoma Zapatista Primero de Enero de 1994*). Les étudiants se seraient vus accorder leur diplôme pour avoir répondu aux exigences des «plans et programmes

⁵⁰ Qui se trouve dans la localité de La Realidad et a formé, entre juillet 1998 et mars 1999, 90 promoteurs venus de 52 localités différentes (Burguete Cal y Mayor, 2001).

⁵¹ Un Étasunien qui travaillait à la construction de l'école s'est vu expulser du pays (de même que 143 autres étrangers travaillant en territoire zapatiste cette année-là), ce qui a donné naissance à une large campagne de soutien sur Internet qui a permis de ramasser les fonds nécessaires à la construction de l'école (Burguete Cal y Mayor, 2001).

zapatistes». Il convient de signaler toutefois que ces diplômes ne sont reconnus par aucune institution nationale. Cela prive, bien sûr, les étudiants de l'espoir de pouvoir pousser plus loin leurs études. Les écoles zapatistes refusent toujours la supervision du ministère mexicain de l'Éducation qui leur permettrait d'être reconnues par le système (Burguete Cal y Mayor, 2001). On trouve aussi à Oventic une école primaire, l'école *Moreno Zanchella*, dont les murales peintes sur les murs (voir Figure 4.5) proclament la philosophie qui anime le système d'éducation zapatiste : «L'éducation autonome construit des mondes différents dans lesquels entrent plusieurs mondes véridiques animés par des vérités» ou encore «L'éducation scolaire n'est pas étrangère aux luttes du peuple».

De son côté, le système de santé⁵² est représenté à Oventic par la clinique médicale *La Guadalupana*, la plus grande et la mieux équipée de *Los Altos*, qui trône au centre du village. Ses deux étages sont relativement bien garnis et quelques lits permettent de courts ou moyens séjours. L'on y pratique des opérations. La clinique est tenue par une douzaine de promoteurs et jouit du support et de l'encadrement de médecins et de diverses organisations non gouvernementales (Burguete Cal y Mayor, 2001). La clinique d'Oventic sert aussi de centre régional de formation⁵³ et c'est en son sein que sont élaborés les programmes de santé régionaux s'articulant à la «politique sociale zapatiste» (*idem*, 2001: 17). Les services du système de santé sont offerts gratuitement aux zapatistes⁵⁴ par des promoteurs en santé faisant partie du Réseau des promoteurs de santé zapatistes (*Red de Promotores y Promotoras de Salud Zapatista*) et pratiquant un mélange de médecine traditionnelle et de médecine «académique» mettant l'emphase sur une médecine sociale et préventive (*idem*, 2001; Gerber, 2004).

Ainsi, ces services sont des systèmes qui fonctionnent en parallèle du système gouvernemental mexicain et qui reçoivent l'appui financier, logistique et humain de diverses organisations non gouvernementales et de «sociétés civiles», comme le répète Marcos dans *La Treceava Estela* (2003). Ces systèmes autonomes requièrent la contribution matérielle de

⁵² Il s'agit plus, en effet, d'un véritable système de santé que d'un simple réseau de cliniques.

⁵³ En 2000, 58 promoteurs de la région de *Los Altos* y auraient été formés (Burguete Cal y Mayor, 2001).

⁵⁴ Les non-zapatistes pourraient s'y faire soigner moyennant des frais.

l'aide étrangère, en plus de la participation directe d'intervenants apportant leurs connaissances dans les champs de l'éducation et de la santé. Cela dit, de plus en plus d'autochtones possèdent des formations solides dans divers domaines et la plupart de ceux et celles qu'ils appellent les «promoteurs» d'éducation et de santé sont aujourd'hui autochtones.

Les systèmes autonomes d'éducation et de santé sont donc, tous deux, concentrés à Oventic. Sans doute dans une perspective d'union des efforts, mais aussi, sûrement, de contrôle. Pour certains chercheurs, le système d'éducation autonome zapatiste représente même un risque grave de fondamentalisme (Entrevue 8). Il demeure que leurs acteurs se positionnent au premier plan du développement territorial de *Los Altos*. Les systèmes de santé et d'éducation du mouvement zapatiste constituent l'une des facettes les plus importantes de leur autonomie.

4.2.2.2 Les «collectifs»

Les organisations les plus nombreuses parmi les organisations sociales demeurent toutefois les «collectifs» (*colectivos*), soit principalement des coopératives ayant une fin économique. Qu'il s'agisse de coopératives de production, de magasins généraux⁵⁵ ou encore de mise en commun de la terre ou d'équipements pour la cultiver, tous visent à améliorer les conditions de vie matérielles de leurs membres. Beaucoup de ces collectifs sont gérés par des femmes, ce qui, au sein d'une culture fortement patriarcale et machiste, est en soi assez innovateur.

À Oventic, chacune de ces organisations a pignon sur rue. S'il s'agit d'une coopérative de production, elle a sur place un bureau, ainsi qu'une petite boutique. La coopérative d'artisans *Mujeres por la Dignidad* (femmes pour la dignité), par exemple, possède une boutique (voir Figure 4.6) située à l'entrée d'Oventic (voir Figure 3.7). Elle propose ses objets d'artisanat aux visiteurs, fournissant ainsi à chacune de ses membres une rémunération équitable pour son travail. Les femmes doivent se relayer pour assurer une présence à la boutique en y séjournant à tour de rôle du dimanche au samedi (Entrevue 6). À côté de la boutique, se trouvent les bureaux de la coopérative qui est gérée par un Conseil

⁵⁵ Presque toutes les communautés où l'on retrouve des zapatistes possèdent un magasin général géré collectivement qui sert du même coup de lieu de rencontre social (Gerber, 2004).

d'administration (*Mesa Directiva*) élu par ses membres. *Mujeres por la Dignidad* est une coopérative relativement importante fondée en 1997 et comptant environ 300 membres provenant de trois Municipalités autonomes de *Los Altos* (Entrevue 6). Une autre coopérative d'artisanat (*Xolom Chon*), plus petite et formée depuis moins longtemps, possède aussi une boutique à Oventic.



En arrière plan : l'entrée de la boutique de la coopérative *Mujeres por la Dignidad*, S.G.M.

Figure 4.6 Photo de la coopérative d'artisanat *Mujeres por la Dignidad*

Quant à elles, les coopératives de café, qui sont bien implantées dans *Los Altos* et exportent sur le marché international grâce au commerce équitable, sont aussi au nombre de deux –une de bonne envergure, *Mut Vitz*⁵⁶, qui compte 900 associés de quatre municipalités, et *Yachil Xojobal*, fondée en 2002 et regroupant 350 associés reconnus par la certification biologique (Entrevue 7).

Ces coopératives de production, peu importent leur produit ou leur solidité financière, ont donc toutes une représentation à Oventic. L'intention derrière l'exigence de cette représentation est sans doute d'exercer un certain contrôle, une certaine coordination des activités. D'autant plus que ces coopératives rassemblent strictement des associés zapatistes. Toutefois, cette présence à Oventic permet aussi l'entraide. *Mut Vitz*, qui est une coopérative solide exportant dans six pays d'Europe et d'Amérique du Nord, a, par exemple, fourni des

⁵⁶ *Mut Vitz* n'a pas de bureau proprement dit à Oventic, mais un à San Juan de la Libertad, non loin, et un à San Cristóbal de Las Casas (Gerber, 2004). Cette proximité permet aux représentants d'assurer une présence à Oventic.

conseils pratiques de gestion aux deux plus petites coopératives (Entrevue 7). Les femmes de *Mujeres por la Dignidad* se réunissent de temps à autre avec deux ou trois autres coopératives (Entrevue 6). Les nouvelles coopératives s'appuient sur le modèle développé par les premières. Il y a donc de véritables processus de partage de l'information et d'apprentissage, caractéristiques des entreprises d'économie sociale (Entrevues 3, 6 et 7). Le territoire de chacune des coopératives étant dispersé dans la région, ce renforcement des capacités ne serait peut-être pas possible ou pas aussi fréquents sans la représentation à Oventic.

Selon Gerber (2004), le cas de *Mut Vitz* démontre clairement à quel point l'organisation en coopérative constitue un axe fondateur de l'identité des familles zapatiste. S'organiser en coopérative représenterait, pour les cultivateurs de café, l'expression pratique de leur affiliation politique. Un de ses anciens présidents affirme que la coopérative ne représente qu'«une branche de l'arbre de l'organisation [zapatiste]» et que sa gestion ne doit pas perdre de vue les intérêts du mouvement (Gerber, 2004: 23). L'organisation politique impose d'ailleurs une stricte vérification de l'affiliation politique des nouveaux associés en plus d'un important contrôle de sa gestion. Au-delà du succès commercial et de l'apport économique, être organisé au sein de *Mut Vitz* joue un rôle crucial dans les processus identitaires de chaque associé. La structure de la coopérative représente «pour les bases de soutien un réseau de solidarité intracommunautaire et régional» qui a su provoquer l'unification des familles et la consolidation de l'autonomie (*idem*, 2004: 17). Par ailleurs, la coopérative aurait été fondée en s'appuyant sur l'expérience acquise au sein de diverses organisations sociales surgies depuis la fin des années 1970, sur les réseaux de contacts créés dans celles-ci, de même que sur l'aide et l'encadrement d'intervenants extérieurs.

Un livre publié par une organisation de femmes zapatistes et racontant leur histoire (*Organización de Mujeres Zapatistas «Compañera Lucha», 2004: 38*), va dans le même sens : «L'organisation [zapatiste] nous a parlé des travaux collectifs parce que c'est important de travailler collectivement». Ce fascicule mentionne que les femmes zapatistes sont organisées en divers travaux collectifs («*trabajos colectivos*») permettant, par exemple, l'agriculture, l'horticulture ou encore la mise sur pied de boulangeries ou de magasins

généraux. L'importance de l'organisation collective pour ces femmes est soulignée par des témoignages allant tous dans le sens d'une qualité de vie améliorée par ces regroupements mis sur pied dans un effort collectif des acteurs. L'une d'elles témoigne : «Nous sommes contentes parce que nous cherchons nous-mêmes la manière de nous en sortir» (*idem*, 2004: 45). La plupart de ces travaux collectifs sont, en effet, des initiatives locales, nées de la base, dans un processus endogène⁵⁷.

4.2.4 Les acteurs autochtones non zapatistes aussi concernés par la gestion territoriale

Il existe dans *Los Altos*, d'autres organisations autochtones que le mouvement zapatiste. Ces organisations, dont certaines, nous l'avons vu, ont planté les premières semences qui allaient permettre l'apparition d'un mouvement politique armé, demeurent sans conteste des acteurs importants. Toutefois, notre étude ne nous a pas permis de vérifier avec quelle ampleur elles se déploient en territoire zapatiste. Cela dit, il serait intéressant, dans une recherche ultérieure, d'étudier ces acteurs et leurs effets au sein de ce territoire. Peut-être auront-elles un rôle important à jouer dans les développements futurs de la lutte pour l'autonomie du mouvement autochtone. Sans oublier, bien sûr, l'importance des personnes vivant en territoire zapatiste ou le voisinant, mais ne partageant pas les idéaux ou les méthodes du mouvement. D'autant plus que l'un des enjeux principaux de l'autonomie pour les zapatistes, nous y reviendrons au Chapitre 5, demeure l'inclusion.

4.2.5 Les bases de soutien : réellement à la base de la structure

Quel espace, au sein de cette structure de gouverne, pour les citoyens et citoyennes ? Nous avons discuté brièvement, ci-dessus, du concept de démocratie directe communautaire, qui tendrait à être appliqué en territoire zapatiste (voir Section 4.1.1.2). Il n'est pas sûr que cette option, soulevée dans les discours, ait été effectivement appliquée partout et en tout temps. Pour certains, la gestion autoritaire et militaire du mouvement zapatiste a même entraîné une

⁵⁷ Même si elles demeurent financées de l'extérieur, comme le fut la coopérative de café *Yachil Xojobal*, qui aurait reçu l'argent nécessaire à son accréditation internationale (16 000 pesos, environ 1 500 \$CAN) d'un donateur allemand (Bellinghausen, 2004).

large désertion des bases de soutien quittant les rangs pour recouvrer une certaine liberté (Entrevue 8). Jusqu'à 80 % des bases de soutien aurait déserté le mouvement depuis 1994 à cause de l'incapacité de ses dirigeants de faire des compromis (*ibid.*), alors que, pour d'autres observateurs, la force du mouvement ne cesse d'augmenter (Entrevue 9). Nous ne sommes pas en mesure de vérifier ces dires.

Ce que nous avons pu vérifier, par contre, lors de nos entrevues sur le terrain, c'est que le mouvement appuie les organisations sociales (Entrevues 2, 3, 5, 6, 7 et 9). Les organisations dont nous avons parlé ci-dessus constituent bel et bien l'une des pierres angulaires du mouvement. Les dirigeants zapatistes sont conscients de l'importance de la prise en charge de son propre développement pour un territoire. Ils encouragent donc l'organisation des citoyens et des citoyennes. Un discours prononcé à Oventic par un représentant du Conseil de bon gouvernement lors des célébrations de son premier anniversaire le démontre : «nous essaierons de continuer à nous acquitter de notre devoir au service de nos peuples, mais vous aussi devez continuer à vous organiser pour avancer ensemble dans la construction de notre autonomie»⁵⁸.

4.2.6 Les étrangers, pas si étrangers

Nous l'avons dit, les étrangers sont nombreux à Oventic. D'autant plus que le mouvement zapatiste inclut les métis mexicains dans cette catégorie. Les étrangers, du Mexique ou d'ailleurs, appartiennent à deux principales catégories selon ce qu'ils apportent dans leurs bagages : ceux qui fournissent une aide monétaire (ou matérielle) et ceux qui viennent en personne appuyer les œuvres en cours à la mesure de leurs moyens.

Dans la première catégorie, les principaux acteurs sont, bien sûr, les organisations non gouvernementales (ONG), qu'elles soient mexicaines ou étrangères. Il peut aussi s'agir de fondations privées, ainsi que d'organismes étatiques ou d'associations d'États (Union européenne par exemple). En 2003-2004, 75 organisations mexicaines et 134 étrangères ont visité Oventic (Bellinghausen, 2004). Étant donné que, comme nous l'avons vu, le budget des

⁵⁸ Cité dans un article du quotidien *La Jornada* de México, 9 août 2004.

territoires autonomes zapatistes provient presque entièrement de sources extérieures, il est facile de comprendre que ces acteurs jouent un rôle de premier plan. Rôle, toutefois, qui n'est pas sans entraîner de controverses puisque cette dépendance va, évidemment, à l'encontre de l'autonomie. Notre recherche ne nous a pas permis d'évaluer de façon précise le rôle de ces acteurs sur la gestion du territoire. Leur impact sur son développement est cependant indéniable.

Les zapatistes prétendent que les ONG n'ont aucun droit de regard sur la gestion interne, même si elles sont porteuses d'enveloppes budgétaires importantes. Marcos dit bien, dans *La Treceava Estela* (2003), que l'aide apportée par ces organisations de la société civile doit dorénavant faire l'objet d'un plus grand contrôle, ce qui constitue l'une des raisons qui ont mené à la création des Conseils de bon gouvernement. Autant le mouvement zapatiste a profité de l'aide étrangère, autant il en a été, aussi, parfois, victime. Ne serait-ce que par cette perte d'autonomie. Marcos (2003) rapporte l'histoire cocasse de ce soulier rose à talon aiguille envoyé de l'étranger, seul sans sa paire, en territoire zapatiste. Ce soulier représente sans doute l'opposé de ce dont pourrait avoir besoin (voire envie) une autochtone de *Los Altos*. Cette aide extérieure a donc été, à l'occasion, inutile, voire nuisible, et l'EZLN a décidé d'y mettre de l'ordre et, surtout, du contrôle. Il sera intéressant de voir comment cela affectera le rôle des acteurs étrangers à Oventic.

La deuxième catégorie comprend des volontaires, qui apportent soit leurs connaissances, soit leur force de travail. Divers projets requièrent la participation de ces volontaires, depuis l'enseignement jusqu'à la construction de bâtiments, en passant par les soins médicaux. En outre, les connaissances d'intervenants en éducation, en santé et dans d'autres domaines, sont requises à Oventic puisque c'est là que se rassemblent la plupart des services de la région. Plusieurs médecins, infirmiers et professeurs mexicains ou étrangers viennent régulièrement prêter main-forte aux promoteurs locaux. Mentionnons aussi la présence de ces nombreux jeunes venus d'un peu partout sur la planète⁵⁹ participer à la lutte altermondialiste que mène le mouvement. Ces jeunes sont, dans un contexte de conflit armé, requis dans les communautés comme observateurs internationaux permettant de tempérer les frappes de

⁵⁹ Surtout d'Europe de l'Ouest, d'Amérique du Nord, y compris du Mexique, et du reste de l'Amérique latine.

l'armée et des paramilitaires. Appelés «campeurs» (*campamentistas*), puisqu'ils participaient, dans les années 1990, à des campements pour la paix⁶⁰, ils séjournent durant quelques semaines ou quelques mois, à une ou diverses reprises, à Oventic. Ils logent dans de sobres maisonnettes érigées spécialement pour recevoir les étrangers, ou encore à même le sol ou les bancs de bois dans les bâtiments communaux⁶¹. Il va sans dire que la dynamique créée dans une communauté autochtone par la présence de ces jeunes occidentaux ne va pas sans causer de bouleversements. Les étrangers ne s'installant pas à demeure dans *Los Altos*, leurs allers et venues entraînent donc des modifications au sein des relations sociales. Nous avons pu constater que les rapports entre ces jeunes et les jeunes des communautés sont cordiaux.

Par ailleurs, grâce à sa situation géographique accessible, Oventic joue souvent le rôle de figure de proue du mouvement zapatiste. C'est là qu'ont lieu la plupart des grands rassemblements, qu'ils soient internes et réservés aux zapatistes, ou publics et destinés à ce qui est désigné comme «la société civile internationale». Des installations en témoignent en permanence et servent à accueillir tout ce monde : un grand amphithéâtre en plein air construit dans le bas du village, au bout de ce que l'on pourrait appeler «la rue principale», ainsi qu'un auditorium plus modeste (voir Figure 3.6).

4.2.7 L'EZLN : au-dessus de tous

Finalement, un acteur incontournable dans l'étude du territoire autonome zapatiste est, bien sûr, l'Armée zapatiste de libération nationale (*Ejército Zapatista de Liberación Nacional*, EZLN) elle-même. Selon les dires de ses dirigeants, la branche armée du mouvement s'est retirée de la scène politique. Mais nous avons vu aussi qu'ils avouent du même souffle conserver le pouvoir de décision ultime sur toutes les questions importantes. La présence physique de l'EZLN à Oventic est assurée par le Comité clandestin révolutionnaire autochtone. Bien qu'un individu ne puisse assumer une fonction politique s'il est membre de l'EZLN,

⁶⁰ Le Chiapas demeure aujourd'hui militarisé (par l'armée mexicaine et par des groupes paramilitaires, en plus de l'EZLN), ce qui fait que ces campements pour la paix sont encore parfois nécessaires.

⁶¹ Le Conseil de bon gouvernement décide où chacun passera la nuit et il n'est pas question de déroger à cette affectation. Nous avons nous-même été logée sur les bancs de bois de l'auditorium soumis aux secousses des pluies torrentielles, alors que certaines maisonnettes, sèches et pourvues d'une couchette, étaient disponibles. Des cas semblables se reproduisent régulièrement.

il demeure indéniable que l'Armée zapatiste intervient dans la gestion politique du territoire. Nous n'avons pu, dans le cadre de ce mémoire, évaluer la place qu'occupe réellement le Commandement militaire dans la gestion du territoire, mais il sera intéressant de voir, dans les prochaines années, si la société civile zapatiste arrive à concrétiser son autonomie politique civile et à s'affranchir de la branche armée.

Conclusion

Les défis sont donc de taille pour les acteurs de l'autonomie, rassemblés dans le Tableau 4.2. Les pouvoirs politiques et les organisations sociales représentent ceux qui auront sans doute le plus à faire, au cours des prochaines années, pour territorialiser l'autonomie zapatiste. L'autonomie dépend largement de la reconnaissance territoriale, mais, et là repose sans doute le principal défi, la territorialisation de l'autonomie doit aussi être faite au jour le jour, par la population, ou par ce qu'il est convenu d'appeler «la société civile», dans son effort pour participer à la gestion territoriale. Cette société civile semble être en train de se réappropriier le développement de ses territoires, par l'instauration de nouvelles pratiques autonomes aux niveaux politique, économique et social. C'est par cette mise en place de pratiques de développement reposant sur l'initiative locale et s'appuyant sur l'organisation sociale, que l'autonomie zapatiste pourrait se territorialiser et assurer son développement et celui de ses communautés.

Tableau 4.2 Principaux acteurs d'Oventic

Acteurs	Pouvoirs politiques	Organisations sociales : Services	Organisations sociales : Collectifs	Bases de soutien	Étrangers	EZLN
Type d'acteur	Politique (ex. les Conseils municipaux autonomes)	Social (ex. la clinique médicale, les écoles)	Social Économique (ex. les coopératives de production)	Social (les citoyens)	Sociaux Économique (ex. les jeunes <i>campamentistas</i>)	Militaire (ex. le CCRI)
Territoire d'action	Local Municipal Régional	Local Régional	Local Régional	Local	Local Régional	Local Municipal Régional
Principales actions	Administration Prise de décisions	Amélioration des conditions de vie Organisation	Amélioration des conditions de vie Organisation	Organisation Participation	Aide	Contrôle Protection

Source : enquête de terrain, 2004.

CHAPITRE 5

L'AUTONOMIE, UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ?

Les zapatistes seraient-ils donc en train de se réapproprier leur développement en se réappropriant leur territoire ? Il nous semble en effet que, non seulement le mouvement zapatiste crée une nouvelle territorialité sociale fortement caractérisée par l'autonomie, mais qu'en outre, la société civile zapatiste est engagée dans un processus structurant propre à stimuler son développement. Ce processus repose principalement sur les organisations sociales décrites au chapitre précédent. Il s'agirait de «développement par initiatives locales» décrit, lui, au second chapitre. Dans ce dernier chapitre, nous aborderons d'abord les enjeux liés à la territorialisation de l'autonomie. Il nous permettra ensuite de confronter les résultats de notre recherche de terrain avec les grands éléments de notre problématique et de notre cadre théorique. Pour ce faire, nous reviendrons aux questions de recherche posées au départ, en essayant d'y répondre.

5.1 Les enjeux de la gestion territoriale autonome

Du cadre organisationnel et des stratégies d'acteurs découlent, il va sans dire, des enjeux. Certains de ces enjeux concernent le niveau interne de la gestion territoriale, alors que d'autres touchent les relations des entités autonomes avec l'extérieur, que ce soit au niveau local, national ou international. L'instauration d'un territoire autonome implique bien sûr de le négocier avec l'extérieur. Les territoires autonomes zapatistes demeurent, jusqu'à maintenant, autonomes *de facto* et n'ont pas encore été reconnus ni par l'État mexicain, ni par l'État du Chiapas, ni par leurs voisins (individus, ou communautés et municipalités officielles). Cela dit, les négociations les plus difficiles qu'auront à affronter les zapatistes à court et à long termes ne seront peut-être pas celles qu'ils conduiront avec le gouvernement, mais bien celles qui ont cours au sein même des entités autonomes (Entrevue 1).

5.1.1 Les enjeux internes

Nous avons vu en effet que la gestion d'un territoire autonome n'est pas dénuée de contradictions et de tensions. L'instauration des Conseils de bon gouvernement comporte des intentions claires et ne se fait pas sans provoquer de remous. Plusieurs acteurs voient leur pouvoir profondément modifié par la nouvelle structure de gestion. Certains y gagnent, mais beaucoup y perdent. Les Conseils municipaux autonomes, notamment, qui jouissaient d'une grande marge de manœuvre, se voient confrontés à une surveillance plus étroite, ainsi qu'à la perte de certaines responsabilités. La création d'un palier de pouvoir régional visait essentiellement à réguler leurs actions. Ce réaménagement a créé des frictions et des luttes de pouvoir. Au surplus, les fonctions (*cargos*) au sein de la structure de pouvoir politique ou à l'intérieur des organisations sociales constituent des responsabilités importantes et exigeantes qui sont non rémunérées et exigent des sacrifices énormes de la part des représentants et de leur famille (Le Bot, 1997). De même, les représentants des conseils d'administration des coopératives, de café par exemple, d'abord et avant tout des caféiculteurs, trouvent difficilement le temps de s'occuper de leur plantation (Gerber, 2004). Les postes de responsabilité ne sont généralement pas valorisés et l'aide apportée à ceux se dédiant à la communauté demeure insuffisante. La reconnaissance sociale et économique des postes de direction des organisations qui, pourtant, mettent en œuvre l'autonomie, constitue l'un des enjeux de la gestion autonome.

Les modifications de la structure de gestion n'affectent pas uniquement les pouvoirs politiques, mais aussi les coopératives et autres collectifs. Ceux-ci doivent dorénavant s'en remettre au Conseil de bon gouvernement pour tout ce qui concerne leurs relations extérieures et lui rendre des comptes pour ce qui a trait à leurs relations avec leurs membres ou avec les communautés. Le mouvement interfère clairement et paradoxalement avec l'autonomie de ces collectifs. Le risque de briser dans l'œuf le germe innovateur que portent ces collectifs en les assujettissant trop à la gouverne politique du mouvement autonomiste existe. Ne serait-ce qu'en renforçant la bureaucratie entourant les processus de prise de décision (Gerber, 2004). Par ailleurs, ces collectifs doivent inévitablement vivre avec la concurrence quand il s'agit de vendre un produit ou de recruter des membres au sein d'une

communauté, mais aussi à l'échelle internationale puisque certaines coopératives de café exportent à travers le réseau du commerce équitable et que la part de ce marché destinée à chacune se négocie de façon serrée.

On le voit, les sources de conflits sont nombreuses. La gestion autonome, particulièrement au niveau régional, en est à une étape d'apprentissage, ce qui entraîne des irrégularités, des erreurs et des insatisfactions. Les représentants politiques du mouvement doivent donc être régulièrement amenés à négocier et à justifier leurs positions. Les entités autonomes vivent un processus de construction d'un pouvoir local, régional, qui n'existait pas auparavant et dont l'instauration est cruciale (Entrevue 3).

Ce qui ramène le questionnement sur la démocratie. L'enjeu de la gestion démocratique est majeur. De l'inclusion dépend la survie des entités autonomes. Pourtant, se gouverner, s'autogérer de façon collective, n'est pas nécessairement le propre, nous l'avons vu, des communautés autochtones. Il faut donc aller jusqu'à modifier certaines pratiques sociales individualistes pour en arriver à une gestion démocratique (Entrevues 1 et 3). Il y a tout un apprentissage à faire, tant au niveau de la gestion politique, qu'au niveau de la gestion des ressources économiques. La gestion collective s'appuie sur une volonté politique, et non spontanée, et les paysans sont soumis à un éternel conflit entre les besoins de la vie communautaire et la survie individuelle de la famille (Entrevues 1 et 3; Gerber, 2004). Nous avons vu aussi qu'au sein des communautés autochtones, particulièrement dans la région qui nous intéresse, se croisent une foule d'allégeances religieuses, culturelles et politiques, qui tendent inévitablement à créer un effet de division (Mattiace, 2002). Les conflits intra-communautaires, qui n'existent pas uniquement dans les communautés zapatistes, constituent un défi important pour la survie de l'autonomie et dans la mise en place des conditions nécessaires au développement.

En plus d'être soumises à un patron de gestion traditionnel plus ou moins autoritaire, les communautés autochtones zapatistes ont aussi hérité d'une structure militaire. Le mouvement zapatiste est, ou a été, d'abord une armée. Sa gestion est une gestion de commandement hiérarchique, d'ordres et de règlements. Les relations de pouvoir, de contrôle et de

domination, y sont incontournables. Comment un tel patron pourra se transformer en une structure démocratique nourrie par les initiatives de la base ? Quelle sera la signification, à moyen terme, de la citoyenneté en territoire autonome ? Assiste-t-on réellement à un changement des rapports de pouvoir ? Le rapport au pouvoir sur lequel s'appuient ces communautés est-il véritablement en train d'être transformé par le social, par la «société civile»? Cela sera à démontrer. D'autant plus que ce patron de gestion traditionnel et autoritaire ne concerne pas que le pouvoir politique. Il s'applique aussi aux ressources économiques. Les entités autonomes reposent encore sur une redistribution du haut vers le bas des fonds venus de l'extérieur (Entrevue 1). Elles reproduisent ici la gestion traditionnelle de leur communauté et, même, de l'État mexicain, centralisée et hiérarchisée. Nous l'avons vu, la création des nouvelles instances régionales représente une centralisation des pouvoirs. Les entités autonomes ne sont pas à l'abri des risques de centralisation à l'extrême, ni du communautarisme à outrance (Díaz-Polanco, 2003).

Par ailleurs, il existe une nette contradiction entre l'amélioration du niveau de vie des familles et l'utilisation des ressources économiques produites au sein des entités autonomes pour assurer l'organisation politique elle-même (Entrevue 3). Plusieurs l'ont constaté, et là repose l'une des principales critiques faites au mouvement, les conditions de vie matérielles ne se sont guère améliorées dans les territoires zapatistes depuis le soulèvement (Legorreta Díaz, 1998; Burguete Cal y Mayor, 2001). La pauvreté et la marginalisation se sont même souvent détériorées, aiguissant ainsi les tensions au sein des communautés (Nadal, 2005; Entrevue 1). Même si cela peut être attribué à plusieurs facteurs, ne serait-ce que le fait que le Mexique en entier connaît une importante crise économique, et pourrait être encaissé comme le coût à payer pour obtenir l'autonomie, il reste que l'enjeu de la redistribution individuelle des ressources ou de leur appropriation collective afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens demeure vital.

En somme, comme le dit Burguete Cal y Mayor (2001), les limites principales des pratiques autonomes zapatistes se jouent au niveau des relations contradictoires au sein des entités autonomes elles-mêmes. Les tensions, les ruptures et les autres conflits internes mettent en jeu la poursuite même du rêve autonomiste. Il existera toujours une controverse entre

l'autonomie communautaire et l'autonomie personnelle, c'est-à-dire les droits individuels (Díaz-Polanco, 1991). Sans oublier le paradoxe créé par la nécessité de centraliser et de surveiller les institutions et collectifs autonomes, au risque même de leur faire perdre leur autonomie et leur caractère innovateur.

5.1.2 Les enjeux externes

Aux négociations internes entre les membres du mouvement zapatiste eux-mêmes, il faut ajouter les négociations obligatoires et quotidiennes avec les non-zapatistes, résidant sur, ou utilisant, le même territoire. Nous l'avons vu, il existe, dans un même espace, deux territoires parallèles qui relèvent d'une gestion différente et mettent de l'avant des méthodes prétendant être fondamentalement opposées. Outre les affrontements entre les organes de pouvoir de ces deux structures de gestion, il est inévitable que cette situation créée des tensions entre les partisans d'une structure vis-à-vis ceux qui s'identifient à l'autre. En outre, si, comme nous l'avons dit, l'autonomie zapatiste est une autonomie essentiellement fonctionnelle pour le moment, pour survivre à long terme son principal défi réside dans la reconnaissance territoriale. Mais cette reconnaissance territoriale ne se fera pas sans conflits, et ceux à résoudre avec l'État ne seront sans doute pas les défis les plus exigeants à relever. Le défi principal du zapatisme sera peut-être de gérer, sur le terrain, les tensions entre les projets d'autonomie territoriale et ceux d'autonomie fonctionnelle, c'est-à-dire entre autonomie *de facto* et autonomie reconnue (Burguete Cal y Mayor, 2001).

Dans la pratique, ces tensions et conflits se manifestent par les nombreuses récriminations formulées soit contre la gestion étatique, soit contre la zapatiste. Burguete Cal y Mayor (2003) a dénombré sept plaintes déposées contre des dirigeants zapatistes, par la population non zapatiste, lors d'une recension couvrant uniquement celles dont la presse locale a fait état sur une période de deux mois. Le même article (Burguete Cal y Mayor, 2003) recense aussi les plaintes, tout aussi nombreuses, des zapatistes contre les autorités du gouvernement. Par ailleurs, le mouvement reste soumis à un risque de communautarisme (Díaz-Polanco, 2003). Les autonomies pourraient se refermer sur elles-mêmes, surtout depuis la décision de couper les négociations avec l'État et d'appliquer, *de facto*, l'autonomie complète sur le territoire

zapatiste, et entraîner ainsi des pertes encore plus importantes pour les communautés. Les dirigeants semblent conscients de ce risque⁶² et opinent que le mouvement zapatiste doit aujourd'hui reconstruire le «tissu social régional rebelle» (Burguete Cal y Mayor, 2003: 39) qui s'était tissé spontanément avec le soulèvement, mais qui s'est affaibli depuis.

Il demeure que l'un des défis les plus importants du mouvement zapatiste repose sur les négociations avec l'État afin d'obtenir la reconnaissance territoriale, sociale et politique. Pour le moment, il n'y a aucune discussion en cours, du moins publiquement, entre les zapatistes et l'État mexicain, ni d'ailleurs entre les zapatistes et l'État du Chiapas. Les ponts sont coupés. Mais, selon un interviewé, il faudra, un jour ou l'autre, repasser à la table des négociations pour convenir d'une cohabitation, pour s'entendre sur une gestion territoriale. Si elle n'est pas reconnue par l'État, l'autonomie *de facto* risque de s'essouffler (Entrevue 1). La résistance ne peut pas se transformer en régime de gouvernement permanent (*ibid.*). De plus, si l'autonomie n'est pas reconnue officiellement par l'État, elle ne correspond plus à une action collective du mouvement autochtone, mais simplement à un acte de résistance. L'autonomie résulte d'une négociation avec l'État, de laquelle un groupe ressort muni de compétences leur permettant de s'autogérer sur un territoire donné. Le mouvement zapatiste se trouve donc dépendant de ces négociations. Mais l'État aussi s'en voit dépendant puisque le mouvement zapatiste remet en question les fondements mêmes de l'État-nation. Nous avons vu que la mise en place d'une véritable autonomie ne sera pas possible sans une «refonte de l'État» (Ruiz Hernández et Burguete Cal y Mayor, 2003). Comment arriveront-ils à dénouer, de part et d'autre, les fils de la réorganisation politique et territoriale des espaces chiapanèque et mexicain ? Est-ce que l'éventuelle élection d'un président plus à gauche que les autres en 2006⁶³ permettrait des avancées ? C'est ce que l'avenir nous dira. Une chose demeure certaine, le mouvement en est actuellement à relever le défi de l'ouverture, tant vis-à-vis ceux qui ne partagent pas ses choix ou ses opinions, que vis-à-vis ses propres bases de soutien, c'est-à-dire sa société civile.

⁶² À l'occasion de la célébration du premier anniversaire des Conseils de bon gouvernement, à Oventic à l'été 2004, le Commandant David a prononcé un discours important à l'intention des autochtones non zapatistes se voulant conciliant et appelant à la solidarité.

⁶³ Des élections présidentielles sont prévues pour le 1^{er} juillet 2006 et les sondages donnent, pour le moment, la victoire au candidat du Parti de la révolution démocratique (PRD), Manuel Andrés López Obrador, que l'on veut plus partisan des questions d'ordre social que les deux autres principaux partis.

5.1.3 Les enjeux liés aux ressources

Aux grands enjeux internes et externes s'ajoute, au quotidien, la préoccupation principale de ces populations, qu'elles soient zapatistes ou non, l'obtention des ressources. La pauvreté extrême de la région entraîne plusieurs problèmes à portée plus ou moins importante. Les ressources de tout ordre se font rares dans *Los Altos* et la lutte pour leur obtention est souvent âpre. Les Conseils de bon gouvernement ont aussi été créés pour résoudre les conflits nés de ces luttes. Il s'agit de l'organe conciliateur du mouvement. Sauront-ils, à moyen et à long terme, gérer efficacement les conflits, problèmes et enjeux engendrés par la pauvreté ? Mieux, pourront-ils éradiquer cette pauvreté ? Les prochaines années nous le diront. Pour le moment, et nous l'avons vu aussi, plusieurs projets sont mis en place pour tenter de répondre aux principaux besoins des populations. Certains de ces projets conservent une envergure modeste, alors que d'autres visent une résolution de problème à l'échelle régionale. Des manques vécus par les gens sont nées, entre autres, plusieurs «collectifs», depuis le magasin général jusqu'à la coopérative de production, en passant par les jardins communautaires. Sans oublier bien sûr les services publics de santé et d'éducation, qui tentent aussi d'agir pour une amélioration de la qualité de vie de la population. Ces initiatives locales constituent, chacune, une réponse aux graves problèmes vécus en territoire zapatiste. Ils représentent, sans doute, l'effet le plus structurant de l'autonomie.

5.2 L'appropriation d'un territoire par la construction d'une nouvelle territorialité sociale

Sachant que le mouvement zapatiste a mis en place des entités autonomes d'une certaine importance –géographique, sociale, politique et économique–, dans l'un des États les plus pauvres du Mexique, notre première question de recherche visait à comprendre comment le mouvement zapatiste fait pour s'approprier ce territoire. Ce que l'analyse des données recueillies, exposée dans ce mémoire, démontre, c'est que l'appropriation du territoire par les

zapatistes se fait grâce à une série de pratiques socioterritoriales qu'ils ont adoptées et qui sont appuyées par des instances locales et des organisations sociales.

Nous avons vu au deuxième chapitre que, dans l'ère qui est la nôtre, un phénomène de localisation, de valorisation de l'identité territoriale, se fait en réaction à l'exclusion provoquée par la globalisation. Le monde se retrouve à la fois morcelé et globalisé, dans un processus de «glocalisation». Il y a donc réorganisation des communautés autour d'une identité locale. Par ailleurs, cette identité entraîne la mobilisation d'actions collectives susceptibles de structurer ce territoire et de créer des espaces locaux de pouvoir. Les acteurs locaux, dotés d'une telle conscience territoriale, construisent de nouvelles pratiques socioterritoriales structurantes. Plusieurs mouvements sociaux actuels se démarquent ainsi par l'importance de leur ancrage territorial local. Les mouvements autochtones qui secouent l'Amérique latine s'inscrivent dans cette nouvelle génération de mouvements sociaux. Ils s'inspirent de revendications et de stratégies territoriales. Le mouvement zapatiste fait partie de la large mouvance de ces mouvements autochtones.

À l'instar des autres mouvements autochtones, le mouvement zapatiste se caractérise donc par une identité collective et un ancrage territorial. La territorialité des nouveaux mouvements sociaux s'exprime clairement dans l'exemple zapatiste. En plus d'être un mouvement politique, le mouvement zapatiste établit un rapport au territoire et c'est cet aspect territorial que nous avons étudié. Ce que nous avons observé, en fait, c'est la nouvelle territorialité sociale mise en place par le mouvement zapatiste. Il construit sa propre territorialité sociale en érigeant de nouvelles pratiques et instances autonomes. L'appropriation de ce territoire se fait par l'exercice de l'autonomie. Mais ces nouveaux territoires que le mouvement s'approprie se trouvent autant à l'échelle locale qu'à l'international, autant au niveau pratique qu'au niveau symbolique, et peuvent, de plus, constituer un espace institutionnel et fonctionnel, et non pas uniquement un territoire physique.

Nous avons vu aussi que les acteurs qui luttent aujourd'hui pour la recomposition sociale de leurs territoires utilisent généralement des stratégies d'intégration sociale, de reconnaissance

du palier local articulé à des valeurs universelles et de réorganisation de la gestion publique. Les actions des différents acteurs zapatistes correspondent à ces stratégies. Les acteurs zapatistes luttent pour leur reconnaissance et leur inclusion sociales dans la nation mexicaine. Ils le font à partir de leur ancrage territorial local, mais en lien avec toute une mouvance internationale. Ils participent finalement à la remise en question de la gestion territoriale, tant au niveau local, qu'au niveau national. Leurs stratégies peuvent donc bel et bien être comprises comme des actions collectives.

5.3 L'exercice de l'autonomie à travers de nouvelles pratiques sociales territorialisées

Ainsi, le mouvement zapatiste est un mouvement socioterritorial qui s'approprie un territoire, qui construit une nouvelle territorialité sociale, en érigeant l'autonomie. Notre deuxième question de recherche a donc voulu savoir comment s'exerce l'autonomie sur le territoire zapatiste.

Mais avant d'aller plus loin, revenons à la définition de l'autonomie. Celle que nous avons retenue (voir Chapitre 1) veut que l'autonomie représente un système de gouverne exercé et reconnu. Ainsi, il a été important de caractériser les entités autonomes construites par les zapatistes et de les confronter à cette définition. Pour plusieurs observateurs, ces entités autonomes constituent une structure de résistance, qui devra tôt ou tard se confronter à celle de l'État, soit pour être reconnue légalement, soit pour disparaître (Entrevues 1 et 8). D'autres mentionnent qu'il existe des expériences d'autonomie qui se pratiquent sans bruit, sans déclarations de résistance (Entrevue 12). Alors que d'autres encore soulignent la différence existant entre les communautés qui se contentent de se placer dans une position de résistance face à un pouvoir qu'elles rejettent et celles qui prennent en charge leur destinée par l'intermédiaire des organisations sociales et de la construction d'une structure de gestion autonome (Entrevue 3). Nous avons étudié la région d'Oventic, où l'autonomie zapatiste est passablement bien implantée et la prise en charge du développement, avancée. C'est pourquoi nous avons opté pour la considérer comme une entité autonome. Nous entendons

cette autonomie comme une autonomie *de facto*, c'est-à-dire adoptant, dans les faits, la plupart des traits de l'autonomie, bien que n'étant pas reconnue *de jure*. Elle se construit dans un état de résistance, mais ses institutions, pratiques, effets et enjeux sont bien réels pour les populations qui la vivent. Il en résulte que l'autonomie se construit en suivant les contours spécifiques d'une collectivité particulière et ne peut être bâtie en suivant à la lettre des modèles préétablis. Cela dit, la réflexion autour des régimes d'autonomie existant un peu partout sur la planète a mené à des constatations qui nous ont servi à mieux comprendre le cas étudié.

En ce sens, nous avons vu que les zapatistes tentent de mettre de l'avant une autonomie communautaire, municipale et régionale. Le palier régional ajouté à leur structure de gestion en 2003 a en effet étendu la portée de leur autonomie à une échelle qui permet d'éviter l'atomisation des communautés. La structure de gestion à trois paliers assure la gestion des territoires autonomes, sur les plans politique, économique et social, en appliquant des pratiques innovantes. Elle renforce la territorialisation de l'autonomie et son apparition dans les territoires autonomes correspondrait à une initiative des communautés zapatistes.

L'autonomie zapatiste est une autonomie *de facto* qui ne repose pas sur un territoire physique clairement défini et ne peut pas être prise comme une autonomie territoriale. Il s'agit d'une autonomie ancrée dans un territoire fonctionnel, appuyé sur des institutions aux pratiques autonomes. Cependant, l'espace institutionnel développé par les nouvelles pratiques socioterritoriales des zapatistes a permis aux entités autonomes de se territorialiser. L'autonomie territoriale se construit par la mise en place d'institutions autonomes basées sur un tissu social de pratiques et d'organisations autonomes. Les pratiques sociales zapatistes font reculer le territoire étatique et imposent un autre territoire de gestion collective. C'est un nouveau territoire qu'ont créé les zapatistes en s'appropriant un espace et en le redéfinissant.

Ces pratiques socioterritoriales autonomes mises de l'avant par les acteurs zapatistes construisent donc une nouvelle territorialité sociale. Nous avons étudié, au cours de ce mémoire, les différents acteurs du mouvement regroupés à Oventic (voir Tableau 4.2), depuis

les bases de soutien jusqu'au commandement militaire, en passant par les pouvoirs politiques, les «*campamentistas*» étrangers, et les organisations non gouvernementales mexicaines et internationales. Certaines de leurs stratégies ont montré que, depuis les fonctions politiques et diplomatiques, jusqu'aux expériences d'organisation, les zapatistes sont en train de bâtir tout un appareil socioterritorial qu'ils veulent autonome et original. Empruntant à leur héritage culturel, aux manières de faire de la nation à laquelle ils continuent d'appartenir, de même qu'aux connaissances transmises par leurs sympathisants et aux apprentissages faits en cheminant, les zapatistes territorialisent de nouvelles pratiques sociales sur un territoire où elles s'étaient enlisées, perverties et décousues à cause de multiples facteurs. Or, ce sont ces pratiques d'autogestion qui rendent l'autonomie effective. Les bases de soutien contribuent à l'autonomie en s'organisant. L'autonomie demeure liée à la présence de ces pratiques socioterritoriales, mises en place autant à travers des instances de pouvoir que des organisations sociales. L'exercice de l'autonomie se fait quotidiennement par la gestion territoriale et les organisations sociales. Sa territorialisation passe par l'initiative locale. Les citoyens et citoyennes zapatistes s'identifient à la nouvelle territorialité sociale à travers les organisations sociales qu'ils créent, gèrent, utilisent et modifient. Les acteurs sociaux se rassemblent en des organisations sociales soutenant une gestion territoriale qui se veut démocratique et autonome.

Les zapatistes font montre du désir d'instaurer une gestion inclusive, illustrée par leur slogan «gouverner en obéissant», propre à stimuler la participation, le sentiment d'appartenance et la solidarité. En ce sens, ce nouveau compromis entre acteurs sociaux autour de la gouvernance de leur territoire serait propre à renforcer l'autonomie. Il nous faut préciser cependant que rien ne nous a permis de vérifier si le commandement militaire zapatiste laisse autant de place qu'il le prétend à la société civile. Bien que notre travail montre que l'autonomie se territorialise à travers les organisations sociales et les institutions politiques, il ne nous a pas été possible de savoir si celles-ci jouissent d'une véritable autonomie par rapport au pouvoir militaire. Pour certains observateurs, le mouvement zapatiste, en imposant sa structure militaire, a carrément détruit plusieurs outils politiques utilisés auparavant par les autochtones et nuit à leur organisation communautaire. De même, le pouvoir de la structure de gestion politique que nous avons étudiée a montré qu'il peut constituer un facteur limitant

pour les organisations sociales du territoire. Nous concluons en fait que l'autonomie zapatiste oscille actuellement entre une concentration militaire et une démocratie participative dans laquelle la société civile disposerait des pleins pouvoirs sur son développement.

5.4 Le rôle des initiatives locales dans le développement des territoires autonomes

C'est donc sur les initiatives locales que s'est arrêtée notre troisième question de recherche. Nous avons voulu savoir quel espace la structure de gestion territoriale laisse aux initiatives locales. En somme, c'est toute la problématique du développement des territoires autonomes que soulève cette question.

Nous avons vu, au Chapitre 2, que le développement d'un territoire peut dépendre des initiatives locales qui y surgissent, à condition de pouvoir compter sur un capital socioterritorial suffisant. De même, nous avons étudié le schéma des initiatives locales de Klein (2005) (voir Figure 2.1). Selon ce schéma, les initiatives locales mobilisent des ressources, le capital socioterritorial, grâce à la solidarité provoquée par la conscience territoriale des acteurs. Ceux-ci seront ainsi portés à agir en partenariat, ce qui encouragera l'apparition d'autres initiatives locales. L'*empowerment* et l'apprentissage jouent un rôle majeur dans ce cycle.

Or notre étude de cas a aussi souligné, nous semble-t-il, un processus social, primordial pour les communautés étudiées, qui fait intervenir les initiatives locales, les organisations sociales, l'identité territoriale et la solidarité. Si l'on tente l'exercice d'appliquer ce qui se dégage de notre analyse au schéma de Klein (2005), nous obtenons la Figure 5.1.

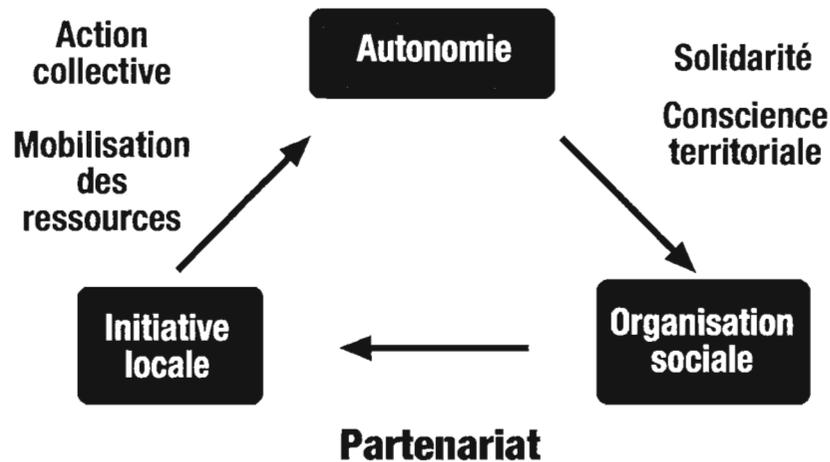


Figure 5.1 Schéma de l'effet structurant des initiatives locales appliqué au cas de l'autonomie

Ce schéma exprime un cycle qui tend à se répéter et qui entraîne le renforcement des structures et réseaux locaux. L'action collective liée à l'initiative locale provoque, dans notre cas, la création d'entités autonomes. Le mouvement social mobilise des ressources autour d'actions collectives revendiquant et instaurant l'autonomie. À son tour, cette autonomie stimule un sentiment d'appartenance et de solidarité, ainsi qu'une conscience et une identité territoriales, qui favorisent les organisations sociales. L'autonomie facilite la création d'organisations sociales. Celles-ci encouragent le partenariat, l'*empowerment* et la formation de sujets sociaux plus susceptibles d'engendrer des initiatives locales. Enfin, ces nouvelles initiatives participeront à la territorialisation de l'autonomie et, en se répétant, ce cycle aura un effet structurant sur la collectivité.

Bien sûr, notre représentation du processus le dépouille de ses multiples composantes, de sa complexité. Nous avons vu, dans ce mémoire, que la territorialisation de l'autonomie et l'apparition de l'initiative locale dépendent l'une et l'autre de plusieurs facteurs, mais nous avons essayé d'isoler le cycle qui les relie. Notre travail semble démontrer que, dans le cas qui a retenu notre attention, ce cycle passe par les organisations sociales. Les organisations sociales zapatistes ont un rôle à jouer à la fois dans la construction des entités autonomes et dans la mise en place d'initiatives locales.

Le mouvement encourage clairement les regroupements et associations. Les dirigeants lient le fait de s'organiser avec celui de «s'en sortir»⁶⁴. Ainsi, les communautés zapatistes sont celles où la collectivisation a le plus avancée dans la région. Les zapatistes, base de soutien ou hauts dirigeants, articulent leur vie communautaire autour de leur appartenance à des organisations sociales. Les acteurs locaux acquièrent des savoirs et des capacités essentiels en s'organisant de façon autonome. L'*empowerment*, la formation, la sensibilisation, la mobilisation, le développement d'habilités et de connaissances, etc. stimulés au sein des organisations sociales, sont propres à déboucher sur la prise en charge, la responsabilisation et l'innovation face à un développement territorial qui en a grandement besoin.

La principale action collective du mouvement zapatiste en ce qui concerne le territoire est donc la construction de l'autonomie. Par ailleurs, l'autonomie aurait un rôle à jouer dans l'effet structurant du développement par initiatives locales. L'autonomie favorise le capital socioterritorial. Celui-ci réfère, nous l'avons vu au second chapitre, aux ressources qui peuvent être mobilisées par une communauté locale et comprend des composantes, telles que «des institutions efficaces et adaptées à la diffusion des valeurs, des instances de négociation des conflits sociaux locaux, une perception positive de l'identité et de l'appartenance», toutes inévitablement liées à la territorialisation de l'autonomie. Le capital socioterritorial inclut aussi «un milieu associatif actif et vigoureux». Les initiatives locales de développement apparaissent souvent, nous l'avons aussi vu au Chapitre 2, au sein d'organisations sociales. Notre recherche nous permet d'avancer que l'autonomie pourrait servir d'outil de développement, dans la mesure où son édification nécessite une territorialisation, une appropriation sociale d'un espace par les acteurs locaux, qui s'enrichissent ainsi d'un certain capital socioterritorial porteur d'initiatives locales de développement.

La société civile organisée, englobée dans les territoires zapatistes, participe à la construction d'une nouvelle citoyenneté qui valorise la démocratie et l'organisation sociale, mais qui confronte des limites économiques, organisationnelles et culturelles majeures. Le sort des

⁶⁴ Dans un discours, la commandante Yolanda encourage ainsi les troupes : «Frères et sœurs, organisez-vous mieux pour vous en sortir!».

communautés chiapanèques demeure dépendant d'une foule de facteurs, internes et externes, qu'elles soient zapatistes ou non. Notre recherche a soulevé les obstacles pouvant entraver d'une manière ou d'une autre le processus de développement. Le partenariat, par exemple, ingrédient essentiel du développement des collectivités, ne constituerait pas, de soi, une caractéristique ni des communautés autochtones (voir Chapitre 3), ni du mouvement zapatiste (Entrevues 1, 8, 10 et 12). Mais, depuis la création des Conseils de bon gouvernement, les zapatistes semblent ouvrir de plus en plus la porte au dialogue avec leurs alliés potentiels. Peut-être pensent-ils, comme d'autres, que le développement de leurs territoires, même s'il bénéficie de l'organisation autonome *de facto*, ne pourra se poursuivre sans la constitution d'une autonomie territoriale reconnue, ce qui passe par le compromis politique et la construction d'une société civile inclusive.

CONCLUSION

Depuis les années 1990, le mouvement autochtone zapatiste travaille à la construction et à la consolidation d'institutions et de réseaux innovants. Les entités autonomes zapatistes représentent aujourd'hui les expériences les plus avancées d'autonomie au Mexique. Ce succès repose en grande partie sur la territorialisation de cette autonomie par des instances politiques et des organisations sociales aux pratiques particulières. En 2003, ce processus a pris une nouvelle ampleur avec l'addition d'un palier régional à la structure de gestion autonome déjà en voie d'édification. L'autonomie zapatiste est parvenue à mettre en place, d'une part, ses propres instances autonomes structurées en véritable système, et, d'autre part, à conquérir la reconnaissance citoyenne de sa légitimité (Burguete Cal y Mayor, 2001). Cependant, les territoires autonomes zapatistes demeurent fragiles. Les conditions de vie matérielles des populations qui les habitent ne se sont pas améliorées et ont même régressé dans certaines régions. L'injustice, l'exclusion et la violence continuent à sévir. Les erreurs sont nombreuses, tout comme les apprentissages. L'existence des entités autonomes soulève des enjeux externes, tels que la reconnaissance légale et les relations de voisinage, et des enjeux internes, comme ceux liés à la démocratie et à la participation, à l'autonomie du politique face au pouvoir militaire, des organisations sociales face au politique, de même que tous les enjeux liés aux changements des rapports de pouvoir traditionnellement en vigueur dans ces communautés.

Notre recherche a amassé certaines preuves qui témoignent de l'importance de l'expérience autonome à plusieurs niveaux. Nous avons vu, d'abord, que le mouvement zapatiste est né en s'appuyant sur les acquis cumulés au sein de diverses organisations sociales sur le territoire chiapanèque. La construction de l'autonomie, de la participation, ainsi que la formation d'acteurs sociaux et politiques remontent bien avant l'apparition du mouvement zapatiste. Les organisations sociales, politiques et économiques, principalement sous forme de coopératives, de syndicats et d'organisations paysannes, nées, depuis les années 1960, sur le territoire désormais zapatiste, ont rendu possible l'apparition de ce mouvement social. Par ailleurs, les organisations sociales jouent actuellement un rôle essentiel dans la

territorialisation, l'ancrage et le renforcement du mouvement social. Autant nos observations à Oventic, que les propos recueillis lors d'entrevues ou par les communiqués de presse émanant du Commandement militaire, confirment cela. En somme, l'existence d'actions collectives au sein des communautés autochtones de *Los Altos de Chiapas* a créé les conditions propices à l'émergence de l'organisation politique, ainsi qu'à la naissance et à la territorialisation d'entités autonomes. Aujourd'hui, la gestion territoriale autonome aux niveaux communautaire, municipal et régional encourage, à son tour, l'apparition de diverses organisations sociales.

L'objet de notre recherche, l'autonomie vécue par les zapatistes, s'est donc révélé intéressant à plusieurs égards. L'examen du chef-lieu de la région de *Los Altos de Chiapas*, Oventic, a su nous enseigner beaucoup, tant sur le mouvement zapatiste lui-même, que sur le développement au niveau local. L'étude d'Oventic a levé le voile sur les stratégies des acteurs zapatistes dans l'optique d'une volonté d'autonomie et de développement territorial. Oventic est le centre administratif d'une large région et rassemble les représentations de toutes les organisations sociales du territoire. Une concentration importante de leaders s'y donnent rendez-vous pour échanger, de façon formelle ou informelle, tant sur les décisions à prendre au niveau d'une organisation sociale, que sur les grandes orientations de la lutte politique. Oventic constitue aussi l'une des façades du mouvement, ou à tout le moins la représentation de ce qu'il accepte de montrer à l'extérieur. Or, un mouvement, puisque c'en est un, ne peut pas être contrôlé en entier du sommet. Nos observations nous laissent imaginer qu'il existe bel et bien un espace de citoyenneté pour les zapatistes de la base. Ce que nous croyons avoir vu, est que cet espace de citoyenneté s'exprime, principalement, à travers les organisations sociales.

Peut-être, par contre, que l'expression de la citoyenneté au niveau politique n'en est encore qu'à ses balbutiements par rapport au pouvoir central. Il semble toutefois y avoir une volonté de soutenir la participation de la base. En juin 2005, les zapatistes ont affirmé avoir entrepris une large consultation de tous leurs membres afin de faire accepter –ou rejeter– une nouvelle

orientation développée par le Commandement militaire. Selon un communiqué de presse⁶⁵, cette nouvelle orientation aurait été appuyée par 98 % des zapatistes. Ce chiffre est impressionnant et ne peut que soulever une interrogation. Cache-t-il une tentative du Commandement militaire de transmettre l'image d'un mouvement fort et homogène, ou exprime-t-il l'un des résultats de la solidarité autour d'une appartenance collective ? Quoi qu'il en soit, par ce communiqué, les zapatistes ont lancé une vaste campagne de consultation au niveau national, appelant à la participation de tous les mouvements de résistance, qu'ils soient autochtones ou non, désireux de modifier les rapports de pouvoir au sein de l'État mexicain.

Bien loin de vouloir évaluer la performance des autonomies zapatistes, notre étude visait à brosser un tableau du rapport entre le mouvement zapatiste et son territoire autonome. Nous voulions apporter une contribution au sujet de l'exercice de l'autonomie dans le contexte zapatiste. Nous avons tenté de comprendre comment le mouvement zapatiste relève le défi de la conciliation entre «autonomie» et «développement». Nous nous sommes donc concentrée, au cours de ce travail, sur les trois questions de recherche dont nous avons discuté au Chapitre 5, de même que sur les hypothèses qu'elles nous avaient suggérées. Tel qu'énoncé au début de ce mémoire, nos hypothèses de recherche se formulent comme suit :

- 1) Le mouvement zapatiste construit une nouvelle territorialité sociale en érigeant une structure et des pratiques sociales, politiques et économiques de gestion autonome d'un territoire.
- 2) L'autonomie du mouvement zapatiste s'appuie principalement sur des organes de pouvoir politique et sur des organisations sociales pour s'implanter, c'est-à-dire pour assurer sa territorialisation.
- 3) Les organisations sociales jouent un rôle clé dans la territorialisation de l'autonomie, de même que dans l'apparition d'initiatives locales qui encouragent le développement du territoire autonome.

Notre travail semble confirmer la pertinence de ces hypothèses. Il a démontré qu'il existe bel et bien un processus d'appropriation sociale d'un territoire, fut-il fonctionnel, puisque plusieurs personnes s'identifient comme appartenant aux entités autonomes zapatistes. En outre, la territorialisation de l'autonomie se fait précisément à travers cette population qui s'y identifie. L'un des atouts principaux des zapatistes repose sur cette solidarité autour d'un

⁶⁵ Marcos. *Sexta Declaración de la Selva Lacandona*. 1^{er} juillet 2005.

projet et d'une identité commune. C'est par leurs pratiques autonomes, par l'exercice de l'autonomie, que les zapatistes s'imposent sur le territoire chiapanèque. Ces pratiques se démarquent, au niveau social, économique et politique, par des instances de gestions et par des organisations sociales. Une structure à trois paliers sert à gérer ce territoire à différentes échelles, du niveau communautaire jusqu'au Conseil de bon gouvernement, en passant par le Conseil municipal autonome. Nous avons vu aussi que cette structure demeure chapeauté par une instance militaire, même si celle-ci prétend vouloir s'éloigner de la gouverne politique. En même temps, nous avons pu recenser une présence importante d'organisations sociales de différents types sur le territoire et constater qu'elles jouissent d'une certaine valorisation, autant de la part des pouvoirs politiques et militaires, que de la part des citoyens eux-mêmes.

En revanche, ce que notre étude n'a pas pu prouver est si ces organisations sociales possèdent réellement une incidence directe sur le développement de ces territoires. Il aurait fallu séjourner beaucoup plus longtemps dans la région et pouvoir développer des outils méthodologiques adéquats, pour espérer arriver à un tel résultat. De même, il ne nous a pas été possible d'évaluer l'espace laissé à la société civile au sein des territoires autonomes. La démocratie directe participative est-elle réellement effective, tant dans les instances politiques que dans les organisations sociales ? Les initiatives locales que nous avons perçues constituent-elles de réelles initiatives venant de la base ou sont-elles exogènes, répondant au commandement militaire ou à des intérêts extérieurs ? Ces questions demeurent ouvertes.

L'autonomie telle celle vécue par les zapatistes constitue, nous semble-t-il, une source de réflexion, aussi bien pour la connaissance scientifique, que pour les différentes expériences qui voudraient s'en inspirer. Nous croyons toutefois que l'autonomie, tout comme le développement, se construit en suivant les contours spécifiques d'une communauté particulière et ne peut être bâti comme résultat de l'imitation.

Finalement, notre recherche nous permet de réitérer ce qu'énonçaient nos hypothèses. Le mouvement zapatiste construit une «nouvelle territorialité sociale» en reconfigurant un territoire. Cette nouvelle territorialité est composée de pratiques et d'instances autonomes.

Cette autonomie est soutenue par la présence de plusieurs organisations sociales. Ces organisations sociales participent à la territorialisation de l'autonomie et auraient un rôle à jouer dans le «développement par initiatives locales» au sein de ces territoires.

On le voit, beaucoup de concepts et de défis ont été soulevés par notre travail. Nous avons toutefois tâché de nous concentrer sur une seule piste, sans pourtant ignorer les avenues qui s'ouvriraient à nous. Nos conclusions ne peuvent que soulever d'autres interrogations. Cette étude ne prétend donc pas avoir résolu de grands problèmes théoriques, mais plutôt tenté, dans la mesure de nos capacités, de répondre à certaines questions empiriques. Si nous pouvons, par notre recherche, participer un tant soit peu à la réflexion entourant l'élargissement de la citoyenneté, la participation politique et la responsabilisation de tous et toutes dans un processus de développement socioterritorial, nous aurons alors, précisément, agi comme citoyenne.

BIBLIOGRAPHIE

- Aguirre Beltrán, Gonzalo. 1991. «Tzotziles y Tzeltales». In *Formas de gobierno indígena*, Gonzalo Aguirre-Beltrán, pp. 81-116. México: Fondo de cultura económica.
- Algranati, Clara, José Seoane et Emilio Taddei. 2004. «Néolibéralisme et conflictualité sociale: Les mouvements populaire en Amérique latine». In *Mondialisation des résistances: l'état des luttes 2004*, pp. 127-153. Paris: Centre Tricontinental, Forum mondial des Alternatives et Éditions Syllepse.
- Alternatives Sud. 1994. *Les mouvements sociaux en Amérique latine*. Paris: Centre Tricontinental, L'Harmattan, 163 p.
- Arellano, Edmundo Henríquez. 1999. «Usos, costumbres y pluralismo en Los Altos de Chiapas». In *Los indígenas y las elecciones en Los Altos de Chiapas. Informe general de la investigación realizada conjuntamente por el Instituto Federal Electoral y el CIESAS*, Juan Pedro Viqueira. México: Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social CIESAS.
- Arocena, José. 2001. *El desarrollo local: un desafío contemporáneo*. Montevideo: Ediciones Santillana, 250 p.
- Arocena, José. 2002. *L'avenir des régions et la problématique sociale* (Trois-Rivières, Québec). Association de sciences régionales de langue française.
- Badie, Bernard. 1995. *La fin des territoires*. Paris: Fayard, 276 p.
- Barmeyer, Niels. 2003. «The Guerilla Movement as a Project. An Assessment of Community Involvement in the EZLN». *Latin American Perspectives*, vol. 30 No 1, no 128, pp. 122-137.
- Bartra, Armando. 2003. «Descifrando La Treceava Estela». *Revista OSAL (Observatorio Social de América Latina)*, vol. Año V, No 12, pp. 279-292.
- Baschet, Jérôme. 2002. *L'étincelle zapatiste*. Paris: Denoël, 286 p.
- Beaucage, Pierre. 1987. «Démographie, culture, politique: la condition indienne au Mexique». *Anthropologie et société*, vol. 11, No 2, pp. 13-32.

- Beaucage, Pierre. 2001. «Fragmentation et recomposition des identités autochtones dans quatre communautés des régions cafécóles du Mexique». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXI, No 1., pp. 9-19.
- Beaucage, Pierre et Kristin Norget. 2001. «Les avatars du jaguar et du colibri». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXI, No 1., pp. 3-8.
- Bellinghausen, Hermann. 2004. «Con solemne sobriedad, las Juntas de Buen Gobierno entregaron informe anual». *La Jornada* (Mexico), 18 septembre 2004.
- Blaser, Mario. 2004. «Life Projects: Indigenous Peoples' Agency and Development». In *In the Way of Development: Indigenous Peoples, Life Projects and Globalization*, Mario Blaser, Harvey A. Feit et Glenn Mc Rae, pp. 26-47. Ottawa: CRDI/Zed.
- Boucher, Jacques L., et Daniel Tremblay. 1999. «La gouvernance locale: enjeux scientifique et politique». *Économie et Solidarités*, vol. 30., No 2., pp. 1-5.
- Burguete Cal y Mayor, Araceli. 1998a. «Procesos autonómicos indígenas en la región Altos de Chiapas». *Anuario de estudios indígenas Instituto de Estudios Indígenas Universidad Autónoma de Chiapas*, vol. VII, pp. 127-154.
- Burguete Cal y Mayor, Araceli. 1998b. «Remunicipalización en Chiapas: los retos». *Memoria*, No 114, pp. 14-24.
- Burguete Cal y Mayor, Araceli. 1998c. «Poder local y autonomía indígena en Chiapas: rebeliones comunitarias y luchas municipalistas». In *Espacios disputados: Transformaciones rurales en Chiapas*, María Eugenia Reyes Ramos, Reyna Moguel Viveros et Gemma van der Haar, pp. 239-276. México: Universidad Autónoma Metropolitana.
- Burguete Cal y Mayor, Araceli. 2001. «Desplazando al Estado: la política social zapatista». In *Tejiendo Historias: Chiapas en la mirada de mujeres*, Maya Lorena Pérez-Ruiz. México: INAH.
- Burguete Cal y Mayor, Araceli. 2002. «Procesos de autonomías de facto en Chiapas: Nuevas jurisdicciones y gobiernos paralelos en rebeldía». In *Tierra, libertad y autonomía: impactos regionales del zapatismo en Chiapas*, Shannan L. Mattiace, Rosalva Aída Hernández et Jan Rus, pp. 269-313. México: CIESAS.

- Burguete Cal y Mayor, Araceli. 2003. «Las Juntas de Buen Gobierno: Otras autonomías de facto son posibles». *Memoria*, No 177, pp. 34-46.
- Burguete Cal y Mayor, Araceli. 2004. «Municipio libre: candados constitucionales a la autonomía indígena. Por un régimen multimunicipal» Colloque: *El gobierno local del futuro: un nuevo diseño de municipio*. Oaxaca.
- Cabrero Mendoza, Enrique. 2000. «Mexique: les dilemmes de la décentralisation». *Problèmes d'Amérique latine*, vol. avril-juin 2000, No 41, pp. 39-61.
- Campero, Chloée. 1999. De San Andrés Larrainzar à San Andrés Sakamch'en de Los Pobres. Mémoire de maîtrise. Communication. Université McGill. 114 p.
- Carvalho de França Filho, Genauto. 2005. «Gestion sociale». In *Dictionnaire de l'autre économie*, Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani, pp. 359-365. Paris: Desclée de Brouwer.
- Castells, Manuel. 1996. *Le pouvoir de l'identité: L'ère de l'information*, Tome II. Paris: Fayard, 494 p.
- Chanial, Philippe. 2005. «Société civile». In *Dictionnaire de l'autre économie*, Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani, pp. 469-473. Paris: Desclée de Brouwer.
- Chiang, Armando García. 1998. «El nivel local en el estudio de las organizaciones campesinas: las organizaciones de Amatán, Chiapas». *Secuencia*, vol. Nueva época, No 40, pp. 69-90.
- Compañera Lucha. 2004. *¡Viva Nuestra Historia! Libro de Historia de la Organización de Mujeres Zapatistas «Compañera Lucha»*: Ediciones Autónomas en Rebeldía, 69 p.
- Coraggio, José Luis. 2000. *Seminario Taller Internacional: «Cultura y desarrollo: la perspectiva regional/local.»* (Quito). IADAP, 16 p.
- Dauzier, Martine. 1993. «Tous des Indiens? La «réindianisation», force ou fiction: Débats autour des essais de Guillermo Bonfil Batalla». *Cahiers des Amériques latines*, vol. No 13, pp. 147-158.
- Defourny, Jacques. 2005. «Économie sociale». In *Dictionnaire de l'autre économie*, Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani, pp.233-241. Paris: Desclée de Brouwer.
- Dehouve, Danièle. 2003. *La géopolitique des Indiens du Mexique*. Paris: CNRS éditions, 238 p.

- Desmi. 2001. *Si uno come, que coman todos: Economía solidaria*. San Cristóbal de Las Casas: Desmi, A. C./ Oxfam, 215 p.
- Díaz-Polanco, Héctor. 1991. «Fundamentos del sistema autonómico». In *Autonomía regional: La autoderminación de los pueblos indios*, Héctor Díaz-Polanco, pp. 150-170. México: Siglo Veintiuno Editores.
- Díaz-Polanco, Héctor. 1992. «Autonomía y cuestión territorial». *Estudios Sociológicos*, vol. X, No 28, pp. 77-101.
- Díaz-Polanco, Héctor. 2003. *Le rebelión zapatista y la autonomía*. México: Siglo Veintiuno Editores, 243 p.
- Díaz-Polanco, Héctor et Consuelo Sánchez. 2002. *México diverso: El debate por la autonomía*. México: Siglo Veintiuno Editores, 176 p.
- Di Méo, Guy. 1998. *Géographie sociale et territoires*. Paris: Nathan, 316 p.
- Di Méo, Guy. 1999. «Géographies tranquilles du quotidien: Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales». *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 43, No 118, pp. 75-118.
- Dionne, Hugues, Juan-Luis Klein et Pierre-André Tremblay. 1997. «L'action collective et l'idéal communautaire: bases territoriales d'un nouveau type de mouvement social?». In *Au-delà du néolibéralisme: quel rôle pour les mouvements sociaux?* Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne, pp. 33-46. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Dominguez, Francisco Javier Hernández, et Elena de la Cruz Narváez Guillen. 1992. «Las sociedades de autogestión en Los Altos de Chiapas». San Cristóbal de Las Casas, Ciencias sociales, Universidad Nacional Autónoma de Chiapas, 195 p.
- Esteva, Gustavo. 2002. «Sentido y alcances de la lucha por la autonomía». In *Tierra, libertad y autonomía: impactos regionales del zapatismo en Chiapas*, Shannan L. Mattiace, Rosalva Aída Hernández et Jan Rus, pp. 365-396. México: Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social CIESAS.

- Fontan, Jean-Marc. 1997. «Mouvements sociaux et communautarisation du tissu social: l'enjeu du XXI^e siècle». In *Au-delà du néolibéralisme: quel rôle pour les mouvements sociaux?* Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne, pp. 197-210. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, Jean-Marc, et Juan-Luis Klein. 2004. «La mobilité du capital socioterritorial: le cas du technopôle Angus». *Lien social et politiques RIAC*, Vol. 52, pp. 139-149.
- Foucault, Michel. 1975. *Surveiller et punir*. Paris: Gallimard, 360 p.
- Frente Zapatista de Liberación Nacional. 2002. *Fuerte es su corazón: Los municipios rebeldes zapatistas*. México: Ediciones del Frente Zapatista de Liberación Nacional, 43 p.
- García de León, Antonio. 2002. *Fronteras interiores. Chiapas: una modernidad particular*. México: Editorial Oceano de México, 337 p.
- Garza Caligaris, Anna María, et Rosalva Aída Hernández Castillo. 2001. «Encounters and Conflicts of the Tzotzil People with the Mexican State: A historical-anthropological perspective for understanding violence in San Pedro Chenalhó, Chiapas». In *The Other World: Women and Violence in Chiapas Before and After Acteal*, pp. 39-55. Copenhagen: International Work Group for Indigenous Affairs.
- Gélinas, Jacques B. 2000. *La globalisation du monde*. Montréal: Écosociété, 345 p.
- Gendron, Corinne. 2005. «Mouvements sociaux». In *Dictionnaire de l'autre économie*, Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani, pp. 395-402. Paris: Desclée de Brouwer.
- Gerber, Philipp. 2004. «"Preguntando caminamos": Las familias campesinas zapatistas tzotziles en resistencia por el camino de la autonomía de hecho. El ejemplo de la cooperativa de café orgánico Mut Vitz, San Juan de la Libertad (El Bosque), Chiapas, México.». Zurich, Universidad de Zurich, 43 p.
- Gómez Cruz, Patricia Jovita, et Christina María Kovic. 1994. *Con un pueblo vivo, en tierra negada. Un ensayo sobre los derechos humanos y el conflicto en Chiapas 1989-1993*. México: Centro de derechos humanos Fray Bartolomé de las Casas, 185 p.

- Gonzalez Casanova, Pablo. 1994. «La démocratie de ceux d'en bas et les mouvements sociaux». In *Les mouvements sociaux en Amérique latine*, Centre Tricontinental, pp. 111-120. Paris: L'Harmattan.
- González Casanova, Pablo. 2003. «Los Caracoles zapatistas: redes de resistencia y autonomía (Ensayo de interpretación)». *Memoria*, No 177, pp. 47-53.
- Goyette, Christian. 2003. «Amérindianité et zapatisme: une analyse de la figure de l'Indien dans le discours zapatiste». Mémoire de maîtrise, Montréal, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, 130 p.
- Gumichian, Hervé, et Claude Marois. 2000. *Initiation à la recherche en géographie: Aménagement, développement territorial, environnement*. Coll. «Anthropos». Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 425 p.
- Hamel, Pierre. 1997. «Démocratie pluraliste et action collective». In *Au-delà du néolibéralisme: Quel rôle pour les mouvements sociaux?* pp. 21-32. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Hébert, Martin. 1997. «Discours, conflit et mobilisation socio-politique. Trois communautés zapatistas de la Selva Lacandona (Mexique)». Mémoire de maîtrise, Montréal, Département d'Anthropologie, Université de Montréal, 119 p.
- Hébert, Martin. 2001. «Échanges de pèlerinages, réseaux d'alliance et micropolitique d'un mouvement autochtone au Guerrero». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXI, No 1, pp. 21-27.
- Hernández Castillo, Rosalva Aída. 2001. *La otra frontera: Identidades múltiples en el Chiapas poscolonial*. México: CIESAS, 319 p.
- Hiernaux-Nicolas, Daniel. 2001. «La mondialisation et le territoire: la vision du géographe». In *Géographie et société*, Suzanne Laurin, Juan-Luis Klein et Carole Tardif, pp.43-59. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Klein, Juan-Luis. 1996. «Action collective et développement local: de l'atomisation à la restructuration de la société civile». *Économie et Solidarités*, vol. 28, No 1., pp. 31-42.
- Klein, Juan-Luis. 1997. «L'espace local à l'heure de la globalisation: la part de la mobilisation sociale». *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 41, No 114, pp. 367-377.

- Klein, Juan-Luis. 1999. «Mondialisation et État-nation: la restructuration territoriale du Système-Monde». In *L'éducation géographique: Conscience territoriale et formation du citoyen*, Juan-Luis Klein et Suzanne Laurin, pp. 33-69. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Klein, Juan-Luis. 2004. «Territoire et action collective en Amérique latine: vers le développement par initiative locale?». In *Le Sud et le Nord dans la mondialisation. Quelles alternatives?* Abdou Salam Fall, Louis Favreau et Gérald Larose, pp. 84-96. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Klein, Juan-Luis. 2005. «Vers le développement par l'initiative locale: une perspective opérationnelle». In *Des pratiques aux paradigmes: les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débat. T. 2 de Territoires et fonctions*. Jean Bruno et Danielle Lafontaine. Rimouski: GRIDEQ.
- Klein, Juan-Luis, et Jean-Marc Fontan. 2003. «Reconversion économique et initiative locale: l'effet structurant des actions collectives». In *Reconversion économique et développement territorial: le rôle de la société civile*, Jean-Marc Fontan, Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque, pp. 11-33. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Latouche, Serge. 2002. «D'autres mondes sont possibles, pas une autre mondialisation.». *Revue du Mauss*, vol. No 20., pp. 77-89.
- Le Bot, Yvon. 1997. *Le rêve zapatiste*. Paris: Seuil, 295 p.
- Le Bot, Y. 2000. «Los indígenas contra el neoliberalismo». Mexico. *La Jornada* (6 mars 2000).
- Le Bot, Yvon. 2001. *La fragile Armada: La Marche des zapatistes*. Paris: Métailié, 225 p.
- Legorreta Díaz, María del Carmen. 1998. *Religión, política y guerrilla en Las Cañadas de la Selva Lacandona*. México: Cal y Arena, 333 p.
- Lévy, Jacques. 2001. «Société-Monde: Le tournant géographique». In *Géographie et société*, Suzanne Laurin, Juan-Luis Klein et Carol Tardif, pp. 15-41. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lomelí González, Arturo. 2000. «Indian Peoples and Zapatista Autonomies». In *Indigenous Autonomy in Mexico*, edited by Araceli Burguete Cal y Mayor, pp. 216-239. Copenhagen: IWGIA.

- López Bárcenas, Francisco. 1997. «La reforma constitucional en materia de derechos». *La Guillotina*, No 35, pp. 6-15.
- López Bárcenas, Francisco. 2005. «La construcción de las autonomías indígenas en México». In *Los Movimientos Indígenas en Mexico: rosotros y caminos*, Francisco López Bárcenas, pp. 99-130. Mexico: Centro de Orientacion y Asesoría a Pueblos Indígenas/ MC Editores.
- López González, Juan. 2003. *Peregrinación de nuestros antepasados*. Tuxtla Gutiérrez: consejo Estatal para la Cultura y las Artes de Chiapas, 227 p.
- Marcos. 1994. *Yo, Marcos*. México: Ediciones del Milenio, 136 p.
- Marcos. 2003. *La Treceava Estela*. Communiqué de presse.
- Marcos. 2003. *El mundo: siete pensamientos en mayo de 2003*. Communiqué de presse.
- Marcos. 2004. *Leer un video*. Communiqué de presse.
- Marcos. 2005. *Llegó el momento de construir lo que falta*. Communiqué de presse.
- Marcos. 2005. *Sexta Declaración de la Selva Lacandona*. Communiqué de presse.
- Martin, Jean-Yves. 2001. *Les Sans-Terre du Brésil: géographie d'un mouvement socio-territorial*. Paris: L'Harmattan, 169 p.
- Martínez, Juan Carlos. 2003. «Las Juntas de Buen Gobierno: Autonomía y gobernabilidad no estatal». *Memoria*, No 177, pp. 54- 57.
- Mattiace, Shannan L. 2002. «Renegociaciones regionales del espacio: Identidad étnica tojolabal en Las Margaritas, Chiapas». In *Tierra, libertad y autonomía: impactos regionales del zapatismo en Chiapas*, Shannan L. Mattiace, Rosalva Aída Hernández et Jan Rus, pp. 83-123. México: Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social.
- Meintel, D. 1993. «Introduction: Nouvelles approches constructivistes de l'ethnicité». *Culture*, vol. XIII, No 2.
- Melucci, Alberto. 1996. *Challenging Codes: collective action in the information age*. Cambridge: Cambridge Universtiy Press, 440 p.

- Melucci, Alberto. 1997. «Identité et changement: le défi planétaire de l'action collective». In *Au-delà du néolibéralisme: quel rôle pour les mouvements sociaux?* Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Montemayor, Carlos. 1998. *La Rébellion indigène du Mexique: violence, autonomie et humanisme*. Québec: Presses de l'Université Laval, 190 p.
- Montgomery-Roper, J., Thomas Perreault et Partrick C. Wilson. 2003. «Indigenous Transformational Movements in Contemporary Latin America». *Latin American Perspectives*, vol. 30, No 1, pp. 5-22.
- Moulaert, Frank, Jean-Cédric Delvainquière et Pavlos Delladetsima. 1997. «Les rapports sociaux dans le développement local: le rôle des mouvements sociaux». In *Au-delà du néolibéralisme: quel rôle pour les mouvements sociaux?* Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne, pp. 77-97. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Muñoz Ramírez, Gloria. 2003. *20 y 10 el fuego y la palabra*. México: Revista Rebeldía, 298 p.
- Nadal, Marie-José. 1995. *À l'ombre de Zapata: vivre et mourir au Chiapas*. Paris: Éditions du Félin, 270 p.
- Nadal, Marie-José. 2001. «Que sont les Mayas devenus? La construction de nouvelles identités au Yucatan ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXI, No 1., pp. 49-60.
- Nadal, Marie-José. 2005. «Dix ans de lutte pour l'autonomie indienne au Mexique, 1994-2004». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXV, No 1., pp. 17-27.
- Offe, Claus. 1997. *Les démocraties modernes à l'épreuve*. Montréal: L'Harmattan, 350 p.
- Otero, Gerardo, et Heidi A. Jugenitz. 2003. «Challenging National Borders from Within: The Political-Class Formation of Indigenous Peasants in Latin America». *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 5, No 14, pp. 503-523.
- Paoli, Antonio. 2004. «Autonomia, comunidad y territorio en el mundo maya-tseltal» *Jornada Interactiva sobre la Reforma Constitucional en Materia Indígena, 10 juin 2004* (Colegio de México, Mexico).

- Parajuli, Pramod. 2004. «Revisiting Gandhi and Zapata: Motion of Global Capital, Geographies of Difference and the Formation of Ecological Ethnicities». In *In the Way of Development: Indigenous Peoples, Life Projects and Globalization*, Mario Blaser, Harvey A. Feit et Glenn Mc Rae, pp. 235-256. Ottawa: CRDI/Zed.
- Paré, Luisa. 1987. «Le mouvement paysan au Mexique (1976-1984)». *Anthropologie et société*, vol. 11, No 2, pp. 65-82.
- Paré, Luisa, et Elena Lazos Chavero. 2003. *Escuela rural y organización comunitaria: instituciones locales para el desarrollo y el manejo ambiental*. México: Plaza y Valdés Editores, 403 p.
- Perreault, Thomas. 2003. «Making Space: Community Organization, Agrarian Change, and the Politics of Scale in the Ecuadorian Amazon». *Latin American Perspectives*, vol. 30, No 1, pp. 96-121.
- Recondo, David. 2001. «Mexique: multiculturalisme et démocratisation dans l'Oaxaca». *Problèmes d'Amérique latine*, avril-juin 2001, No 41, pp. 45-70.
- Réseau européen pour l'après-développement (READ). 2002. «Manifeste» In *Quelle autre mondialisation ?* Paris: La Découverte, Revue du Mauss No 20, pp. 90-98.
- Rouquié, Alain. 1987. *Amérique latine: Introduction à l'Extrême-Occident*. Paris: Seuil, 438 p.
- Ruiz Hernández, Margarito. 1998. «The Plural National Indigenous Assembly for Autonomy (ANIPA): The Process of Creating a National Legislative Proposal for Autonomy». In *Indigenous Autonomy in Mexico*, Araceli Burguete-CalyMayor, pp. 24-52. Copenhagen: IWGIA.
- Ruiz Hernández, Margarito, et Araceli Burguete Cal y Mayor. 1993. «Los pueblos indios y la refundación del Estado». *Memoria*, No 58, pp. 24-26.
- Ruiz Hernández, Margarito, et Araceli Burguete Cal y Mayor. 2003. *Derechos y autonomía indígena Veredas y caminos de un proceso: Una década 1988-1998*. México: Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas, 322 p.

- Rus, Jan. 2002. «La comunidad revolucionaria institucional: la subversión del gobierno indígena en Los Altos de Chiapas, 1936-1968». In *Chiapas: Los rumbos de otra historia*, Juan Pedro Viqueira et Mario Humberto Ruz, pp. 251-277. México: UNAM.
- Sapinski, Jean-Philippe. 2003. «Le discours zapatiste: analyse structurale d'un mythe politique». Montréal, Anthropologie, Université de Montréal, 124 p.
- Scott, A. J. 2001. «Un monde de régions». In *Les régions et l'économie mondiale*. Paris: L'Harmattan, pp. 149-169.
- Serna Moreno, J. Jesús María. 2001. *México, un pueblo testimonio: Los indios y la nación en nuestra América*. México: Plaza y Valdés Editores, 180 p.
- Sonnleitner, Willibald. 2001. «Chiapas: de la rébellion armée à l'alternance politique». *Problèmes d'Amérique latine*, avril-juin 2001, No 41, pp.21-43.
- Stavenhagen, Roberto. 2000. «Towards the Right to Autonomy in Mexico». In *Indigenous Autonomy in Mexico*, Araceli Burguete-CalyMayor, pp. 10-21. Copenhagen: IWGIA.
- Stoker, Gerry. 1998. «Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance». *RISS*, No 155, p. 19-29.
- Stutz, Élisabeth. 1998. *Irma, femme du Chiapas: entre révolte zapatiste et vie quotidienne*. Paris: L'Esprit frappeur, 125 p.
- Tarrow, Sidney. 1997. *El poder en movimiento: Los movimientos sociales, la acción colectiva y la política*. Madrid: Alianza Universidad, 369 p.
- Touraine, Alain. 1984. «Les mouvements sociaux: objet particulier ou problème central de l'analyse sociologique?». *Revue française de sociologie*, Vol. 25, pp. 3-19.
- Touraine, Alain. 1988. *La parole et le sang*. Paris: Éditions Odile Jacob, 535 p.
- Tremblay, Pierre-André, Isabel Brochu et Marie-Claude Verschelder. 1996. «Les mobilisations dans le Québec des régions: traits généraux et réflexions premières». *Économie et Solidarités*, vol. 28, No 1, pp. 101-117.
- Vachon, Bernard. 1991. *Le développement local, théories et pratiques: Réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Montréal: Gaëtan Morin, 330 p.

- Velasco Cruz, Saúl. 2003. *El movimiento indígena y la autonomía en México*. México: Universidad Nacional Autónoma de México, 261 p.
- Veltmeyer, Henry. 2000. «The Dynamics of Social Change and Mexico's EZLN». *Latin American Perspectives*, vol. 27 No 5, pp. 88-110.
- Veltz, Pierre. 1996. *Mondialisation, villes et territoires: L'économie d'archipel*. Paris: PUF.
- Vergara-Camus, Leandro. 2004. «Resistance: the Arduous Path to Autonomy and Self-Subsistence for the Zapatista Autonomous Communities » *Congress of the Canadian Association of Latin American and Caribbean Studies* (Guelf, Ontario). ACELAC-CALACS.
- Viqueira, Juan Pedro. 1995. «Los Altos de Chiapas: Una introducción general». In *Chipas: Los rumbos de otra historia*, Juan Pedro Viqueira et Mario Humberto Ruiz, pp. 219-236. México: Universidad Nacional Autónoma de México.
- Viqueira, Juan Pedro. 2004. «Las identidades colectivas en Los Altos de Chiapas : Una visión histórica » *Jornada Interactiva sobre la Reforma Constitucional en Materia Indígena* (Colegio de México, México). Colegio de México, 46 p.
- Wallerstein, Immanuel. 2000. «C'était quoi le Tiers-Monde?» *Le Monde diplomatique* (Paris) No 557, août 2000, pp. 18-19.
- Wallerstein, Immanuel. 2005. «Los zapatistas: la segunda etapa». *La Jornada*, 19 juillet 2005.
- Warren, Kay B., et Jean E. Jackson. 2002. «Introduction: Studying Indigenous Activism in Latin America». In *Indigenous Movements, Self-Representation, and the State in Latin America*, Kay B. Warren et Jean E. Jackson, pp. 1-46. Dallas: University of Texas Press.
- Yashar, Deborah J. 1998. «Contesting Citizenship: Indigenous Movements and Democracy in Latin America». *Comparatives Politics*, vol. 31, No 1., pp. 22-42.
- Zermeño, Sergio. 1997. «Le soulèvement zapatiste: pouvoir central et identités sociales». In *Amérique latine: espace de pouvoir et identités collectives*, F. Debuyst et I. Yopez del Castillo, pp. 125-153. Paris: L'Harmattan.

APPENDICE A

LISTE DES ENTREVUES

Entrevue 1

Chercheuse au Centro de Investigacion y Estudios Superiores en Antropología Social (CIESAS), Chiapas; Ancienne membre de l'ANIPA; San Cristóbal de Las Casas.

Entrevue 2

Conseiller en éducation populaire auprès des communautés zapatistes; San Cristóbal de Las Casas.

Entrevue 3

Conseillers, organisation non gouvernementale Desmì (Desarrollo Económico Social de los Mexicanos Indígenas); San Cristóbal de Las Casas.

Entrevue 4

Correspondant au Chiapas de *La Jornada*; San Cristóbal de Las Casas.

Entrevue 5

Conseil de bon gouvernement d'Oventic, six représentants, hommes, portant le passe-montagne ; Oventic.

Entrevue 6

Coopérative d'artisanat Mujeres por la Dignidad, cinq femmes membres du conseil d'administration ; Oventic.

Entrevue 7

Coopératives de café Mut Vitz et Yachil Xojobal; Secrétaire du Conseil d'administration de Mut Vitz et deux membres du Comité interne de Yachil Xojolabal ; Oventic.

Entrevue 8

Chercheur et auteur ; San Cristóbal de Las Casas.

Entrevue 9

Conseiller, organisation non gouvernemental CIEPAC (Centro de Investigaciones Económicas y Políticas de Acción Comunitaria) ; San Cristóbal de Las Casas.

Entrevue 10

Leader tojolabal. Membre de la Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas (CDI), ancien membre de l'ANIPA, ancien député fédéral ; México.

Entrevue 11

Membre du Consejo Nacional Indígena (CNI), avocat, impliqué dans les discussions autour des Accords de San Andrés ; México.

Entrevue 12

Professeur-chercheur à l'Universidad Autónoma Metropolitana ; México.

APPENDICE B

GUIDES D'ENTRETIEN

GUIDE POUR ENTRETIENS AVEC CONSEILLERS (ONG, etc.)

Nombre
Ocupación

Pregunta 1.

¿Cuál tipo de autonomía reivindica el movimiento zapatista?

Pregunta 2.

¿Cómo se hace la gestión de los Municipios Autónomos Rebeldes Zapatistas?
¿Cómo se toman las decisiones?

Pregunta 3.

En su opinión ¿por qué el movimiento zapatista creó las Juntas de Buen Gobierno?

Pregunta 4.

¿Cuáles tipos de cambios llevo la creación de los municipios autónomos zapatistas a las comunidades?
¿y al movimiento indígena?
¿y luego la creación de las Juntas de Buen Gobierno?

Pregunta 5.

¿Cuáles son los desafíos externos para los Municipios Autónomos Rebeldes Zapatistas?
¿Cuáles son las relaciones de los Municipios Autónomos Rebeldes Zapatistas con la estructura de poder del Estado?

Pregunta 6.

¿Cuáles son los desafíos internos en la gestión de los Municipios Autónomos Rebeldes Zapatistas?
¿Cómo se hace la gestión de las diferentes orientaciones dentro de las comunidades?

Pregunta 7.

¿Cuál es el papel de las iniciativas locales, tales como las cooperativas de producción, dentro de las comunidades autónomas?
¿Cuál espacio les dan éstas?

Pregunta 8.

¿Cuáles son las relaciones entre los Consejos autónomos y las iniciativas locales, tales como las cooperativas de producción?
Si hay un conflicto entre el Consejo y una cooperativa ¿quien le va a resolver?
¿Cómo?

Pregunta 9.

¿Cuáles tipos de ventajas llevan las iniciativas locales, tales como las cooperativas de producción, a las comunidades autónomas? ¿y problemas?

Pregunta 10.

¿Hasta que punto la gestión autónoma cambia el sistema tradicional de gestión de las comunidades?

Pregunta 11.

Para usted ¿la autonomía es una herramienta de desarrollo? ¿Cómo?

Pregunta 12.

Para usted ¿cuál sería la mejor manera de asegurar la autonomía?

Pregunta 13.

¿Cual es la evaluación general que hiciera usted de la experiencia de la autonomía?

GUIDE POUR ENTRETIENS AVEC CHERCHEURS

Nombre
Ocupación

Pregunta 1.

¿Cuál tipo de autonomía reivindica el movimiento indígena mexicano?

Pregunta 2.

Para usted ¿cuál es el tipo de autonomía que debería reivindicar? ¿Por qué?
¿Cuál es el tipo de autonomía que podría tener éxito?

Pregunta 3.

¿Cuál tipo de autonomía reivindica el movimiento zapatista?

Pregunta 4.

Para unos, los Municipios Autónomos Rebeldes Zapatistas son el único verdadero ejemplo de municipios autónomos en el país.
¿Qué piensa usted?

Pregunta 5.

En su opinión ¿por qué el movimiento zapatista creó las Juntas de Buen Gobierno?

Pregunta 6.

¿Cuál tipo de cambios llevo la creación de los municipios autónomos zapatistas a las comunidades? ¿y al movimiento indígena?
¿y luego la creación de las Juntas de Buen Gobierno?

Pregunta 7.

¿Cuales son los desafíos externos de la autonomía indígena?

Pregunta 8.

¿Cuales son los desafíos internos de la autonomía indígena?

Pregunta 9.

¿Cuál es el papel de las iniciativas locales, tales como las cooperativas de producción, dentro de las comunidades autónomas?
¿Cuál espacio les dan estás?

Pregunta 10.

¿Cuáles tipos de ventajas llevan las iniciativas locales, tales como las cooperativas de producción, a las comunidades autónomas?
¿y problemas?

Pregunta 11.

¿Hasta que punto, la gestión autónoma cambia el sistema tradicional de gestión de las comunidades?
Para usted ¿como se debería hacer la gestión territorial dentro de un sistema autónomo?

Pregunta 12.

Para usted ¿la autonomía es una herramienta de desarrollo?
¿Cómo?

Pregunta 13.

Para usted ¿cuál sería la mejor manera de asegurar la autonomía?

Pregunta 14.

¿Cual es la evaluación general que hiciera usted de la experiencia de la autonomía?
¿en México?
¿en los Municipios Autónomos Rebeldes Zapatistas?

GUIDE POUR ENTRETIENS AVEC MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION OU ASSOCIÉS D'UNE COOPÉRATIVE

Opcional:

Nombre
Comunidad
Cargo

Pregunta 1.

¿Qué hacen en la cooperativa?

Pregunta 2.

¿Cuáles son las comunidades que forman parte de la cooperativa?

Pregunta 3.

¿Hace cuanto tiempo que existe la cooperativa?

Pregunta 4.

¿Cuántos socios tiene la cooperativa hoy en día y quienes son (hombres, mujeres, productores, artesanos, otros)?

Pregunta 5.

¿Todos son miembros de un municipio autónomo zapatista?

Pregunta 6.

¿Cómo funciona la cooperativa?
¿Cómo se toman las decisiones?

Pregunta 7.

¿El acceso a la autonomía ha cambiado algo para la cooperativa?

Pregunta 8.

¿Cuál es el papel de los colectivos, tales como las cooperativas de producción, dentro de las comunidades autónomas?

Pregunta 9.

¿La cooperativa ayuda las comunidades?
Si es que sí ¿cómo? Si es que no ¿porque?

Pregunta 10.

¿Los municipios autónomos apoyan la cooperativa?
Si es que sí, cómo? Si es que no, porque?

Pregunta 11.

¿Cuáles son las relaciones entre los Consejos autónomos y los colectivos, tales como las cooperativas de producción?
Si hay un conflicto entre el Consejo y una cooperativa ¿quien le va a resolver?
¿Cómo?

Pregunta 12.

¿Los colectivos, tales como las cooperativas de producción, forman parte del proyecto social de los municipios autónomos zapatistas?

Pregunta 13.

¿Cuáles son las relaciones entre la cooperativa y los ciudadanos que no son socios de la cooperativa?
¿y entre la cooperativa y los otros colectivos presentes en el territorio (cooperativas, organizaciones de salud, de educación, etc.)?

Pregunta 14.

¿Cuál es la evaluación general que hiciera usted de la cooperativa?
¿y de la autonomía?

GUIDE POUR ENTRETIENS AVEC MEMBRES D'UN CONSEIL MUNICIPAL OU RÉGIONAL AUTONOME

Opcional:

Nombre
Comunidad
Cargo

Pregunta 1.

¿Cuál es el territorio del municipio autónomo? (o de la Junta de Buen Gobierno)

Pregunta 2.

¿Desde cuando es autónomo?

Pregunta 3.

¿Cómo se hace su gestión?

¿Cómo está administrado?

¿Cómo se toman las decisiones?

Pregunta 4.

¿Cuáles tipos de cambios llevo la creación de los municipios autónomos zapatistas a las comunidades?

¿y luego la creación de las Juntas de Buen Gobierno?

Pregunta 5.

¿Cuáles son los desafíos externos de los municipios autónomos?

Pregunta 6.

¿Cuáles son los desafíos internos de los municipios autónomos?

Pregunta 7.

¿Cuál es el papel de los colectivos, tales como las cooperativas de producción, dentro de las comunidades autónomas?

Pregunta 8.

¿El municipio autónomo apoya los colectivos?

Si es que sí ¿cómo? Si es que no ¿porque?

Pregunta 9.

¿Los colectivos ayudan las comunidades?

Si es que sí ¿cómo? Si es que no ¿porque?

Pregunta 10.

¿Cuáles son las relaciones entre los Consejos autónomos y los colectivos, tales como las cooperativas de producción?

Si hay un conflicto entre el Consejo y una cooperativa ¿quien le va a resolver? ¿Cómo?

Pregunta 11.

¿Los colectivos, tales como las cooperativas de producción, forman parte del proyecto social de los municipios autónomos zapatistas?

Pregunta 12.

¿Cuál es la evaluación general que hiciera usted de la experiencia de los municipios autónomos?